

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE

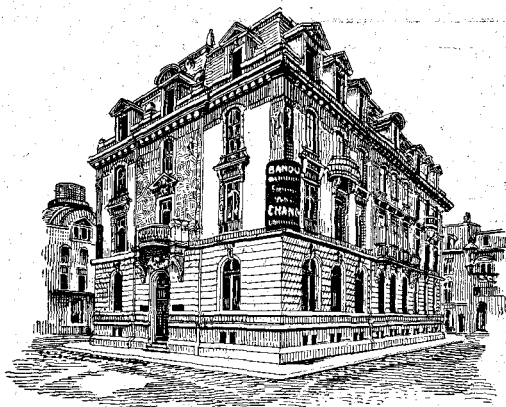


FRIBOURG (SUISSE)

IMPRIMERIE FRAGNIÈRE FRÈRES

Banque Populaire Suisse

Fribourg



CAPITAL VERSÉ
au 30 juin 1909 :
fr. 44,000,000.—

RÉSERVES
au 30 juin 1909 :
fr. 8,000,000.—

46,000 Sociétaires.

Opérations

Avances d'argent sur *billets* et en *compte-courant*, garanties par *cautionnement*, *nantissement de titres* ou *hypothèque*.

Réception de dépôts d'espèces à intérêt en *compte-courant*, sur *cahiers d'épargne* (dépôts à partir de 50 centimes) et contre nos *obligations à terme*, avec coupons semestriels.

Encaissement d'effets, de coupons et titres remboursables.

Chèques et lettres de crédit sur les places principales de tous les pays.

Garde d'objets de valeur et de titres, } Règlement spécial
Location de casiers dans notre } à disposition.
chambre d'acier.

Ordres de bourse aux bourses suisses et étrangères, aux meilleures conditions.

Achat et vente de titres, monnaies et billets de banque étrangers.

Conditions favorables

De nouveaux *sociétaires* sont reçus en tout temps; statuts et rapports de gestion sont envoyés sur demande.

La *Banque Populaire Suisse* a des sièges à Bâle, Berne, Fribourg, St-Gall, Genève, St-Imier, Lausanne, Montreux, Porrentruy, Saïgnelégier, Tramelan, Uster, Wetzikon, Winterthour et Zurich.

NOUVELLES
ÉTRENNES
FRIBOURGEOISES
ALMANACH DES VILLES ET DES CAMPAGNES
1910

fourées par
L. GRANGIER, professeur,
sous le patronage de la
SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE
DE FRIBOURG

~~~~~  
**Quarante-quatrième année**  
~~~~~



FRIBOURG
IMPRIMERIE FRAGNIÈRE FRÈRES

MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

Aigle, le samedi — *Aarau*, le samedi. — *Aubonne*, le mardi et le samedi — *Avenches*, le vendredi. — *Bâle*, le vendredi, aussi pour le bétail — *Berne*, le mardi — *Bex*, le jeudi. — *Bienne*, les mardi, jeudi et samedi. — *Bulle*, le jeudi. — *Carouge*, les mercredi et samedi. — *Cerlier*, le samedi. — *Couvet*, le samedi. — *Château-d'Æx*, le jeudi. — *Chaux-de-Fonds*, le mercredi et le vendredi. — *Châtel-St-Denis*, le lundi. — *Cossonay*, le jeudi. — *Delémont*, le mercredi et le samedi. — *Echallens*, le jeudi. — *Estavayer*, le mercredi. — *Evian*, le lundi. — *Fleurier*, le vendredi. — *Fribourg*, le samedi. — *Genève*, les lundi, mardi et vendredi. — *Langenthal*, le mardi. — *Langnau*, le vendredi. — *Laupen*, le lundi. — *Lausanne*, le samedi grand marché, et les lundi et mercredi. — *Loche*, les mardi et samedi. — *Lucens*, le samedi. — *Lucerne*, le mardi, aussi pour le bétail. — *Lutry*, le vendredi. — *Lyss*, le vendredi. — *Martigny-B.*, le lundi. — *Morat*, les mercredi et samedi ; marché au bétail le 1^{er} mercredi de chaque mois. — *Monthey*, le mercredi. — *Morges*, le mercredi. — *Moudon*, le lundi pour graines et le vendredi pour légumes. — *Moutiers-Grandval*, le samedi. — *Neuchâtel*, le jeudi, grand marché, le mardi et le samedi. — *Nidau*, le lundi. — *Noirmont*, le mardi — *Nyon*, le mardi, jeudi et samedi. — *Oltén*, le samedi. — *Orbe*, le lundi — *Payerne*, le jeudi. — *Porrentruy*, le jeudi — *Rolle*, le vendredi. — *Romont*, le mardi. — *Saignelégier*, le samedi. — *Sion*, le samedi. — *Soleure*, le samedi. — *St-Imier*, le vendredi. — *St-Maurice*, le mardi. — *Thoune*, le samedi. — *Thonon*, le jeudi. — *Vevey*, le mardi grand marché, et le samedi. — *Yverdon*, le mardi grand marché, et le samedi.

PHÉNOMÈNES ASTRONOMIQUES

et calculs du temps pour l'an de grâce 1909

Comput ecclésiastique.

Nombre d'or	11	Indiction romaine	8
Epaete	XIX	Lettre dominicale	B
Cycle solaire	15	Lettre du martyrologe	U

Fêtes mobiles.

Septuagésime, le 23 janvier.	Pentecôte, le 15 mai.
Les Cendres, le 9 février.	Trinité, le 22 mai.
Pâques, le 27 mars.	Fête-Dieu, le 26 mai.
Rogations, 2, 3 et 4 mai.	Premier dimanche de l'A-
Ascension, le 5 mai.	vent, le 27 novembre.


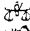














Commencement des quatre saisons.

Printemps, le 21 mars, à 1 h. 3 m. du soir.	Bélier.
Été, le 22 juin, à 8 h. 49 m. du matin.	Ecrevisse.
Automne, le 23 septembre, à 11 h. 31 m. du soir.	Balance.
Hiver, le 22 décembre, à 6 h. 12 m. du soir.	Capricorne.

Quatre-Temps.

Février les 16, 18 et 19.	Septembre, les 21, 23 et 24.
Mai les 18, 20 et 21.	Décembre, les 14, 16 et 17.

Signes explicatifs de la lune et du zodiaque.

Bélier 	Balance 	Poissons 
Taureau 	Scorpion 	Nouvelle lune 
Gémeaux 	Sagittaire 	Premier quartier 
Ecrevisse 	Capricorne 	Pleine lune 
Lion  Vierge 	Verseau 	Dernier quartier 

Eclipses en 1910.

Il y aura, en 1910, deux éclipses de soleil et deux éclipses de lune. La première éclipse de soleil a lieu le 9 mai, elle est totale ; elle commence le matin à 4 h. 39 m. et finit à 8 h. 46 m. avant midi. Elle sera visible en Australie, Nouvelle Guinée, la partie est des îles de la Sonde et le sud de l'Océan Indien.

La première éclipse de lune a lieu le 24 mai, elle est totale ; elle commence le matin à 8 h. 47 m. et finit à 8 h. 22 m. Elle est visible dans le sud-ouest de l'Europe, en Afrique à l'exception de la partie nord-est, sur l'Océan Atlantique. L'Amérique à l'exception de l'Alaska et dans la partie est de l'Océan Pacifique. Chez nous, la lune disparaît dès le commencement de l'éclipse.

La deuxième éclipse de soleil a lieu le 2 novembre. Elle est partielle, elle commence à 12 h. 51 m. et finit à 5 h. 26 m. du matin. Cette éclipse est visible dans le nord-est de l'Asie, le Japon, la pointe nord-ouest de l'Amérique, la partie centrale et nord de l'Océan Pacifique.

La deuxième éclipse de lune, dans la nuit du 16 au 17 novembre, est totale. Elle commence à 11 h. 44. Le commencement de l'obscurité totale est à 12 h. 55 et la fin à 1 h. 47 m. L'éclipse est terminée à 2 h. 58 m. Elle sera perceptible dans presque toute l'Asie, sur l'Océan Indien, l'Europe, l'Afrique l'Atlantique et l'Amérique.

Janvier



31 jours.

1.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
1. Samedi	1 CIRCONCISION. s. Odilon.	☾ Dern. quart. le 3, à 2 h. 27 s.
2.	Dimanche après la Circoncision.	
DIM. 2 s. Adélar, s. Macaire, a. Lundi 3 ^{ste} Geneviève, v., s. Florent Mardi 4 s. Rigobert, év., s. Prisque. Mercur. 5 s. Téléphore, s. Emilien. Jeudi 6 EPIPHANIE. s. Gasp. CARN. Vendr. 7 s. Lucien, s. Clerc. Samedi 8 s. Séverin, s. Erard, év.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	
3.	Premier dimanche après l'Épiphanie.	☉ Nouvelle lune le 11, à 0 h. 51 s.
DIM. 9 s. Julien, m., ste Basilisse. Lundi 10 s. Guillaume, év., s. Agathon Mardi 11 s. Hygin, s. Théodose. Mercur. 12 s. Arcade, ste Tatienne. Jeudi 13 s. Léonce, s. Hermyle, m. Vendr. 14 s. Hilaire, év., s. Félix. Samedi 15 s. Paul, er., s. Maur, a.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	
4.	Deuxième dimanche apr. l'Épiphanie	☽ Prem. quart. le 18, à 11 h. 20 m.
DIM. 16 s. Marcel, p., ste Priscille. Lundi 17 s. Antoine, a., s. Sulpice. Mardi 18 Chaire de s. Pierre à Rome Mercur. 19 s. Sulpice, év., Canut, r. Jeudi 20 ss. Fabien et Sébastien. Vendr. 21 ste Agnès, s. Meinrad. Samedi 22 ss. Vincent et Anastase.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	
5.	Dimanche de la Septuagésime.	☽ Pleine lune le 25, à 0 h. 51 s.
DIM. 23 SEPT. ste Emerance. Lundi 24 s. Timothée, év., s. Babilas. Mardi 25 CONVERSION DE S. PAUL. Mercur. 26 FÊTE DE LA SAINTE FAMILLE. Jeudi 27 s. Jean Chrysostome. Vendr. 28 s. Amédée, s. Cyrille. Samedi 29 s. François de Sales.	☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾ ☾	
6.	Dimanche de la Sexagésime.	
DIM. 30 SEX. Martine, Hyacinthe. Lundi 31 P. Nolasque, ste Marcelle.	☾ ☾	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 4 minutes.

Foire de janvier.

Aarberg	26	Liestal	12	Zofingen	13
Äschi (Berne)	11	Martigny-B.	10, 31		
Aigle	15	Meiringen	6	<i>Marchés au bétail.</i>	
Baden (A.)	4	Morat	5		
Berne	4, 18	Moudon	31	Aarberg	26
Berthoud	6	Ensingen (Sol.)	24	Berthoud	6
Bex	27	Ollon	14	Bex	29
Bienne	13	Payerne	20	Fribourg	22
Bulle	13	Porrentruy	17	Genève lundi,	
Châtel-St-D.	17	Romont	11	mardi et ven-	
Chiètres	27	Rougemont	17	dredi.	
Estavayer	12	Rue	19	Landeron	19
Fribourg	10	Saignelégier	3	Langnau	7
Landeron	17	St Ursanne	10	Langenthal	18
Langenthal	18	Soleure	10	Nyon	6
Langnau	7	Tramelan	12	Sion	29
La Roche	25	Unterseen	7, 26		
Lausanne	12	Vevey	25		
Le Locle	11	Viège	7		

PENSÉES ET MENUS PROPOS

A l'école de recrues.

Le sergent. — Recrue X vous arrivez en retard de 24 heures du grand congé; vous me ferez 15 jours d'arrêt à la caserne!

Recrue X. — Je vous prie d'excuser M. le sergent, je vous apporte de la part de Papa un vacherin de 7 kilos qui est justement à point pour la fondue.

Le sergent. — Ça, c'est une autre affaire. Il va sans dire qu'avec ce supplément de charge, vous ne pouviez pas caminer aussi vite que les autres clampins.

En famille.

Le papa — Tu vas cesser cette vie de polichinelle, Emile, Pas plus tard qu'avant hier tu as encore invité à souper deux danseuses!

Emile. — Ça n'est pas exact, papa; ce sont elles qui se sont invitées.

Février



28 jours.

2.		FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mardi	1	s. Ignace, év., ste Brigitte	☾ Dern. quart. le 2, à 0 h. 27 s.
Mercur.	2	PURIFICATION. s. Fortuné	
Jeudi	3	s. Blaise, év. m., Anschaire	
Vendr.	4	s. André Corsini. Véroniq ^e	
Samedi	5	ste Agathe, v. m. s. Avit.	
7.		Dimanche de la Quinquagésime.	
DIM.	6	QUINQ. Odilon, Dorothee.	☽ Nouvelle lune le 10, à 2 h. 13 m.
Lundi	7	s. Romuald. s. Richard.	
Mardi	8	s. Jean de Matha.	
Mercur.	9	CENDR. s. Maire, Apolline.	
Jeudi	10	ste Scholastique, Meinrad.	
Vendr.	11	s. Adolphe, Désiré.	
Samedi	12	ste Eulalie, s. Candide.	
8.		Premier dimanche du carême.	
DIM.	13	s. Lézin, s. Martinien.	☾ Prem. quart. le 16, à 7 h. 23 s.
Lundi	14	s. Valentin, s. Eleucade	
Mardi	15	s. Faustin, s. Raimund	
Mercur.	16	Q.-T. Grégoire X, Onésime	
Jeudi	17	ste Julienne, s. Silvin.	
Vendr.	18	Q.-T. s. Cyrille., Siméon.	
Samedi	19	Q.-T. s. Boniface, évêque.	
9.		Deuxième dimanche du carême.	
DIM.	20	s. Euchér. év., s. Sadoth.	☽ Pleine lune le 24, à 4 h. 36 m.
Lundi	21	s. Maximien, s. Rand.	
Mardi	22	Chaire de s. Pierre à Antioch ^e	
Mercur.	23	Pierre Damien, Romaine.	
Jeudi	24	s. MATHIAS, s. Modeste.	
Vendr.	25	s. Césaire, ste Walburge	
Samedi	26	s. Nestor, év., Alexandre,	
10.		Troisième dimanche du carême.	
DIM.	27	s. Léandre, év. ste Honorine	☽
Lundi	28	s. Romain, s. Oswald.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 31 minutes.

Abréviations au calendrier des saints : a. — abbé; ab. — abbesse; ap. — apôtre; c. — confesseur; er. — ermite; év. — évêque; m. — martyr; p. — pape; — pr. — prêtre; r. — roi; — ri. reine; s. — soldat; v. vierge; vv. — veuve.

Foire de février.

Aarberg	9, 23	Langenthal	15	Unterseen	4
Affoltern-a.-A.	21	Lausanne	9	Yverdon	22
Albeuve	7	Liestal	9	Zofingen	10
Baden	1	Lignières	14	Zweissimmen	10
Berne	1, 8, 15	Loche	8		
Berthoud	3	Martigny-B.	3	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bex	17	Meiringen	3	Baden le 1 ^{er} mardi	
Buren	23	Monthey	1	Bâle les vendredis	
Bienne	3	Morges	2	Berne, 1 ^{er} mardi	
Bulle	10	Morat	2	Berthoud, 1 ^{er} jeudi	
Château-d'Œx	3, 17	Moudon	28	Fribourg	26
Châtel-St-Denis	22	Ollon	18	Frutigen, 1 ^{er} jeudi	
Chiètres	24	Orbe	14	Genève, tous les	
Cossonay	10	Oron	2	lundis, mardis et	
Delémont	15	Payerne	17	vendredis.	
Echallens	10	Porrentruy	21	Langenthal 3 ^e mardi	
Estavayer	9	Rolle	18	Neuchâtel marché	
Fenin (N.)	28	Romont	1	mardi, jeudi, sam	
Fribourg	14	Rue	16	Vevey le dernier	
Gelterkinden	2	Saignelégier	7	mardi.	
Gessenay	8	Sion	5, 26		
Gorgier	10	Soleure	14		
Landeron	21	Thoune chaque			
Langnau	4, 23	samedi.			
		Tramelan	16		

Devant le juge.

L'avocat. — Mon client avoue avoir pénétré nuitamment dans le domicile du plaignant. Vous tiendrez compte de l'aveu et vous remarquerez en outre, comme circonstance extrêmement atténuante, le rossignol ici présent qui sert de fausse clef au prévenu. L'instrument est complètement rouillé, signe certain qu'il n'est presque pas employé.

Au théâtre.

— Oserais-je vous prier, Madame, d'ôter un moment votre chapeau; j'ai payé ma place 10 frs et vraiment derrière votre chapeau je n'en ai pas pour mon argent.

La dame. — 10 francs! Hé bien! mon chapeau coûte 80 frs et il veut aussi être vu.

Mars



31 jours.

3.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	1 s. Albin, ste Eudoxie 2 ste Janvière, s. Simplicie. 3 s. Titien, s. Astère. 4 s. Casimir, s. Lucien 5 s. Théophile, év.	☾ Dern. quart. le 4, à 8 h. 52 m.
11.	Quatrième dimanche du carême.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	6 s. Fridolin, ste Colette. 7 s. Thomas d'Aquin. 8 s. Jean de Dieu, conf. 9 ste Françoise Romaine. 10 Les 40 martyrs. 11 s. Fridolin, s. Firmin. 12 s. Grégoire, p., Maximilien	☉ Nouv. lune le 11, à 1 h. 12 s.
12.	Dimanche de la Passion.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	13 PAS. s. Humbert, Patrice 14 ste Mathilde, s. Euphrose 15 s. Longin, m., s. Probe. 16 s. Héribert, s. Tatien. 17 s. Patrice, ste Gertrude. 18 s. Narcisse, s. Gabriel, 19 s. JOSEPH.	☽ Prem. quart. le 18, à 4 h. 37 m.
13.	Dimanche des Rameaux.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	20 RAM. s. Vulfran, Joachim 21 s. Benoît, a., s. Béril, év. 22 B. Nicolas de Flue. 23 s. Victorien, martyr. 24 s. Gabriel, s. Siméon. 25 ANNONCIATION. s. Herbland. 26 s. Emmanuel, s. Ludger.	☽ Pleine lune le 25, à 9 h. 21 s.
14.	Dimanche de Pâques.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi	27 PAQUES. Jean Damascène 28 Jean Capistr., s. Gontran 29 s. Ludolphe, év. Gontran. 30 s. Quirin, mart. s. Omnin. 31 ste Balbine, ste Cornélie.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 47 minutes.

Foires de mars.

Aarberg	9, 30	Landeron	21	Saignelégier	7
Anet	16	Langenthal	1, 15	St-Aubin (N.)	28
Aubonne	15	Langnau	4	St-Blaise	7
Baden (A.)	1	La Sarraz	22	St-Maurice	1
Berne	1, 15	Laufon	1	St-Ursanne	14
Bevaix	17	Lausanne	9	Schwytz	14
Bex	31	Liestal	9	Sion	26
Bienne	3	Lignières	23	Sissach	23
Bozingen	28	Locle	8	Soleure	14
Brigue	21	Martigny-Ville	28	Sumiswald	11
Bulle	3	Meiringen	3	Unterseen	2
Carouge (G.)	14	Montfaucon	28	Vevey	29
Cerlier	30	Morat	2	Zofingen	10
Château-d'Œx	3, 17	Morges	30	Zweisimmen	10
Châtel-St-Den.	21	Moudon	28		
Châtres	31	Neuveville	3		
Concise	7	Nyon	3		
Cortailod	8	Œnsingen	21		
Cossonay	10	Ollon	18		
Cully	4	Olt-en	7		
Delémont	15	Ormont-dessous	26		
Echallens	24	Oron	2		
Estavayer	9	Payerne	17		
Fribourg	14	Porrentruy	21		
Gessenay	18	Reichenbach	15		
Grandson	9	Romont	1		
Hutwyl	9	Rue	16		
				<i>Märchés au bétail.</i>	
				Aarberg	30
				Bâle les vendredis	
				Fribourg	26
				Genève	lundi,
					mardi, vendredi
				Langenthal	15
				Thoune	le dernier
					samedi.

Ça ne chôme pas.

Le mari. — Le roté de lièvre d'aujourd'hui était vraiment excellent. Qui est ce qui l'a préparé ?

Madame. — Ah ! l'avant dernière cuisinière l'a dépecé ; la dernière l'a lardé ; la cuisinière actuelle l'a rôti.






— Dis donc vieux, tu avais autrefois sous ta collection de pipes, deux beaux fleurets d'escrime ; les as-tu mis au bloc, par hasard ?

— Non, pas autrement, je les ai donnés à ma fiancée pour épingles à chapeaux ; ils ont juste la longueur voulue.

Avril



30 jours.

4.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Vendr. Samed	1 s. Hugues, ste Théodora. 2 s. François de Paule.	 Dern. quart. le 3, à 1 h. 48 m.  Nouv. lune le 9, à 10 h. 25 s.
15.	Dimanche de Quasimodo.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samed	3 QUAS. s. Richard, Agape 4 s. Isidore, s. Zosime. 5 s. Vincent Ferrler, Irène 6 N.-D. 7 DOUL. Julienne. 7 s. Hégésippe, s. Saturn. 8 s. Amance, s. Edèse. 9 ste Valtrude. Acace.	 Prem. quart. le 16, à 3 h. 4 s.
16.	Deuxième dimanche après Pâques.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samed	10 ste Mechtilde, Térance. 11 s. Léon, p., s. Isaac 12 s. Jules, s. Constantin. 13 s. Herménégilde, s. Justin 14 s. Tiburce, s. Lambert. 15 ste Anastasie. s. Eutichès. 16 s. Dreux, s. Benoit L.	 Pleine lune le 24, à 2 h. 23 s.
17.	Troisième dimanche après Pâques.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samed	17 s. Rodolphe. s. Anicet. 18 s. Apollone, s. Parfait. 19 s. Léon IX, p., s. Ursmar. 20 s. Théotime, s. Théodore, c. 21 s. Anselme, s. Usthasat. 22 ss. Soter et Cajus, p. et m. 23 s. Georges, s. Adalbert.	 Pleine lune le 24, à 2 h. 23 s.
18.	Quatrième dimanche après Pâques.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samed	24 s. Fidèle, c. m. s. Honoré. 25 s. MARC, évangéliste. 26 ss. Clet et Marcellin. 27 B. P. Canisius, ste Zite. 28 s. Paul de la Croix, s. Vital 29 s. Pierre, m., s. Robert, a. 30 Catherine de S., ste Sophie	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 39 minutes.

Foire d'avril.

Aarberg 13, 27	Langnau 1, 27	Sierre 25
Aubonne 5	La-Roche 27	Sion 23
Baden (A.) 5	La-Sarraz 26	Sissach 27
Berne 5, 4-16, 19	Laufon 5	Soleure 11
Berthoud 19	Lausanne 13	St-Blaise 4
Bex 14	Liestal 13	St-Imier 15
Bienne 7	Locle 12	St-Ursanne 25
Bulle 7	Martigny-B. 4	Tavannes 27
Cernier 18	Martigny-V. 25	Thoune chaque samedi.
Château-d'Éx 7, 21	Meiringen 7, 22	Tramelan 6
Châtel-St-Den. 18	Monthey 6	Val d'Illiez 18
Chaux-de-F. 6	Môtiers 11	Vevey 26
Chiètres 28	Moudon 25	Wimmis 19
Cossonay 14	Morat 6	Yverdon 5
Courtelay 5	Olten 4	Zofingen 14
Delémont 19	Önsingen 25	Zweismmen 14
Echallens 28	Orbe 4 Oron 6	<i>Marchés au bétail.</i>
Einsiedeln 25	Payerne 21	Bâle les vendredis
Estavayer 13	Planfayon 20	Fribourg 16
Fribourg 4	Porrentruy 18	Langenthal le 3 ^e mardi.
Gimel 11	Provence (V.) 18	Lyss le dernier vendredi.
Gorgier 25	Rochefort 5	Nyon le 1 ^{er} jeudi.
Grandson 20	Romont 19	
Kallnach 23	Rue 13	
Landeron 11	Saignelégier 5	

Aux bains de mer.

M^{me} la conseillère. — C'est extraordinaire comme sont les jeunes gens d'aujourd'hui, tout ce qu'ils voient ils voudraient l'avoir!

M^{me} X, (mère de quatre filles à marier). — Hé bien, moi je ne l'ai pas remarqué jusqu'à présent!

Un bon pillier de brasserie raconte un soir à ses cohabités qu'il a dû jurer à sa femme de rentrer à la maison après sa deuxième chope. Il appelle ensuite la sommelière et lui débite ce petit discours :

— Vous commencerez par m'apporter ce soir ma dixième chope, ensuite la 9^{me} et la 8^{me} et ainsi de suite. Quand vous serez arrivée à la deuxième vous m'avertirez.

Mai



31 jours.

5.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
19.	Cinquième dimanche après Pâques.	
DIM.	1 ROG. PHILIPPE ET JACQUES	☾ Dern. quart. le 2, à 2 h. 30 s.
Lundi	2 s. Athanase, s. Walbert.	
Mardi	3 INV. STE CROIX. s. Alexand.	
Mercr.	4 ste Monique, s. Gothard.	
Jeudi	5 ASCENSION. Pie V, Anges.	
Vendr.	6 s. Jean dev. Porte-Latine.	
Samedi	7 s. Stanislas, ste Euphros.	
20.	Sixième dimanche après Pâques.	
DIM.	8 APPARITION SAINT MICHEL	☽ Nouv. lune le 9, à 6 h. 33 m.
Lundi	9 TRANSL. s. NICOLAS. Béat.	
Mardi	10 s. Antonin, s. Isidore, lab.	
Mercr.	11 s. Mamert, s. Grégoire.	
Jeudi	12 s. Pancrace, ste Domitille.	
Vendr.	13 ss. Servatius et compag.	
Samedi	14 s. Boniface, ste Couronne.	
21.	Dimanche de la Pentecôte.	
DIM.	15 PENTECOTE. Ségond, Euphr.	☽ Prem. quart. le 16, à 3 h. 13 m.
Lundi	16 s. Jean Népom. s. Adalbert	
Mardi	17 s. Pascal Baylon, ste Restit.	
Mercr.	18 Q.-T. s. Félix Cantal.	
Jeudi	19 s. Pierre Célestin, pape.	
Vendr.	20 Q.-T. s. Bernardin de S.	
Samedi	21 Q.-T. Hospice, Secondin.	
22.	Dimanche de la Trinité.	
DIM.	22 TRINITE. ss. Heraclius et c.	☽ Pleine lune le 24, à 6 h. 39 m.
Lundi	23 s. Didier, s. Florent	
Mardi	24 NOTRE-DAME. BON-SEC.	
Mercr.	25 s. Grégoire VII, s. Urbain	
Jeudi	26 FÊTE-DIEU. s. Philippe N.	
Vendr.	27 ste Madeleine de Pazzi.	
Samedi	28 s. Germain, s. Augustin.	
23.	Deuxième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	29 s. Maximin, év.	☽ Dern. quart. le 31, à 11 h. 24 s.
Lundi	30 s. Félix Emmél.	
Mardi	31 ste Angèle, ste Pétronille	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 17 minutes.

Foire de mai.

Aarberg	11	Evionnaz	17	Orbe	16
Anet	25	Estavayer	11	Ormont-dessus	9
Aigle	21	Farvagny	11	Oron	4
Aubonne	17	Fiez	28	Payerne	19
Bagnes	20-30	Fribourg	2	Romont	10
Bassecourt	10	Gessenay	2	<i>Marchés au bétail.</i>	
Begnins	16	Gimel	30	Bâle les vendredis	
Berne	4	Glis	4	Fribourg	14
Berthoud	6, 19	Glovelier	23	Neuchâtel mardi,	
Bevaix	30	Grandson	25	jeudi, samedi	
Bex	13	Huttwyl	4	Payerne	26
Bienne	4	Landeron	2	Planfayon	18
Bière	9	Langenthal	17, 24	Porrentruy	16
Bözingen	9	Langnau	6	Rue	18
Bondevilliers	25	La Sarraz	24	Saignelégier	2
Breuleux	17	Laufon	3	St-Imier	20
Bulle	12	Laupen	19	St-Maurice	25
Buren	4	Lausanne	11	Stalden	14
Carouge	12	Liestal	25	Schwarzenb.	10
Cerlier	11	Loche	10	Schwytz	2
Charmey	3	Martigny-B.	9	Sentier	20
Châtel-St-Denis	9	Meiringen	12-17	Sion	7, 21, 28
Château-d'Éx	18, 19	Mézières, V.	11	Soleure	3
Chaux-de-F.	4	Montfaucon	18	Sumiswald	13
Chiètres	26	Monthey	18	Thoune chaque	
Combremont-G.	18	Morat	4	samedi.	
Concise	9	Morges	18	Tramelan	4
Cortailod	18	Moudon	30	Unterseen	4
Cossonay	12, 26	Moutier	9	Valangin	27
Delémont	17	Neuveville	25	Vallorbe	14
Dombresson	16	Nyon	6	Verrières	17
Echallens	25	Œnsingen	30	Yverdon	10
Krlenbach	10	Ollon	20	Zweisimmen	3
Ernen	3	Olten	2		

Sous la pantoufle.

Un membre de la grande confrérie, se parlant à lui-même : — Non, dit-il, ça ne peut plus aller comme cela, nous devons tous, qui avons à nous plaindre de la tyrannie féminine, nous unir en une vaste association... si ma femme le permet, toutefois !

Juin



30 jours.

6.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mercr. 1 Jeudi 2 Vendr. 3 Samedi 4	s. Fortunat. s. Eugène, ste Blandine. ste Clotilde, ste Olive s. François Caracciolo.	
24.	Troisième dimanche après Pentecôte	
DIM. 5 Lundi 6 Mardi 7 Mercr. 8 Jeudi 9 Vendr. 10 Samedi 11	s. Boniface, ste Zénaïde. s. Claude, s. Norbert. s. Licarion, s. Robert ss. Eutychès et c., Médard. s. Amant, ste Pélagie. ste Marguerite. s. Maurin. s. BARNABÉ, apôtre.	☉ Nouv. lune le 7, à 2 h. 16 s.
25.	Quatrième dimanche après Pentecôte	
DIM. 12 Lundi 13 Mardi 14 Mercr. 15 Jeudi 16 Vendr. 17 Samedi 18	Jean de St-Facond. s. Antoine de Padoue. s. Basile-le-Grand. s. Bernard de Menthon. ss. Ferréol et Fergeux s. Rainier, s. Adolphe. ss. Mare et Marcell.	☽ Prem. quart. le 14, à 5 h. 19 s.
26.	Cinquième dimanche après Pentecôte	
DIM. 19 Lundi 20 Mardi 21 Mercr. 22 Jeudi 23 Vendr. 24 Samedi 25	ste Julienne de Falconieri. st. Silvère, ste Florentin e s. Louis de Gonzague. SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS. ste Audrie, ste Agrippine. s. JEAN-BAPTISTE. s. Guillaume, s. Prosper.	☽ Pleine lune le 22, à 9 h. 12 s.
27.	Sixième dimanche après Pentecôte.	
DIM. 26 Lundi 27 Mardi 28 Mercr. 29 Jeudi 30	ss. Jean et Paul, mm. s. Antheime, s. Ladislas. s. Léon II, p., s. Irénée. ss. PIERRE ET PAUL, ap. Comm. s. Paul. s. Martial.	☾ Dern. quart. le 30, à 5 h. 39 m.

Les jours crois. de 18 m. du 1 au 21 et décr. de 4 m. du 22 au 30.

Faires de juin.

Aarberg	26	Meiringen	2	Verrières	15
Aigle	15	Martigny-B.	13	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bagnes	16	Montfaucon	25	Bâle les vendredis	
Berthoud	2	Monthey	1	Baden (A.)	7
Bienne	2	Morat	1	Berne	7, 21
Brigue	4	Môtiers	13	Berthoud	2
Bulle	9	Moudon	27	Fribourg	25
Chiètres	30	Olten 6	Oron 1	Genève chaque	
Delémont	21	Payerne	16	jour marché au	
Estavayer	8	Porrentruy	20	petit bétail à l'a-	
Fenin	6	Romont	14	battoir.	
Fribourg	13	Rue	15	Langenthal	21
Huttwyl	1	Saignelégier	7	Langnau	3
Landeron	20	St-Aubin, N.	13	Lausanne les mer-	
Langenthal	21	St-Imier	17	credis.	
Langnau	3	St-Ursanne	27	Neuchâtel mardi,	
Laufon	7	Soleure	13	jeudi, samedi	
Lausanne	8	Travers	15	Nyon le 1 ^{er} jeudi	
Locle	14	Yverdon	7		

Toujours plus malin.

— Vous m'avez joliment mis dedans avec votre basset que vous m'avez vendu et qui devait être un si bon rapporteur. Je me promenais l'autre jour dans le parc de la ville, lorsque le vent m'enlève mon chapeau jusque sur l'étang. Pas de danger que mon toutou qui suivait tous les détails de la manœuvre fasse mine de se mouiller les pattes pour quérir mon couvre-chef.

— Ah ! bien, ça n'est pas étonnant. Azor sait bien que c'est défendu de se baigner dans l'étang du parc.

Toujours réclameur.

Le portier de la gare. — (à un voyageur qui, à bout de souffle se présente cinq minutes après l'heure du départ) : Vous avez encore de la chance vous, que votre train a un retard de 15 minutes.

Le voyageur. — 15 minutes de retard ! Quel désordre dans cette administration ; ça ne peut plus aller comme cela !

Juillet



31 jours.

7.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Vendr.	1 s. Théobald, s. Rumold.	☾ Nouv. lune le 6, à 10 h. 20 s.
Samedi	2 VISITATION. s. Otto, év.	
28.	Septième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	3 PRÉCIEUX SANG. s. Irénée.	
Lundi	4 s. Udalric, ste Berthe.	
Mardi	5 ss. Cyrille et Méthode.	
Mercr.	6 s. Isaïe, ste Dominique.	
Jeudi	7 s. Guillebaud, ste Aubierge	
Vendr.	8 ste Elisabeth, s. Kilien.	
Samedi	9 ste Véronique, ste Anatolie	
29.	Huitième dimanche après Pentecôte	☽ Prem. quart. le 14, à 9 h. 42 m.
DIM.	10 7 frères mart., ste Rufine	
Lundi	11 s. Ulric c., s. Pie p.	
Mardi	12 s. Jean-Gualbert, s. Nator	
Mercr.	13 s. Anaclet, p., ste Muritte	
Jeudi	14 s. Bonaventure, év., s. Cyr	
Vendr.	15 s. Henri, ste Bonose.	
Samedi	16 s. Reinelde, s. Faustin.	
30.	Neuvième dimanche après Pentecôte	☽ Pleine lune le 22, à 9 h. 37 m.
DIM.	17 SCAP. Alexis, Marcelline.	
Lundi	18 s. Camille, s. Frédéric.	
Mardi	19 s. Vincent de Paul.	
Mercr.	20 s. Jérôme, ste Marguerite.	
Jeudi	21 ste Praxède, s. Daniel.	
Vendr.	22 ste Marie-Madeleine.	
Samedi	23 s. Apollinaire, s. Liboire.	
31.	Dixième dimanche après Pentecôte.	☽ Dern. quart. le 29, à 10 h. 24 m.
DIM.	24 B. Louise de Savoie, vv.	
Lundi	25 s. JACQUES, ap., s. Christop-	
Mardi	26 ste ANNE, s. Eraste.	
Mercr.	27 s. Vandrille, ste Nathalie.	
Jeudi	28 ss. Nazaire et Celse, Victor.	
Vendr.	29 ste Marthe, s. Loup, év.	
Samedi	30 ss. Abdon et Sennen, mm.	
32.	Onzième dimanche après Pentecôte.	☽
DIM.	31 s. Ignace-Loyola, Germain	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 58 m.

Foire de juillet.

Aarberg	13, 27	Langenthal	19	Sion	23
Aubonne	19	Langnau	1, 20	Soleure	11
Berthoud	7, 14	Lausanne	13	Vevey	26
Bienne	7	Liestal	6	Yverdon	12
Bözingen	11	Locle	12	Zofingen	14
Brévine	28	Madiswyl	7		
Buren	6	Meiringen	7		
Bulle	28	Morat	6	<i>Marchés au bétail.</i>	
Chiètres	28	Moudon	25		
Cossonnay	14	Nyon	7	Raden	5
Delémont	19	Ensingen (Sol.)	18	Bâle, chaque jour.	
Echallens	28	Olten	4	Berne	5, 19
Fiez (V.)	25	Orbe	11	Fribourg	23
Estavayer	13	Oron	6	Lyss dern. vendredi	
Fribourg	11	Payerne	21	Neuchâtel mardi,	
Gimel	18	Porrentruy	19	jeudi, samedi	
Herzogenbuch.	6	Romont	19	Sion	23
Kallnach (B.)	15	Rue	20	Unterseen	1
Laufon	3	Saignelégier	4		
Landeron	18	Sissach	27		

Un riche toupet.

Un avocat, rentrant le soir chez lui, surprend un cambrioleur en train de dévaliser son appartement, il reconnaît en lui un fripon qu'il venait de défendre devant le tribunal et de faire acquitter.

— Alors, c'est là la reconnaissance que vous me gardez après m'être mis en quatre afin de vous faire passer pour un gaillard à peu près honnête!

Le voleur. — M. le Docteur, si vous me dénoncez vous êtes blâmé et joliment!

Entrée défendue.

Un paysan circulant dans le bâtiment de la poste, voit à plusieurs reprises ces mots: Entrée défendue.

— Drôles de malins, tout de même, ces gens de la ville. Ils font d'abord des portes pour pouvoir plaquer dessus: entrée défendue. On dirait qu'ils n'ont pas assez d'argent à jeter par les fenêtres; il faut encore le jeter par les portes. Et c'est toujours le pauvre paysan qui doit payer ces folies.

Août



31 jours.

8.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	1 s. PIERRE AUX L. Ethelwold 2 PORTIONC. s. Alphonse Lig. 3 INVENT. s. ETIENNE. Lydie. 4 s. Dominique, s. Tertulien. 5 N.-D. DES NEIGES. Oswald 6 TRANSFIGURATION. s. Sixte	☾ Nouv. lune le 5, à 7 h. 37 m.
33. DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	Douzième dimanche après Pentecôte 7 s. Gaétan, c., s. Albert, c. 8 B. Pierre Faber, Cyriaque 9 s. Germain, s. Romain. 10 s. LAURENT, m., ste Astérie 11 B. Pierre Lefèvre. Tiburce 12 ste Claire, ste Eunomie. 13 ss. Hippolyte et Cassien.	☽ Prem. quart. le 13, à 3 h. 1 m.
34. DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	Treizième dimanche après Pentecôte. 14 s. Eusèbe, ste Athanasie. 15 ASSOMPTION. s. Alfred. 16 s. Théodule, évêque conf. 17 s. Libérat, m., s. Amor, a. 18 s. Hyacinthe, ste Hélène. 19 s. Sébald, c., s. Rufin, c. 20 s. Bernard, a. d. Philibert	☽ Pleine lune le 20, à 8 h. 14 s.
35. DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	Quatorzième dimanche ap. Pentecôte. 21 s. Joachim, ste Jeanne Ch. 22 s. Symphorien, Timothée. 23 s. Philippe-Béniti, Sidoine 24 s. BARTHÉLEMY, ste Aure. 25 s. Louis, roi, s. Patrice. 26 s. Samuel, s. Zéphirin, p. 27 ste Eulalie, s. Gebhard.	☾ Dern. quart. le 27, à 3 h. 33 s.
36. DIM. Lundi Mardi Mercur.	Quinzième dimanche apr. Pentecôte 28 DÉD. ST-NIC. s. Augustin. 29 Décol. s. Jean, ste Sabine. 30 ste Rose de Lima, vierge. 31 s. Raymond.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 36 minutes.

Foire d'août.

Aarberg	31	Mézières	3	Viège	10
Anet	31	Morat	3	Zofingen	11
Aubonne	2	Moudon	29		
Begnins (V.)	15	Moutier	1		
Bienne	4	Neuveville	31	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bulle	25	Noirmont	1	Aarberg, dernier	
Cossonay	11	Olten	1	mercredi.	
Delémont	16	Oron	3	Baden (A.)	2
Echallens	18	Payerne	18	Berne	2, 16
Estavayer	17	Porrentruy	22	Berthoud	4, 18
Fribourg	1	Romont	17	Fribourg	13
Gimel	29	Rue	10	Langenthal	16
Gorgier	22	Saignelégier	2	Langnau	5
Grandson	31	St-Ursanne	22	Lausanne	16
Landeron	8	Sion	27	Lyss, le dernier	
Langenthal	16	Sissach	24	vendredi.	
Langnau	5	Soleure	8	Neuchâtel mardi	
Laufon	2	Thoune chaque		jeudi, samedi	
Liestal	10	samedi.		St-Imier	19
Lignières (N.)	1	Tourtemagne	13		
Locle	9	Unterseen	5		
Meiringen	4	Val d'Illiez	18		

Un connaisseur.

— Avez-vous entendu ce matin à l'église cette personne au banc devant nous ? Quel accès de toux ! J'ai d'abord eu pitié d'elle. C'est madame X. Je l'ai dit à son mari en sortant de la messe et lui ai recommandé de ne pas négliger ça.

Savez-vous ce qu'il m'a répondu ?

Il m'a dit : — Oh ! ce n'est pas très dangereux. Ma femme a mis pour la première fois aujourd'hui son chapeau neuf. Il ne fallait pas qu'il passe inaperçu.

C'est compréhensible.

— Comment donc, voilà quinze jours que le gypseur travaille à blanchir votre cuisine et il n'a pas encore fini, chez moi en cinq jours il avait tout terminé !

— Ça se peut, mais si je ne me trompe, votre cuisinière a passé la soixantaine, la mienne a vingt ans !

Septembre



30 jours.

9.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Jeu Vendr. Samedi	1 ^{ste} Vêrène, v., s. Gilles, a. 2 s. Etienne, r., ste Maxime 3 s. Guarin, év. c. Sérapie.	☉ Nouv. lune le 3, à 7 h. 6 s.
37.	Seizième dimanche apr. Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeu Vendr. Samedi	4 ss. Anges gar. ste Rosalie. 5 s. Laurent Just., s. Victorin 6 s. Magne, s. Donatien. 7 s. Grat, év., ste Reine. 8 NATIVITÉ NOTRE-DAME. 9 ste Séraphine, veuve. 10 s. Gorgon, s. Rufin.	
38.	Dix-septième dimanche ap. Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeu Vendr. Samedi	11 s. Félix et Régule. Prothus 12 s. Guy, c., s. Serdat, év. 13 s. Aimé, év., s. Euloge. 14 Ex. s. CROIX., s. Materne 15 s. Nicodème, s. Evre. 16 s. Cyprien, mart. 17 STIGMAT. DE S. FRANÇOIS.	☾ Prem. quart. le 11, à 9 h. 11 s.
39.	Dix-huitième dimanche ap. Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeu Vendr. Samedi	18 FÊTE FÉD. NOT.-D. D. 7 D. 19 s. Janvier, ste Constance. 20 Q.-T. Eustache, Candide. 21 s. MATTHIEU, apôtre. 22 s. Maurice, martyr. 23 Q.-T. s. Lin, ste Thècle. 24 Q.-T. N.-D. DE LA MERCI	☽ Pleine lune le 19, à 5 h. 52 m.
40.	Dix-neuvième dimanche ap. Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeu Vendr.	25 s. Thomas de Villeneuve. 26 ss. Valérien et compagnons 27 ss. Côme et Damien, mm. 28 s. Venceslas, s. Exupère. 29 s. MICHEL, arch., Ludwin 30 s. Jérôme, Ours et Victor.	☾ Dern. quart. le 25, à 9 h. 54 s.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 42 m.

Foire de septembre.

Aarberg	14, 28	Herzogenbuch.	14	Rue	14
Aigle	24	Landeron	19	Saignelégier	6
Albeuve	26	Langenthal	20	Schwarzenbourg	20
Aniviers	27	Langnau	2	Schwytz	24
Aubonne	13	Laufon	6	St-Blaise	12
Bâle	22	Lausanne	14	St-Cergues	15
Berne	6, 20	Locle	13	Ste-Croix	16
Berthoud	1	Madiswyl	28	St-Nicolas	21
Bienne	8	Malleray	28	Sembracher	21
Bulle	28, 29	Martigny-V.	26	Simplon	28
Buren	7	Meiringen	1, 22	Sion	24
Cerlier	14	Montfaucon	12	Soleure	12
Champéry	16	Monthey	14	Sumiswald	30
Charmey	26	Morges	21	Tavanne	15
Château-d'Œx	1, 15, 22	Morgins	17	Thoune chaque	
Chatel-St-Denis	12	Morat	7	samedi.	
Chaux-de-F.	7	Moudon	26	Tourtemagne	28
Chiètres	29	Nyon	29	Tramelan	21
Cossonay	8	Œnsingen	19	Unterseen	2, 23
Courtelay	24	Olten	5	Valanzin	30
Delémont	20	Orbe	5	Vai d'Illiez	23
Echallens	22	Ormont-dessus	5, 20	Verrières	15
Estavayer	7	Oron	7	Viège	27
Erlenbach	8	Payerne	15	Yverdon	20
Fontaines(N.)	19	Planfayon	14	Zermatt	23
Fribourg	5	Porrentruy	19	Zofingen	8
Frutigen	6	Pont-de-Martel	6	Zweisimmen	7
Gessenay	6	Provence	19		
Glovelier	14	Reichenbach	20, 21	<i>Marchés au bétail</i>	
Gruyères	14	Romont	6	Fribourg	17

Le papa. — Ta maman m'a dit que tu avais de nouveau menti, Auguste, apprends qu'à ton âge je n'avais pas encore dit un seul mensonge.

Auguste. — Alors, quand as-tu commencé, papa ?

— Oui grand-père, moi, je suis pour l'affranchissement de la femme !

— Mais ma chère enfant, si tu étais affranchie, c'est que tu serais timbrée !...

Octobre



31 jours.

10.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Samedi	1 s. Remi, évêq., s. Bavon.	☾ Nouvelle lune le 3, à 9 h. 32 m.
41.	Vingtième dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	2 ROSAIRE. s. Léger, évêque.	
Lundi	3 s. Candide, s. Ewalde.	
Mardi	4 s. Francois d'Assise.	
Mercur.	5 ss. Placide et compagnons	
Jeudi	6 s. Bruno, fond., ste Foi.	
Vendr.	7 s. Serge, m., s. Auguste.	☽ Prem. quart. le 11, à 2 h. 40 s.
Samedi	8 ste Brigitte, ste Laurence	
42.	Vingt-unième dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	9 MATERNITÉ STE-VIERGE.	
Lundi	10 s. François de Borgia, c.	
Mardi	11 ste Placidie, s. Gommer.	
Mercur.	12 s. Maximilien, ste Herlinde	
Jeudi	13 s. Edouard, r., s. Hugolin.	
Vendr.	14 s. Callixte, p., s. Burcard	
Samedi	15 ste Thérèse, s. Roger.	☽ Pleine lune le 18, à 3 h. 24 s.
43.	Vingt-deux. dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	16 PURETÉ SAINTE-VIERGE.	
Lundi	17 B. Marg.-Marie Alacoque.	
Mardi	18 s. Luc, évang, s. Athénodore	
Mercur.	19 s. Pierred'Alc., steFréwisse	
Jeudi	20 s. Jean de Kanty.	
Vndre.	21 ste Ursule, s. Hilarion.	
Samedi	22 ste Alodie, ste Cordule.	☽ Dern. quart. le 25, à 6 h. 48 m.
44.	Vingt-trois. dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	23 FÊTE SAINTES RELIQUES.	
Lundi	24 s. Raphael, s. Hevergiste.	
Mardi	25 ss. Chrys. et Darie.	
Mercur.	26 s. Evariste, s. Bernwald.	
Jeudi	27 s. Frumence, év. Florentin	
Vendr.	28 ss. SIMON ET JUDE, ap.	
Samedi	29 ste Ermélinde, ste Eusébie	
45.	Vingt-quat. dimanche ap. Pentecôte.	☽
DIM.	30 ste Zénobie, s. Sérapion.	
Lundi	31 s. Loup, év., ste Lucille.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 44 m.

Foire d'octobre.

Adelboden	6	Fribourg	3	Oron	5
Aigle	29	Frutigen	14	Payerne	20
Alpnach	5	Gessenay	4, 26	Planfayon	19
Anet	26	Gimel	3	Porrentruy	17
Aarberg	12, 26	Grandson	5	Reichenbach	18
Bagnes	25	Gryon	4	Romont	11
Bayards	3	Hérémeace	28	Rue	19
Berne	4, 18, 25	Huttwyl	12	Saignelégier	3
Bex	20	Kallnach	21	Schwarzenb.	27
Bienne	13	Landeron	17	Schwytz	10
Bözinen	31	Langenthal	18	Sion	1, 22, 29
Brienz	5	Languau	7	Soleure	10
Brigue	4, 17	La-Roche	10	Ste-Croix	19
Bulle	20	La-Sarraz	18	St-Imier	21
Buren	26	Laufon	4	St-Maurice	11
Château-d'Ex	6, 14, 20	Lausanne	12	St-Ursanne	24
Châtel-St-D.	17	Liestal	19	Tramelan	12
Chaux-de-Fonds	5	Louèche-V.	11	Val d'Illier	20
Chavornay	5	Martigny-B.	17	Vevey	25
Combremont-G.	26	Mézières, V.	12	Yverdon	25
Conthey	17	Meiringen	6, 14		
Cossonay	6	Monthey	12, 26	<i>Marchés au bétail.</i>	
Delémont	18	Morat	5	Bâle, les vendr.	
Echallens	27	Moudon	31	Fribourg	15
Erlenbach	6	Moutier	11	Langenthal le 3 ^e	
Estavayer	12	Ollon	14	mardi.	
Evionnaz	25	Orbe	10		
Evolènes	17	Ormont-dessus	7, 17		

Devant le juge.

Le président, au témoin, (laide et maussade personne).
— Le prévenu avoue vous avoir dérobé un baiser, mais il prétend qu'il s'est trompé de personne. Vous a-t-il au moins fait ses excuses et en quels termes ?

Le témoin, (un peu gêné). — Il n'a dit que « Aie, quelle déveine ! »

Entre bonnes amies.





Emma. — Voilà, si j'épouse Charles je crains pour Ernest...

Sophie. — Et moi je crains pour Charles.

Novembre



30 jours.

11.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	1 LA TOUSSAINT. s. Amable. 2 COMM. DES TRÉPAS. s. Tobie 3 ste Ida, vv., s. Hubert. 4 s. Charles Borromée, card. 5 ss. Zacharie et Elisabeth.	 Nouvelle lune le 2, à 2 h. 56 m.
46.	Vingt-cinq. dimanche apr. Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	6 s. Protais, év., s. Léonard. 7 s. Ernest, a., s. Engelbert. 8 Les 4 couronnés, Godefroi. 9 s. Théodore, m. s. Oreste. 10 s. André Avel., ste Florenc' 11 s. Martin, év., s. Véran. 12 s. Martin, p., s. Ruf.	 Prem. quart. le 10, à 6 h. 29 m.
47.	Vingt-six. dimanche apr. Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	13 PATRON. SAINTE-VIERGE. 14 s. Imier. ste Vénérande. 15 ste Gertrude, s. Léopold. 16 s. Othmar, s. Fidence. 17 s. Grégoire le Thaumatur. 18 DÉD. BASIL. SS. PIER. ET P. 19 ste Elisabeth, s. Pontien.	 Pleine lune le 17, à 1 h. 25 s.
48.	Vingt-sept. dimanche apr. Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	20 s. Félix de Valois, Edmond 21 PRÉSENTATION N.-D. 22 ste Cécile, s. Philémon. 23 s. Clément, ste Félicité. 24 s. Jean de la Croix, Flore. 25 ste Catherine, ste Juconde. 26 s. Pierre d'Al., s. Conrad.	 Dern. quart. le 23, à 7 h. 13 s.
49.	Premier dimanche de l'Avent.	
DIM. Lundi Mardi Mercr.	27 Avent. Josaphat, Colomban. 28 s. Sosthène, s. Hortulan. 29 ste Illuminée, Saturnin. 30 s. ANDRÉ, apôt., s. Zozime.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 18 m.

Foire de novembre.

Aarberg	9, 30	Grandson	16	Porrentruy	21
Aigle	19	Gimel	7	Rolle	18
Aubonne	1	Herzogenbuch.	9	Romont	8
Avenches	4	Landeron	21	Rougemont	12
Baden (A.)	2	Langenthal	15, 29	Rue	16
Berne	28	Langnau	2, 4	Saiguelégier	2
Berthoud	3, 10	La Sarraz	15	St-Aubin, N.	7
Bex	5	Laufon	8	St-Imier	18
Bienne	10	Laupen	3	St-Maurice	7
Brienz	9, 10	Lausanne	9	Sierre	26
Bulle	10	Loche	8	Soleure	14
Cerlier	30	La-Roche	28	Sumiswald	4
Château-d'Ex	3, 17	Lucens	9	Unterseen	23
Châtel-St-D.	21	Meiringen	3, 21	Thoune	9
Chiètres	24	Monthey	16	Tramelan	16
Cossonay	10	Morat	2	Vevey	29
Cully	18	Morges	16	Viège	12
Delémont	15	Moudon	28	Villeneuve	17
Domdidier	8	Neuveville	30	Vouvry	10
Echallens	24	Nyon	3	Zofingue	10
Estavayer	9	Ensingen (Sol.)	23	Zweismimmen	16
Erlenbach	8	Ollon	18	<i>Marchés au bétail</i>	
Fribourg	14	Olten	21	Fribourg	26
Frutigen	19	Ormont-dessus	25	Neuchâtel	mardi,
Gessenay	14	Payerne	17		jeudi, samedi

Le nez de notre aubergiste.

— Qu'est ce que vous pensez du nez de notre aubergiste? Lui prétend que pendant l'hiver 1900 il a eu le nez gelé.

— Ça a dû être dans tous les cas un hiver bien rigoureux, ou peut-être un automne d'une beauté exceptionnelle!

Un bon fils.

Un bonhomme aperçoit un garnement de son voisinage en train de pénétrer clandestinement par une fenêtre dans une charcuterie.

— Mais, malheureux, lui fait-il, penses un peu à ta brave mère!

— Oui, oui! maman aura aussi une saucisse.

Décembre



31 jours.

12.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Jeudi Vendr. Samedi	1 s. Eloi, s. Diodore. 2 ste Bibiane, ste Pauline 3 s. François-Xavier, Luce.	☾ Nouvelle lune le 1, à 10 h. 11 s.
50.	Deuxième dimanche de l'Avent.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	4 J. ste Barbe, s. Osmond. 5 s. Pierre Chrysol., év. 6 s. NICOLAS, ste Denyse. 7 s. Ambroise, ste Fare. 8 IMMACULEE-CONCEPTION. 9 ste Léocadie, s. Syr. 10 Transl. ste Maison Lorette.	☽ Premier quart. le 9, à 8 h. 5 s.
51.	Troisième dimanche de l'Avent.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	11 J. s. Damase, p., s. Sabin. 12 s. Synèse, m. 13 ste Lucie, s. Josse. 14 Q.-T. s. Agnel, Eutropie 15 s. Célien, ste Chrétienne. 16 Q.-T. s. Eusèbe, ste Albine 17 Q.-T. ste Adélaïde, Lazare.	☽ Pleine lune le 16, à 0 h. 5 s.
52.	Quatrième dimanche de l'Avent.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	18 ATTENTE DIV. ENF. MARIE. 19 s. Némèse, s. Darius 20 s. Ursanne, s. Ammon. 21 s. THOMAS, s. Festus, m. 22 s. Florus, s. Zénon. 23 ste Victoire, s. Dagobert. 24 s. Delphin, ste Irmine.	☾ Dern. quart. le 23, à 11 h. 36 m.
53.	Dimanche de Noël.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	25 NOËL. ste Eugénie, Anastas. 26 s. ETIENNE, diacre m. 27 s. JEAN, ap., s. Théophile. 28 ss. INNOCENTS, s. Abel. 29 s. Thomas Cant., ste Eléon 30 s. Sabin, év., s. Libère, év. 31 s. SYLVESTRE, p, ste Mélanie	☽ Nouvelle lune le 31, à 5 h. 21 s.

Les jours décroissent de 20 minutes du 1^{er} au 21,
et croissent de 4 minutes du 22 au 31.

Foire de décembre.

Aarberg	14, 28	Langnau	2	Saignelégier	5
Aigle	17	Laupen	29	Schwarzenb.	26
Aubonne	6	Liestal	7	Sion	24
Bâle	15	Loche	13	Soleure	12
Baden (A.)	6	Martigny-B.	5	Sumiswald	31
Berthoud	29	Monthey	31	Tramelan	14
Bienne	29	Morat	7	Unterseen	2, 20
Bulle	1	Morges	21	Zweisimmen	8
Buren	21	Moudon	27		
Château-d'Œx	1, 15	Neuveville	28	<i>Marchés au bétail</i>	
Châtel-St-D.	19	Nidau	13	Bâle, les vendred.	
Cossonay	26	Nyon	1	Berne	6, 10
Delémont	20	Ollon	16	Fribourg	17
Echallens	22	Olten	19	Interlaken	2, 20
Estavayer	14	Orbe	19	Lausanne	14
Fribourg	5	Oron	7	Neuchâtel mardi	
Grandson	21	Payerne	15	jeudi, samedi	
Huttwyl	7	Porrentruy	19	Nyon	1
Landeron	19	Reichenbach	13	Sion	24
Laufon	6	Romont	6		
Langenthal	20, 27	Rue	21		

Un futur beau-père à son futur gendre.

Le beau-père (en tapant amicalement sur l'épaule de son gendre): — Hé bien mon ami! ne vous faites pas trop de soucis en ce qui concerne vos dettes. Tenez, entre nous, moi qui vous parle, j'en ai un bien autre paquet...

C'est de la franchise.

— Avec les appointements que vous avez, mon cher ami, vous ne pouvez pas songer à entretenir une famille.
— C'est la raison pour laquelle mon choix s'est porté sur Mademoiselle votre fille, Monsieur le conseiller.

— Ah!

La maman (en voyant son gosse cracher une gorgée d'eau qu'elle vient de lui faire prendre)— C'est tout-à-fait le papa!...

AVIS

Les rédacteurs des *Etrennes fribourgeoises* ont l'honneur de rappeler qu'ils acceptent toujours avec reconnaissance les articles que l'on veut bien leur envoyer, surtout lorsqu'ils rentrent dans le domaine de notre histoire nationale, de l'archéologie, de la géographie, de la statistique, des sciences naturelles, de l'hygiène, de notre vie littéraire et artistique, etc. Mais, en même temps, ils prient instamment MM. les collaborateurs de bien vouloir leur annoncer d'avance leurs travaux et de les leur faire parvenir dès les premiers jours de juillet et plus tôt si possible, un trop grand retard les mettant dans le cas ou de refuser, bien à regret, les articles qui leur sont présentés, ou de différer outre mesure la publication de nos *Etrennes*.

Afin que l'état des foires et marchés paraisse d'une façon aussi complète et exacte que possible, les autorités locales sont priées d'adresser à MM. Haassenstein et Vogler, Bureau des Almanachs, Genève, la liste des foires qui se tiennent dans leur commune, de leur indiquer les changements survenus, ainsi que les erreurs qui auraient pu se glisser dans la présente édition. La maison précitée a bien voulu se charger de communiquer ces dates et changements aux principaux almanachs.

Quant à la liste des autorités et des fonctionnaires de l'Etat, bien que dressée avec tout le soin possible, elle ne saurait rester rigoureusement exacte, vu les nombreux changements qui ne manquent jamais de survenir entre l'époque où cet opuscule sort de presse et le commencement de l'année suivante.

AUTORITÉS FÉDÉRALES**Conseil fédéral.**

- MM. Deucher, Adolphe, de Steckborn (Thurg.), président.
Comtesse. Robert, de La Sagne (Neuch.), vice-présid.
Muller, Edouard, de Nidau (Berne).
Brenner, Ernest, de Bâle
Ruchet, Marc, de Bex (Vaud)
Forrer, Louis, de Bâretswyl (Zurich)
Schobinger, Joseph-Antoine, de Lucerne.

Tribunal fédéral.

MEMBRES.

- MM. D^r Perrier, Emile, de Châtel-St-Den. (Frib.), président.
D^r Merz, Viktor, Hâgendorf (Sol.) et Thoune, vice-prés.
D^r Jæger, Charles, de Pfæfers.
Soldati, Auguste, de Neggio (Tessin).
Clausen, Félix, de Mühlebach (Valais).
Monnier, Fréd.-Aug., de Neuchâtel.
D^r Hævey, Georges, de Pompaple (Vaud).
D^r Honegger, Henri, de Zurich.
Ursprung, Albert, d'Ueken et Zurzach (Argovie).
D^r Ostertag, Fritz, Bâle.
D^r Schmid, François, d'Altdorf (Uri).
D^r Picot, Ernest, de Genève.
D^r Affolter, Albert, de Gerlafingen (Soleure).
D^r Schurter, Emile, de Bachenbûlach (Zurich).
Reichel, A.-K., d'Oberburg (Berne).
Stooss, Alfred, de Berne.
D^r Gottofrey, Vincent, d'Estavayer (Fribourg).
D^r Weiss, Théodore, de Zurich.
Kirchhofer, à Schaffhouse.

SUPPLÉANTS.

- MM. D^r Lutz-Muller, J.-Gebhard, de Thal.
Décoppet, Camille, de Suscévaz (Vaud).
D^r Scherrer, Paul, de Bâle.
Ritzchel, Marc-Eugène, de Genève.
Calonder, Félix-Louis, de Trins, à Coire.
Gabuzzi, Stephano, de Bellinzona.
Geel, Jean, de Sargans, à St-Gall.
Ammann, Albert, de et à Schaffhouse.
Hauser, Victor, de Horgen, à Zurich.

AUTORITÉS LÉGISLATIVES

GRAND CONSEIL

Cercle de la Sarine. — 27 députés.

- MM. Weissenbach, Antonin, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Menoud, Paul, négociant, à Fribourg.
 Jaquet, Isidore, syndic, à Grolley.
 Biolley, Udalrich, à Praroman.
 Michel, Ernest, négociant, à Fribourg.
 Cardinaux, Louis, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Reynold, Alfred, colonel, à Nonan.
 Reynaud, Balthasar, à Farvagny.
 Lapp, Guillaume, pharmacien, à Fribourg.
 Genoud, Léon, à Fribourg.
 Æby, Stanislas, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Weck, Robert, juge cantonal, à Fribourg.
 Chatagny, Louis, syndic, à Corserey.
 Barbey, Pierre, syndic, à Onnens.
 Kæch, Joseph, juge de paix, à Lossy.
 Gobet, François, à Noréaz.
 Chollet, Henri, au Guintzet.
 Théraulaz, Alphonse, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Margueron, Maurice, syndic, à Cottens.
 Wicht, Philippe, à Marly.
 Roulin, juge de paix, à Treyvaux.
 Chavaillaz, Joseph, syndic, à Ecuwillens.
 Maillardoz, Albert, à Fribourg.
 Schenevey, Etienne, à Belfaux.
 Ducrest, Joseph, à Rossens.
 Gross, Alphonse, syndic, à Arconciel.

Cercle de la Singine. — 15 députés.

- MM. Boschung, François, à Ueberstorf.
 Rapo, Jean, syndic, à Bœsingen.
 Blanchard, Nicolas, syndic, à Tavel.
 Andrey, Amédée, à Ameismühle (Tavel).
 Bæriswyl, Jean, à Alterswyl.
 Wæber, Ulrich, syndic, à Schmitten.
 Zurkinden, Jean, à Guir.

- MM. Diesbach, Max, à Villars-les-Jones.
 Spicher, Frantz, président du tribunal, à Fribourg.
 Jungo, Pierre, à Schmitten.
 Lauper, Joseph, à Plasselb.
 Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg.
 Weck, Louis, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Offner, Peter, à Planfayon.
 Schwaller, Martin, St-Antoine.

Cercle de la Gruyère. - 19 députés.

- MM. Mossu, Louis, syndic, à Broc.
 Reichlen, Alfred, juge de paix, à Bulle.
 Morard, Antoine, à Pont-en-Ogoz.
 Barras, Auguste, à Bulle.
 Ecoffey, Emile, syndic, à Villars-sous-Mont.
 Villosz, Pierre, syndic, à Sorens.
 Fracheboud, Pierre, Lessoc.
 Ecoffey, Jean, Rueyres-Treyfayes.
 Romanens, Théophile, syndic, à Vuippens.
 Charrière, Louis, syndic, à Cerniat.
 Murith, Robert, secrét. com., à Gruyères.
 Buchs, Paul, syndic, à Bellegarde.
 Despond, Pierre, officier d'état civil, à Vuadens.
 Borcard, Maurice, à Vaulruz.
 Morard, Louis, président du tribunal, à Bulle.
 Rigolet, Sylvestre, à La-Roche.
 Delatena, Joseph, avocat, à Bulle.
 Overney, Calybite, à Charmey.

Cercle du Lac. — 13 députés.

- MM. Guillod-Chervet, Louis, à Praz.
 Leicht, Fritz, à Salvagny.
 Dinichert, Constant, à Montilier.
 Schorro, Rodolphe, à Liebistorf.
 Gutknecht, Jean, à Agrimoine.
 Lutz, Adolphe, gérant, à Greng.
 Liechti, Hermann, à Morat.
 Benninger, Jean, Salvagny.
 Perrottet, Jean, à Cormérod.
 Etter, Emile, à Ormev.
 Audergon, Louis, à Misery.
 Guillod, Henri, à Nant.
 Werro, Alphonse, à Cormérod.

Cercle de la Glâne. — 12 députés.

- MM. Crausaz, Joseph, médecin à Romont.
 Dutoit, Joseph, syndic, à Prez-vers-Siviriez.
 Berset, André, syndic, à Villargiroud.
 Raboud, Alexandre, à Romont.
 Conus, François, notaire, à Rue.
 Chatton, Eugène, à Romont.
 Dumas, Claude, à Villariaz
 Joye, Léandre, syndic, à Tornny-le-Grand.
 Deschenaux, Eugène, président, à Fribourg.
 Brayoud, Maurice, à Massommens
 Grand, Eugène, conseiller national, à Romont.
 Jaccoud, Joseph, syndic, à Promasens.

Cercle de la Broye. — 12 députés.

- MM. Francey, Alexandre, à Cousset (Montagny-l.-M.).
 Moret, Eloi, juge, à Ménières.
 Torche, Fernand, présid. de trib., à Estavayer.
 Grandgirard, Isidore, syndic, à Cugy.
 Bæchler, Louis, syndic, à Vallon.
 Progin, Eugène, syndic, à Léchelles.
 Bullet, Léon, notaire, à Estavayer.
 Python, Georges, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Broye, Donat, syndic, à Nuvilly.
 Dessibourg, Honoré, officier d'état civ., à St-Aubin.
 Chassot, Alfred, avocat, à Fribourg.
 Butty, Louis, à Estavayer.

Cercle de la Veveyse. — 7 députés.

- MM. Genoud, Victor, à Châtel-St-Denis.
 Esseiva, Louis, à Fiaugères.
 Monnard, Pierre, à Attalens
 Perrin, Léon, syndic, à Semsales.
 Genoud, Louis, à Fribourg.
 Currat, Alexandre, au Crêt.
 Philipona, Joseph, prés. du trib., à Châtel-St-Denis.

AUTORITÉ EXÉCUTIVE ET ADMINISTRATIVE

CONSEIL D'ÉTAT

Le Pouvoir exécutif et administratif est confié à un Conseil d'Etat nommé par le Grand Conseil. Le Conseil d'Etat est composé de sept membres. La durée de ses fonctions est de cinq ans. Après chaque renouvellement du Grand Conseil, il y a un renouvellement intégral du Conseil d'Etat.

(Const., art. 49 et 50.)

- MM. Python, Georges, président.
 Weck, Louis, vice président.
 Théraulaz, Alphonse, conseiller d'Etat.
 Aeby, Stanislas, »
 Cardinaux, Louis, »
 Weissenbach, Antonin, »
 Deschenaux, Eugène, »

Chancellerie d'Etat.

CHANCELIER.

M. Godel, Charles.

VICE-CHANCELIER.

M.

RÉGISTRATEUR.

M. Muller, Albin.

BURALISTES.

MM. Berguin, Xavier.
 David, Louis.
 Dousse, Joseph.

HUISSIERS D'ÉTAT.

MM. Corminbœuf, Eloi. MM. Bise, Emile.
 Cuennet, Nicolas. Droux, Joseph.

CONCIERGE: M. Cuennet, Nicolas.

DIRECTIONS DU CONSEIL D'ÉTAT

ET FONCTIONNAIRES QUI EN DÉPENDENT.

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES ARCHIVES

Directeur. MM. Python, Georges, conseiller d'Etat.
Suppléant. Deschenaux, Eugène, conseil. d'Etat.
Chefs de service. Gremaud, Emile.
 »
 » Barbey, Firmin.

Département de l'Instruction publique**Commission des études.**

Section française.

MM. Python, directeur de l'Instruction publique, président.
 Bise, Emile, receveur.
 Esseiva, Léon, R^{me} Prévôt.
 Brunhes, Jean, professeur.

Section allemande.

MM. D^r Schnürer, Gustave, professeur.
 Perroulaz, Robert, curé à Guin.

Section technique.

MM. D^r Daniëls, François, professeur.
 Daguet, Léon, chimiste.

Section de Morat.

MM. Lademann, préfet, vice-président, à Morat.
 Schaffner, pasteur, à Chiètres.
 Müller, Samuel, au Löwenberg.
 Hug, Gustave-Théodore, greffier, à Morat.
 Margot, Alfred, directeur des écoles, à Morat.
 Merz, Richard, inspecteur, à Meyriez, secrétaire.

Bibliothèques cantonale et universitaire et Musées.

MM. Diesbach, Max, bibliothécaire.
 sous-bibliothécaire.
 Handrick, F., aide-bibliothécaire.
 Dubois, Frédéric, secrétaire.
 Musy, prof, conserv. du musée d'histoire naturelle.
 Boccard, Raymond, conservateur du musée historique
 et artistique.

Archéologue cantonal.

M. Ducrest, François, professeur, à Fribourg.

Commission des Musées scientifiques.

MM. D^r Cuony, Xavier, présid. MM. D^r Kathariner, L., prof.
 Castella, F., doyen. D^r Brunhes, Jean, prof.
 Gremaud, Am., ingén. D^r Ursprung, Alfr., prof.
 D^r Baumhauer, H., prof. Musy, Maur., prof., secr.
 D^r Girard, R., prof.

Université de Fribourg.

Recteur de l'Université : M. le D^r Brunhes, Jean.

Doyen de la Faculté de Théologie : R. P. Allo Bernard.

» » *de Droit* : M. le pr. D^r Lampert, Ulrich.

» » *des Lettres* : R. P. Munnynck

» *des Sciences* : M. le prof. D^r Daniels, Fr.

Chancelier de l'Université : M. Weyrich, Nicolas.

PROFESSEURS.

Faculté de Théologie.

Mgr Kirsch, J.-P. (Patrologie et Archéologie).

Rév. P. del Prado (Dogmatique spéculative).

P. Mandonnet (Histoire ecclésiastique).

D^r Beck (Pastorale et Liturgie).

P. Zapletal, Vincent (Exégèse de l'ancien Testament).

P. Weiss, Albert (Apologétique).

P. Fei (Dogmatique positive).

D^r Speiser (Droit ecclésiastique).

P. Jordan de Langen-Wendels (Morale pratique).

P. Allo, Bernard (Exégèse du nouveau Testament).

S. A. R. le prince Maximilien de Saxe (Liturgie).

R. P. Prummer, Dominik (Morale pratique).

R. P. Manser, Gall (Philosophie).

R. P. Knar, Maurus (Histoire ecclésiastique).

R. P. Montagne, Ambroise (Philosophie).

Faculté de Droit.

MM. Clerc, Cyprien (Droit civil, droit fédéral privé).

Philipona, Fr., procureur général (Procédure civile,
 droit public fédéral, poursuites et faillites).

D^r Favre (Médecine légale).

Bise, Emile (Droit pénal et droit des gens).

D^r Jaccoud, Jean (Droit naturel, économie politique).

D^r Fietta, Paul (Droit civil français).

- MM. D^r Pedrazzini, Martin (Droit public général et ecclés.).
 D^r Oser, Hugo (Droit fédéral et cantonal privé).
 D^r Hauptmann, Félix (Encyclopédie et méthodologie du droit).
 D^r von Overbeck, Alfred (Droit pénal, procédure civile et pénale).
 D^r Lampert (Droit ecclésiastique et droit public. Philosophie du droit).
 D^r Gariel Georges (Econ. polit. et science des finances).
 D^r v. Kostanecki, Anton (Economie politique).
 D^r Ruhland, Gust (Economie politique). En congé.
 D^r Liesker, Gerhard (Philosophie du droit et histoire de la philosophie du droit).
 D^r Tuor (Droit romain).
 D^r Zehntbauer, Richard (Droit privé allemand et histoire du droit germanique).
 D^r Schorer, Hans (Statistique).
 D^r Turmann, Max (Sciences commerciales).
 D^r Scheimpflug, Charles (Droit public général).

Faculté des Lettres

- MM. D^r Steffens, Franç. (Paléographie et diplomatique).
 D^r Schnürer, Gustave (Histoire du moyen âge. Histoire moderne).
 D^r Dobrzycki, Stanislas (Langues et littératures slaves).
 D^r Grimme, Hubert (Langues et littératures orientales).
 D^r Büchi, Alb. (Histoire suisse. Histoire de l'antiquité).
 R. P. Michel, Léon (Philosophie).
 Giraud, Victor (Littérature française). En congé.
 de Munnynck, Marc (Philosophie).
 D^r Wagner, Pierre (Science et histoire de la musique).
 D^r Piccardt, Antoine (Philologie et archéologie class.).
 D^r Lessiak, Primus (Langues et littératures germaniques).
 D^r Kosch, Guillaume (Langue et littérature allemande moderne).
 D^r Arcari, Paul (Langue et littérature italiennes).
 D^r Bertoni, Jules (Philologie romane).
 Roussel, Alfred (Sanskrit et philologie indienne).
 D^r v. Etmayer Charles (Langue et littérature romanes).
 Champagne de Labriolle, Pierre-Henri (Langue latine).
 Masson, Maurice (Littérature française).

- MM.** D^r Kompernass, Johann (Byzanistik)
 D^r Decurtins, Gaspard (Histoire de la civilisation).
 Zeiller, Jacques (Histoire de l'antiquité).
 D^r Besson, Marius (Histoire).
 Van Cauwelaert, Franz (Psychologie expérimentale et
 pédagogique)
 Lecteurs: D^r Girardin, Joseph (Français).
 Lombriser, Joseph (Allemand).
 Freely (Frédéric (Anglais).

Faculté des Sciences.

- D^r de Kowalski, Joseph (Physique).
 D^r Baumhauer, Henri (Minéralogie).
 D^r Dhéré, Ch. (Physiologie).
 D^r Bistrzycki, Augustin (Chimie analytique et organi-
 que pure et appliquée).
 D^r Estreicher de Rozbierski, Thadée (Chimie générale
 et inorganique).
 D^r Daniëls, François (Mathématiques appliquées).
 D^r Girard, Raymond (Géologie et Paléontologie).
 D^r Kathariner, L. (Anatomie comparée et Zoologie).
 D^r Brunhes, Jean (Géographie physique).
 D^r Gockel, Alb. (Chimie, physique et météorol.)
 D^r Ursprung, Alfred (Botanique).
 D^r Girardin, Paul (Géographie).
 Breuil, Henri (Ethnographie).
 D^r Glücksmann, Sigismond (Bactériologie et Hygiène)

Collège cantonal St-Michel.

- | | |
|--------------------------------|---|
| <i>Recteur.</i> | MM. D ^r Jaccoud, Jean, abbé. |
| <i>Préfet du Collège.</i> | Schwaller, Victor. |
| <i>Préfet de l'Internat.</i> | Pasquier, Jos., abbé. |
| <i>Surveillant du collège.</i> | Fontaine, Emile. |

Cours académique du Lycée.

- | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| <i>Apologétique et esthétique</i> | MM. D ^r Jaccoud, abbé. |
| <i>Philosophie</i> | R. P. Montagne, Amb. |
| <i>Physique et chimie.</i> | Ræmy, Joseph. |
| <i>Chimie organique</i> | Haas, Alexandre. |
| <i>Histoire naturelle.</i> | Musy, Maurice. |
| <i>Mathématiques</i> | Wæber, Maurice. |
| <i>Histoire.</i> | Ducrest, Fr., abbé. |
| <i>Littérature française.</i> | Fèugère, Anatole. |
| <i>Langue allemande.</i> | Hug, Albert. |
| <i>Géographie physique.</i> | Richoz, Léon. |

Langues anciennes. MM. Girardin, Joseph.
Préparateur d'histoire naturelle.
Préparateur de physique et chimie

Gymnase. Section littéraire française.

1 ^{re} classe.	MM. Crausaz, Antonin, abbé.
2 ^{me} »	Sausser, Léon, abbé.
3 ^{me} »	Morand, Elie, abbé.
4 ^{me} »	Genoud, J., abbé.
5 ^{me} »	Dusseiller, E., abbé.
6 ^{me} »	Charpine, Albert, abbé.
<i>Histoire.</i>	Besson, abbé.
<i>Mathématiques.</i>	Chaney, Jules.
<i>Histoire naturelle.</i>	Musy, Maurice.
<i>Allemand.</i>	Derungs, Léon Ant.
»	Lombriser, Joseph.
<i>Géographie.</i>	Richoz, Léon.
<i>Dessin d'imitation.</i>	Reichlen, J.

Section littéraire allemande.

1 ^{re} classe.	MM. Hermann, Georges.
2 ^{me} »	Zurkinden, Joseph.
3 ^{me} »	R. P. Scheuring, Martin.
4 ^{me} »	R. P. Wickl, Placide.
5 ^{me} »	R. P. Rütig, Joseph.
6 ^{me} »	R. P. Kapper, Albert.
<i>Langue française pour les allemands.</i>	MM. Girardin, Joseph. Reidy, Pierre.
<i>Branches spéciales :</i>	
<i>Histoire nat. et géographie.</i>	Liebig, Paul.
<i>Mathématiques.</i>	Hug, Albert.
<i>Histoire.</i>	Lombriser, Joseph.

Ecole industrielle.

<i>Instruction religieuse.</i>	MM. Richoz, Léon.
<i>Histoire.</i>	Ducrest, François.
<i>Langue anglaise.</i>	
<i>Arithmétique et comptabilité.</i>	Plancherel, Donat.
<i>Langue française.</i>	D ^r Girardin, Joseph.
<i>Langue allemande.</i>	Derungs, Jean-Ant.
<i>Cours spécial de français aux allemands.</i>	
<i>Géographie.</i>	Richoz, Léon.
<i>Mathématiques.</i>	Hug, Albert.

A. Section technique.

<i>Mathématiques.</i>	MM. Wæber, Maurice.
»	Chaney, Jules.
<i>Physique et chimie.</i>	Ræmy, Joseph.
<i>Histoire naturelle.</i>	Musy, Maurice.
<i>Histoire.</i>	Ducrest, François.
<i>Littérature.</i>	Dusseiller Emile.
<i>Allemand.</i>	Lombriser, J.

B. Section commerciale.

<i>Sciences commerciales.</i>	MM. Nepper, Jules.
	Rotzetter, Jean.
	Lombriser, J.
<i>Allemand.</i>	
<i>Anglais.</i>	
<i>Italien.</i>	Arcari, Paul.
	Stadelmann, Jean.
<i>Littérature.</i>	Charpine, Albert.
<i>Géographie commerciale.</i>	D ^r Brunhes, Jean.
<i>Economie politique.</i>	Bondallaz.
<i>Chimie et vérification de marchandises.</i>	Evêquoz, Adrien.
<i>Cours administratif.</i>	Gremaud, Nicolas.
<i>Sténographie et dactylographie.</i>	Bonabry.

Maîtres attachés à l'établissement.

<i>Religion pour les élèves réformés.</i>	MM. Schwarz, pasteur.
<i>Dessin académique.</i>	Reichlen, Jos.
» <i>technique.</i>	Schaller, Romain.
<i>Cours de dessin.</i>	Simon, Jean-Bapt.
»	Meneghelli, Pierre
<i>Chant.</i>	Hartmann, Ant.
	{ Haas, Paul.
	{ Hartmann, Ant.
	{ Stœcklin.
	{ Vonderweid.
<i>Musique instrumentale.</i>	Sterroz, Guillaume.
	Roulin, Pierre.
<i>Gymnastique.</i>	
<i>Ecole préparatoire de l'Internat.</i>	

Technicum (Ecole des Arts et Métiers).*Commission de surveillance.*

MM. Python, conseiller d'Etat, directeur de l'Instruction publique.
D ^r Kowalski, J., professeur à l'Université.
Leitschuh, Franz-Fréd., professeur à l'Université.
Schaller, Romain, architecte, professeur.
Broillet, Frédéric, architecte.

MM. Maurer, Jean, ingénieur, directeur de l'usine Thusy-Hauter.
 Weck, Romain, conseiller communal.
 Buclin, Léon, conseiller communal.
 Brulhart, Jean, conseiller communal.
 Genoud, Léon, directeur.
 Gremaud, Emile, secrétaire.

Personnel enseignant.

MM. Andrey, Joseph : géométrie pratique, cadastre.
 Dr Barone, Henri, professeur : mathématiques.
 Bondallaz, Jul-s, abbé, aumônier.
 Cattani, Eugène, ingénieur : électrotechnique.
 Clément, Jules, ingénieur ; mécanique pratique.
 Donzelli, Humbert, ingénieur : construction civile.
 Evêquoz, Adrien, ingénieur : chimie.
 Keel, Charles, ingénieur : mécanique.
 Pilloud, Oswald, peintre : composition et peinture décorative.
 Regazzoni Ampellio, statuaire : modelage, sculpture.
 Robert, Henri, professeur : ronde bosse, arts graphiques : anatomie.
 Savoy, Hubert, professeur au Séminaire diocésain : religion, économie sociale.
 Schläpfer, Conrad, professeur : histoire de l'art, cours d'art, méthodologie.
 Schwarz, Gottlieb, pasteur : religion réformée.
 Troller, Joseph, architecte : construction du bâtiment.
 Vauthey, Félix, professeur : physique, mathématiques.
 Weck, Eugène, peintre : aquarelle et peinture à l'huile.
 Paduvani, Georges.

M^{me} Dillenséger, Marie-Louise, maîtresse de broderie.

Chefs d'ateliers.

Ecole-atelier de mécanique : M. Clément, Jules, ingénieur.
 Ecole-atelier de menuiserie : M. Troller, Joseph, architecte.
 Ecole-atelier de sculpture sur pierre : M. Regazzoni, Ampellio, statuaire.
 Ecole-atelier de peinture décorative : M. Pilloud, Oswald, peintre.
 Ecole-atelier de broderie : Madame Parisot, Jeanne.

Institut agricole de Fribourg.

PÉROLLES-GRANGENEUVE.

MM. de Vevey, Emmanuel, directeur de l'Institut.
 Walter, directeur de la section de Grangeneuve.
 Hauterive.

- MM. de Bremond, Rodolphe, professeur.
 Berset, Antonin, professeur.
 Mariaux, professeur.
 Busch, professeur.
 D^r Wirz, professeur.
 Carl, Alexandre, professeur.
 Waag, Jean, professeur.
 Chardonnens, Auguste, professeur.
 Folly, Alexis, professeur-comptable, à Péroles.
 Ræmy, Jules, horticulteur.
 Baudère, Léo, professeur.

COMMISSIONS DE L'INSTITUT AGRICOLE.

A. Station laitière.

- MM. Python, conseiller d'Etat, président.
 Roulin, Paul, député, à Treyvaux.
 Lutz, Adolphe, député, à Greng-Morat.
 Barras, Auguste, à Bulle.

B. Ecole d'agriculture.

- MM. Chatagny, Louis, député, à Corserey.
 Chatton, Eugène, député, à Romont.
 Blanchard, Nicolas, député, à Tavel.

Musée industriel.

Directeur. M Genoud, Léon.

Office central des apprentissages.

Président. MM. Python, conseiller d'Etat Chef du Département de l'Instruction publique.

Secrétaire. Gremaud, Emile, à Fribourg.
 Genoud, Léon, directeur, à Fribourg.
 Montenach, Georges, député, »
 Comte, Ignace, négociant, »
 Schenker, Emile, négociant, »
 Struby, P.-Martin, imprimeur, à Morat.
 Felchlin, Antoine, tailleur, à Fribourg.
 Bailly, Auguste, menuisier, »
 Oberson, François, inspecteur des apprentissages.

Commission du fonds cantonal des apprentissages.

MM. Python, conseiller d'Etat Chef du Département de l'Instruction publique.
 Gremaud, Emile, secrétaire.
 Gremaud, Am., ingénieur.
 Daguët-Pauly, ferblantier.

Conservatoire de musique de Fribourg
228, rue de Morat.

Etablissement fondé sous les auspices de la Direction de l'Instruction publique (avec subside de l'Etat), pour l'enseignement élémentaire et supérieur de la musique (théorie, composition, chant et tous les instruments).

Comité du Conservatoire.

Président : MM. Ad. Eggis, délégué de l'Instruction publique.

Vice-président : Paul Haas, professeur.

Membres : Galley, Alphonse, professeur.
 le Dr J. Schaller.
 Ed. Vogt, professeur.

Directeur : Ant Hartmann, professeur.

Instruction secondaire.

Ecole d'Hauterive.

MM. Dessibourg, Jules, directeur, professeur.
 Favre, Julien, aumônier.
 Aebischer, Pierre-Joseph, professeur.
 Levet, Alexandre, professeur.
 Berset, Maxime, professeur et surveillant.
 Pidoud, Louis, professeur.
 Bovet, Joseph, professeur de musique.
 Cathomen, Mathias, section allemande.
 Dillier, professeur, »

Ecole secondaire professionnelle.

MM. Gremaud, Amédée, directeur.
 Bondallaz, Jules, professeur de religion.
 Schaller, Romain, professeur.
 Mooser, Othmar »
 Buman, René, »
 Grandgirard, Louis, »
 Galley, Léon, gymnastique.

Ecole secondaire des jeunes filles de Fribourg.

M. Quartenoud, Jean, directeur et professeur.
 M^{mes} Moser, Louise, institutrice.
 Overney, Marie, »
 Bourqui, Ernestine, »
 Barone, Blanche, maîtresse de dessin.
 Rody, Sophie, maîtresse d'anglais.

- MM. Chaney, Jules, professeur d'arithmétique.
 Ræmy, J., professeur de physique.
 Galley, Alphonse, maître de chant.
 Galley, Léon, maître de gymnastique.
- M^{mes} Hardy, Marie, maîtresse de coupe.
 Uholz, Jeanne, »
 Loffing, Jeanne, »
 Berset, Pauline, maîtresse d'atelier.
 Pasquier, Emma, maîtresse de lingerie.
 Torche, Hélène, »
 Sermoud, Elisa, maîtresse de modes.
 Bonabry, Céline, maîtresse de cuisine.
 Kaiser, Louise, »
 Moosbrugger, Laure, »

Ecole secondaire de Bulle.

- MM. Demierre, Pierre, directeur et professeur.
 D^r Alex, Rd curé, professeur.
 Folly, Auguste, professeur
 Reichlen, Henri, professeur.

Ecole secondaire de Morat.

- MM. Margot, Alfred, directeur.
 Leuthold, François, professeur.
 Sûsstrunk, Jacob, »
 Blaser, Reinhold, »
 Maier, Emmanuel, »
- M^{lle} Landry, May, »
- MM. Jacky, Théodore, »
 Meier, Jacques, »
 Brühlmann, Henri, »
 Auer, Samuel, »
 Pantillon, Edouard, »
 Fasnacht, Emile, instructeur des cadets.

Ecole secondaire de la Broye.

- MM. Delabays, Joseph, directeur, professeur.
 Schorro, Albin, professeur.

Ecole secondaire de la Glâne.

- MM. Repond, Pierre, chanoine, professeur, directeur.
 Overney, Pierre, professeur.
 Pinaton, Pierre, »
 Ruffieux, Alphonse, »

Ecole secondaire de la Veveyse.

MM. Villet, Placide, directeur.
 Cardinaux, Emile, professeur.
 Dessarzin, Dominique, professeur.

Ecole régionale de Guin.

M. Rauber, Philippe, maître.

Ecole régionale de Planfayon.

M. Buntschu, Pierre, maître.

Ecole régionale d'Attalens.

M. Bovet, Jules, maître.

Ecole régionale de Courtion.

M. Mivelaz, Alexandre, maître.

Ecole régionale de Cormondes.

M. Ræmy, Vincent, maître.

Ecole régionale de Domdidier.

M. Vorlet, Henri, maître.

Ecole régionale d'Alterswyl.

M. Burry, Pierre, maître.

Ecole régionale de Treyvaux.

M. Mossu, Pierre, maître.

Ecole régionale de Chiètres

M Sarbach, Frédéric-Adolphe, maître.

Ecole régionale de Gruyères.

M. Collaud, Vincent, maître.

INSPECTEURS DES ÉCOLES

Arrondissements scolaires.

I^{er} ARR. MM. Bonfils, Louis, à Domdidier.
 II^{me} ARR. Merz, Richard, à Meyriez.
 III^{me} ARR. l'abbé Greber, Pierre-Canisius, à Guin.
 IV^{me} ARR. Section A MM. D^r Dévaud, Eug., abbé, Fribourg.
 » B Perriard, Alex., à Belfaux.
 V^{me} ARR. MM. Currat, Hyacinthe, à Morlon.
 VI^{me} ARR. Crausaz, Auguste, à Lussy.
 VII^{me} ARR. Barbey, Jules, à Vuadens.

Inspectrices de l'enseignement des travaux manuels.

- I^{er} ARR. M^{me} Pasquier, Joséphine.
 II^e ARR. M^{lles} Daguët, Jeanne.
 III^e ARR. Gremaud, Lucie.
 IV^o ARR. Koller, Marie

Administrateur du dépôt scolaire central à Fribourg.

- M. Perroset, Placide, section A.
 M^{llo} Daguët, Rosa, section B.

Département des archives

ARCHIVES D'ÉTAT.

- MM. Ræmy, Tobie, archiviste.
 Martin, Paul-Edmond, sous-archiviste.

**DIRECTION DE LA JUSTICE, DES CULTES, DES COMMUNES
ET PAROISSES.**

- Directeur.* MM. Weck, Louis, conseiller d'Etat.
Suppléant. Python, Georg., conseiller d'Etat

Département de la Justice

- Chef de bureau.* MM. Hartmann, Romain-Ch., notaire.
Expéditionnaire. Zuber, Auguste.

A. — COMMISSIONS ET OFFICIERS PUBLICS

RELEVANT DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE.

Ministère public.

- MM. Philipona, François, procureur général.
 Seydoux, Fernand, substitut.

Avocats patentés.

- MM. Chassot, Alfred, à Fribourg.
 Girod, Ernest, à Fribourg.
 Cosandey, Joseph, à Fribourg.
 Blanc, Alfred, à Fribourg.
 Bourgknecht, Louis, à Fribourg.
 Wattelet, Hans, à Morat.
 Gottrau, Georges, à Fribourg.
 Egger, Charles, à Fribourg.
 Dupraz, Emmanuel, à Fribourg.

- MM.** Delatena, Joseph, à Bulle.
 Grand, Eugène, à Romont.
 Gross, Emile, à Fribourg.
 Bourgknecht, Louis-Alfred, à Fribourg.
 Auderset, Albert, à Fribourg.
 Wohlhauser, François, à Fribourg.
 Bartsch, Wilhelm, à Fribourg.
 Genoud, Oscar, à Châtel-St-Denis,
 Musy, Jean, à Bulle.
 Friolet, Max, à Morat.
 Magne, Victor, à Fribourg.
 Clémence, Louis, à Fribourg.
 Gaudard, Emile, à Bulle.
 Morard, Paul, à Bulle.
 Perrier, Ernest, à Fribourg.
 Schuh, Rodolphe, à Fribourg.

Agents d'affaires.

- Fribourg.* MM. Reichlen, François. Gottrau, Philippe.
Bulle. M. Pasquier, Henri.
Morat. M. Willenegger, Frédéric.

Chambre des notaires.

- MM.** Chatton, Isidore, Président.
 Michaud, notaire, à Fribourg, Vice-Président.
 Ræmy, Jules. Secrétaire.
 Blanc, Edouard, Caissier.
 Morard, Louis.
 Droux, Paul.

CANTONNEMENT DES NOTAIRES.

District de la Sarine.

- MM.** Michaud, Pierre, à Fribourg.
 Blanc, Edouard, »
 Gottrau, Ernest, »
 Droux, Paul, »
 Bourgknecht, Alphonse, à Fribourg.
 Ræmy, Jules. »
 Hartmann, Romain-Charles, »

District de la Singine.

- MM.** Jungo, Joseph, à Fribourg.
 Meyer, Charles, à Guin.
 Spicher, Franz, à Fribourg.

District de la Gruyère.

- MM. Dupré, Jules, à Bulle.
 Menoud-Musy, Joseph, à Bulle.
 Andrey, Alexandre, »
 Morard, Louis, »
 Pasquier, Henri, »
 Pasquier, Joseph, »

District de la Glâne.

- MM. Conus, François, à Rue.
 Bosson, Charles, à Romont.
 Grand, Charles, »
 Chatton, Romain, »
 Wuilleret, Léon, à Fribourg.

District de la Broye.

- MM. Bullet, Léon, à Estavayer.
 Holz, Georges, »
 Torche, Fernand, à Estavayer.
 Meyer, Louis, à Estavayer.
 Friolet, Max, à Morat.

District du Lac.

- MM. Derron, Henri, à Morat.
 Tschachtli, Alfred, »
 Willenegger, Fritz, à Morat.
 Emery, Jules, à Fribourg.
 Derron, Constant, à Morat.

District de la Veveyse.

- MM. Genoud, Victor, à Châtel-St-Denis.

.

Commission examinatrice des aspirants au notariat.

- MM. Weck, conseiller d'Etat, président.
 Clerc, Cyprien, juge cantonal.
 Philipona, François, professeur de droit.
 Bise, Emile, professeur de droit.
 Blanc, Edouard, notaire.
 Droux, Paul, notaire

Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

Commission examinatrice des aspirants au barreau.

- MM. Weck, conseiller d'Etat, président.
 Clerc, Cyprien, juge cantonal.
 Philipona, François, professeur de droit.
 Bise, Emile, professeur de droit.
 Pedrazzini, Martin, professeur de droit.
 Chassot, Alfred, avocat.
- Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.
-

COMMISSION CANTONALE

de surveillance des offices de poursuite et de faillite.

- MM. Weck, Romain, président.
 Buclin, Léon, membre.
 Michaud, Pierre, »
 Merz, Alfred, suppléant.
 Piller, Joseph, »
 Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

Préposés des offices de poursuites.

- | | |
|-----------------|------------------------------------|
| <i>Sarine.</i> | MM. Gendre, Alexandre, à Fribourg. |
| <i>Singine.</i> | Blanchard, Philippe, à Tavel. |
| <i>Gruyère.</i> | Pasquier, Joseph, à Bulle. |
| <i>Lac.</i> | Meuwly, Angustin, à Morat. |
| <i>Broye.</i> | Bellenot, Joseph, à Estavayer. |
| <i>Glâne.</i> | Badoud, Victor, à Rue. |
| <i>Veveyse.</i> | Monnard, Alfred, à Châtel. |

**Préposés des offices de faillite et substituts des préposés
des offices de poursuite.**

- | | |
|-----------------|--|
| <i>Sarine.</i> | MM. Vonderweid, Aloys, greffier, à Fribourg. |
| <i>Singine.</i> | Poffet, Lucien, greffier, à Tavel. |
| <i>Gruyère.</i> | Savoy, Amédée, greffier, à Bulle. |
| <i>Lac.</i> | Derron, Constant, greffier, à Morat. |
| <i>Broye.</i> | Meyer, Louis, greffier, à Estavayer. |
| <i>Glâne.</i> | |
| <i>Veveyse.</i> | Genoud, Victor, greffier, à Châtel |
-

Département des Cultes, des Communes et Paroisses

Chef de bureau : M. Emery, Jules.

Vérificateur des comptes : M. Michel, Louis.

Aide :

**B. — COMMISSION RELEVANT DU DÉPARTEMENT DES CULTES,
DES COMMUNES ET PAROISSES**

I. — CULTE CATHOLIQUE.

Commission de surveillance des biens du clergé catholique.

- MM. Weck, Louis, conseiller d'Etat, président.
 Currat, Léonard, chancelier de l'Evêché.
 D^r Castella, Amédée, professeur.
 Bocard, Alphonse, à Villars-sur-Glâne.
 Emery, Jules, secrétaire.

Chapitre de St-Nicolas.

- MM. Esseiva, Léon, R^{me} Prévôt.
 Perriard, Paul, R^d Doyen.
 Badoud, Adolphe, Grand-Chantre.
 Bornet, Jean, R^d chanoine.
 Pellerin, Victor, »
 Quartenoud, Jean, »
 Conus, Pierre-Jules, »
 Brasey, Gustave, »
 Bossens, Lucien, »
 Castella, Amédée, »

**Administrateur de la Caisse des bâtiments du Chapitre
de St-Nicolas.**

- M. Weck, Hippolyte, à Fribourg.

II. — COMMISSION SYNODALE RÉFORMÉE.

- MM. Liechti, H., à Morat, président.
 Schaffner, S., pasteur, à Chiètres.
 Schwarz, pasteur, à Fribourg.
 Bula, J.-F., à Chiètres.
 Roggen, M., secrétaire de ville, à Morat.
 Guillod-Chervet, député, à Praz.
 Lauterburg, pasteur, Ferenbalm.

III. DIRECTION DES FINANCES.

Directeur. MM. Théraulaz, conseiller d'Etat.
Suppléant. Aeby, Stanislas, conseiller d'Etat.
Secrétaire. Hæring, Jacques.
Copiste-expéd.

Chef du contentieux et directeur de l'enregistrement.

M. Hafner, Hugo, à Fribourg.

Bureau central de l'impôt.

Secrétaire-chef de bureau. MM. Emmenegger, Joseph.
1^{er} aide. Egger, Philippe.
2^{me} » Eichorn, Alfred.

Trésorerie d'Etat.

MM. Emery, Emile, trésorier.
 Clément, Henri, receveur-général.
 Sudan, Louis, 1^{er} secrétaire-comptable.
 Gremaud, Oscar, 2^d secrétaire-comptable.
 Kolly, Jean, 3^e secrétaire-comptable.
 Gremaud, Laurent, comptable surnuméraire.

Receveurs d'Etat.

Sarine. MM. Bise, Emile à Fribourg.
Singine. Poffet, Joseph à Tavel.
Gruyère. Gremaud, Ignace, à Bulle.
Glâne. Deschenaux, Emile, à Romont.
Broye. 1^{er} arrondis. Butty, Henri, à Estavayer.
 2^{me} » Plancherel, Joseph, à Domdidier.
Lac. Michaud, Adrien, à Morat.
Veveysse. Cardinaux, Edouard, à Châtel.

Commissariat général et enregistrement.

Commissaire général.

MM. Andrey, Joseph, à Fribourg.
 Pauchard, Cyprien, secrétaire.
 Stempfel, Joseph, aide.

Commissaires géomètres.

MM. Andrey, Joseph, commissaire général.
 Crausaz, Simon, à Fribourg.
 Richoz, Jean-Baptiste, à Siviriez.
 Monney, Jean, à Châbles.
 Bertschy, Jean-Baptiste, à Murist.

MM. Winkler, Auguste, à Morat.
 Gapany, Arnold, à Bulle.
 Weck, Paul, à Fribourg.
 Michaud, Alphonse, à Estavayer.
 Donzallaz, Jean à Romont.
 Gendré, Louis, à Fribourg.
 Chassot, Charles, à Fribourg.

CONTROLEURS DES HYPOTHÈQUES
 ET PERCEPTEURS DE L'ENREGISTREMENT.

District de la Sarine.

1^{re} section. MM. Uldry, Arnold, à Farvagny.
 2^e » Weck, Frédéric, à Fribourg.
 Ræmy, Ch.-Aug., subst.
 3^e » Dousse, Jean-Baptiste, au Mouret.

District de la Singine.

MM. Passer, Jean, à Tavel.
 Zosso, Franz, substitut temp.

District de la Gruyère.

1^{re} section. MM. Corpataux, Eugène, à Bulle.
 2^e » Bovet, Alexandre, à Gruyères.
 Rime, Tobie, syndic, subst. temp.

District de la Glâne.

1^{re} section. MM. Ayer, Alphonse, à Romont.
 Donzallaz, Jean, subst. temporaire.
 2^e »

District de la Broye.

1^{re} section. MM. Plancherel, Joseph, à Domdidier.
 Chardonnens, Fortuné, subst. temp.
 2^{me} » Marmier, Laurent, à Estavayer.
 Leibzig, Jean, subst.
 3^{me} » Bureau d'Estavayer.

District du Lac.

MM. Mülleg, Fritz, à Morat,
 Brun, Auguste, substitut temp.

District de la Veveysse.

- MM. Cardinaux, Ignace, à Châtel-St-Denis.
Colliard, Eugène, à Châtel-St-Denis, subst. temp.

Commission cantonale des péréquateurs.

- MM. Hafner, Hugo, président.
Benninger, Jean, à Salvagny.
Kolly, Louis, à Fribourg.

Commission cantonale de l'impôt.

- MM. Théraulaz, conseiller d'Etat, président.
Grolimond, Joseph, à Fribourg.
Biadi, Joseph, à Fribourg.
Emmenegger, Joseph, secrétaire.

Commission des zones.

- MM. Berset, Antonin, à Fribourg, président.
Barras, Paul, vice-président.

Zône intermédiaire.

- MM. Barras, Paul, à Fribourg, 1^{er} membre.
Bæriswyl, Jean, à Alterswyl, 2^e membre.
Bosson, Antoine, à Ursy, 1^{er} suppléant.
Jungo, Joseph, à Guin, 2^e »
Chavaillaz, Joseph, à Ecuwillens, 3^e »
Chatton, Eugène, à Romont, 4^e »
Rothey, François, à Prez, 5^e »
Villoz, Pierre, à Sorens, 6^e »
Lottaz, Edouard, à Belfaux, 7^e »
Gobet, Hon., anc. synd., à Sales, Gr. 8^e »
Moret, Louis, j. de paix, Vuadens, 9^e »

Zône de la Broye.

- MM. Gutknecht, Jacob, à Ried, 1^{er} membre.
Corminbœuf, Xavier, à Cugy, 2^e »
Folly, Adolphe, à Villarepos, 1^{er} suppléant.
Cantin, Edouard, à Vallon, 2^e »
Moret, Eloi, syndic, à Ménières. 3^e »
Progin, Eugène, à Léchelles, 4^e »

Zône alpestre.

- MM. Mossu, Anselme, à Broc, 1^{er} membre.
Currat, Henri, à Grandvillard, 2^e membre.

MM. Jaquet, Léon, à Estavannens,	1 ^{er} suppléant.
Grangier, Placide, à Montbovon,	2 ^e »
Schouwey, Philippe, à Bellegarde,	3 ^e »
Théraulaz-Allaman, à La-Roche,	4 ^e »
Suchet, Théophile, à Semsales,	5 ^e »
Purro, Joseph, à Planfayon,	6 ^e »

Zône vinicole.

MM. Guillod, Louis, à Praz,	1 ^{er} membre.
Liardet, Auguste, à Font,	2 ^e »
Pillonel, Jules, à Cheyres,	1 ^{er} suppléant.
Guillod, Henri, à Nant,	2 ^e »

INTENDANT DES SELS.

M. Sudan, Louis, à Fribourg.

FACTEURS DES SELS.

<i>Fribourg.</i>	MM. Spæth, Nicolas, à Fribourg.
<i>Morat.</i>	Reinhardt, Jacob, à Morat.
<i>Romont.</i>	Ayer, Alexandre, à Romont.
<i>Bulle.</i>	Menoud, Louis, à Bulle.
<i>Estavayer.</i>	Carrard, Aloys, à Estavayer.

Commission administrative de l'Hospice d'aliénés de Marsens.

MM. Théraulaz, Alphonse, conseiller d'Etat,	président.
Richoz, J.-Baptiste, à Siviriez.	
Magnin, P.-Etienne, Rd curé, à Echarlens.	
Schwartz, Raymond, préfet, à Tavel.	
Morard, Antoine, député, à Pont-en-Ogoz.	

Hospice de Marsens.

MM. D ^r Serrigny	directeur.
Remy, Félix, à Bulle,	médecin-adjoint.
Reichlen, Charles, abbé,	aumônier.
Rey, François,	économe.
Dumont, Charles,	secrétaire-comptable.

Curatorium d'Humilimont.

M. le D^r Serrigny.

**IV. DIRECTION DE L'INTÉRIEUR, DE L'AGRICULTURE,
DE LA STATISTIQUE ET DU COMMERCE**

Directeur. MM. Weissenbach, Anton., cons. d'Et.
Suppléant. Théraulaz, Alphonse, »

Département de l'Intérieur

Chef de bureau. MM. Merz, Alfred.
Secrétaire.

Commission de l'Hospice cantonal.

MM. Weissenbach, Anton., conseiller d'Etat, président.
Esseiva, L., R^{me} Prévôt de St-Nicolas.
Glasson, Paul, banquier.
Castella, Amédée, abbé, à Fribourg.
Ducrest, François, professeur, à Fribourg.
Eggis, Adolphe, banquier, à Fribourg.

PRÉFECTURES.

Sarine.

MM. Wuilleret, Charles, préfet.
Buman, Ernest, lieutenant de préfet.
Macherel, Ferdinand, 1^{er} secrétaire.
Folly, Jacques, 2^e secrétaire.

Singine.

MM. Schwartz, Raymond, préfet.
Æby, Jean, lieutenant de préfet.
Klaus, Jean, secrétaire.

Gruyère.

MM. Savoy, Emile, préfet.
Menoud, Louis, lieutenant de préfet.
Barras, Louis, secrétaire.

Vevryse.

MM. Oberson, Tobie, préfet.
Genoud, Victor, lieutenant de préfet.
Gaudard, Pierre, secrétaire.

Glâne.

- MM. Mauroux, Adrien, préfet.
 Grand, Charles, notaire, lieutenant de préfet.
 Fontaine, Joseph, secrétaire.

Broye.

- MM. Corboud, Théodore, préfet.
 Butty, Louis, lieutenant de préfet.
 Grangier, Ernest, secrétaire.

Lac.

- MM. Lademann, Hans, préfet.
 Michaud, Adrien, lieutenant de préfet.
 Beeli, François, secrétaire.

Département de l'Agriculture

- Chef de service.* MM. Collaud, Béat.
Expert agricole. Berset, Antonin.

Commission cantonale de viticulture.

- MM. Weissenbach, Antonin, cons. d'Etat, président.
 Buman, Ernest, commissaire, Fribourg.
 Guillod-Chervet, Louis, commissaire, Praz.
 Berset, Antonin, professeur, Fribourg.
 Collaud, Béat, chef de service, secrétaire.

COMMISSIONS PHYLLOXÉRIQUES.

Distriet de la Broye.

- MM. Buman, Ernest, commissaire cantonal.
 Bietry, Lucien, à Cheyres.
 Brasey, Félix, à Châbles.
 Thévoz, Félix, à Fribourg,
 Liardet, Auguste, à Font.

Distriet du Lac.

- MM. Guillod-Chervet, Louis, commissaire cant., à Praz.
 Süssstrunk, Jacq., prof., à Morat.
 Guillod, Louis, à Praz.
 Guillod, Henri, à Nant.
 Cornuz, Henri, à Motier.

Cantonnements des Vétérinaires.

- | | | |
|-----------------|-----------------------|-----------------------------------|
| <i>Sarine,</i> | 1 ^{er} cant. | MM. Maillard, Gaston, à Fribourg. |
| » | 2 ^e » | Strebel, Louis, à Praroman. |
| <i>Singine,</i> | 1 ^{er} » | Kiener, Walther, à Planfayon. |
| » | 2 ^e » | Bertschy, Meinrad, à Guin. |

<i>Gruyère</i> ,	1 ^{er} »	MM. Strebel, Ad., fils, à la Tour-de-T.
»	2 ^e »	Mettraux, Philémon, à Bulle.
»	3 ^e »	Cottier, Joseph, à Charmey.
<i>Glâne</i> ,	1 ^{er} »	Criblet, Alfred, à Romont.
	2 ^e »	Criblet, Alfred, à Romont, prov.
<i>Broye</i> ,	1 ^{er} cant.	Verdon, Ant., à St-Aubin.
»	2 ^e »	Michaud, Charles, à Estavayer.
<i>Lac</i> ,		Vollmar, Edouard, à Morat.
<i>Veveyse</i> ,		Jungo, Hub., à Châtel.

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS POUR LES PATENTES
DE COMMERCE DE BESTIAUX

MM. Weissenbach, Antonin, cons. d'Etat, président.
Grolimond, Joseph, juge, à Fribourg.
Margueron, M., député, à Cottens.
Collaud, Béat, secrétaire

Génie agricole.

Chef de bureau. MM. Techtermann, Louis.
Ingénieur adjoint.
Dessinateur. Æby, Louis.

Département de la Statistique

Chef. MM. Schorer, Hans.
Secrétaire. Bossy, Raymond.

Département du Commerce

Secrétaire. M. Joye, Etienne.

Vérificateurs des poids et mesures.

1^{er} arrond. (Sarine, Singine, Broye et Lac).

M. Berchtold, Victor, à Fribourg.

1^{er} sous-arrond. (Sarine et Singine).

M. Berchtold, Victor, à Fribourg.

2^me sous-arrond. (Broye).

M. Duc, Jules, à Estavayer.

3^me sous-arrond. (Lac).

M. Maurer, Oswald, à Morat.

- 2^{me} arrond. (*Gruyère, Glâne et Veveyse*).
 M. Meyer, François, à Romont.
 4^{me} sous-arrond. (*Gruyère*).
 M. Jolliet, Constant, à Bulle.
 5^{me} sous-arrond. (*Glâne*).
 M. Meyer, François, à Romont.
 6^{me} sous-arrond. (*Veveyse*).
 M. Perrin, Léon, à Semsales.
 7^{me} sous-arrond. (*Verrerie de Semsales*).
 M. Zumkeller, Benoît, dit Toni.

V. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.

- Directeur.* MM. Cardinaux, Louis, cons. d'Etat.
Suppléant. Weck, Louis, »
Secrétaire.
Copiste expédition. Barras, Narcisse.

I. Département : Ponts et Chaussées

- Chef de département.* MM. Gremaud, Amédée.
Ingénieur adjoint. Lehmann, Jean, à Fribourg.
Dessinateurs. Eby, Bernard.
 Meuwly, Aloys.
Secrétaire. Droux, Louis.
Aides.
Surveillant des travaux. Kæser, Joseph.

Contrôleurs des routes.

- 1^{re} arrond. *Sarine.* MM. Joye, Charles, à Fribourg.
 2^e » *Lac.* Fasnacht, Gustave, à Morat.
 3^e » *Broye.* Burgisser, Vincent, à Murist.
 4^e » *Glâne.* Chatton, Eugène, à Romont.
 5^e » *Gruyère.* Gauderon, Alphonse, à Gumefens.
 6^e » *Veveyse.* Cardinaux, Ignace, à Châtel, prov.
 7^e » *Singine.* Jungo, Pierre, à Schmitten.

II. Département : Bâtiments.

- Intendant ad inter.* MM. Sattler, Edouard.
Dessinateur.
Secrétaire-piqueur. Chassot, Ferdinand.

III. Département : Services industriels

Commission administrative

- MM. Louis Cardinaux, conseiller d'Etat, président
 G. Python, conseiller d'Etat, vice-président.
 J. de Kowalski, professeur.
 Ch. Gottrau, administrateur.
 H. Maurer, ingénieur.
 F. Delisle, ingénieur.
 L. d'Epinay, secrétaire.

Service administratif

- MM. Ch. Gottrau, administrateur.
 F. Menétrey, caissier.
 H. Dolbec, secrétaire.
 Ed. Jenny, comptable.
 Eug. Reeb, »
 M. Progin, encaisseur.
 F. Göetschmann, »
 L. Sieber, »
 Laurent Bersier.
 Léon Kollep.
 Em. Monney.
 V. Philipona, chef de l'usine hydraulique.
 L. Hess, préposé au service des eaux.
 Jos. Burky, contre-maître de la scierie.

Service technique

- MM. H. Maurer, ingénieur.
 F. Reyff, »
 Aug. Wæber, »
 N. Cagianut, »
 A. Dubois, technicien.
 J. Kræhenbuhl, »
 H. Oberson, dessinateur.
 G. Spicher, »
 G. Buntschu, »
 J. Piller, »
 Favarger, Paul, »
 J. Nidegger, commis.
 L. Blanc, »
 L. Layaz, »
 J. Widder, »

Atelier de mécanique

M. Jules Clément, chef.

Atelier de menuiserie

M. J. Troller, chef.

IV. Département : Chemins de fer*Chef du Département.* M. Delisle, François, ingénieur.**VI. DIRECTION DE LA POLICE, DE LA SANTÉ PUBLIQUE
ET DU COMMERCE***Directeur.* MM. Deschenaux, Eugène, cons. d'Et.
Suppléant. Cardinaux, Louis, cons. d'Etat.**Département de la Police***Chef de bureau.* MM. Thévoz, Félix.
Secrétaire-adjoint Mérinat, Auguste.**Gendarmerie.**MM. Vonderweid, Honoré, commandant.
Seydoux, Alphonse, adjudant sous-officier.**Police centrale.***Chef de service.* Vonderweid, Honoré.
Secrétaire-adjoint. Mauron, Robert.
Copiste-planton. Fasel, Louis, sergent.**Maisons pénitentiaires.**MM. Bongard, Léon, directeur de la maison de force.
Brulhart, Jean, directeur de la maison de correction.
MM. Brasey, chanoine, aumônier catholique.
Bossens, » »
Schwarz, G., pasteur, aumônier réformé.
D^r Oberson, officier de santé.**Geôliers de districts.**Gendarmerie, à Fribourg.
» Tavel.
» Bulle.
» Romont.
» Estavayer.
» Morat.
» Châtel.

Commission d'assurance des bâtiments contre l'incendie.

MM. Deschenaux, Eugène, conseiller d'Etat, président.
 Andrey, Joseph, commissaire-général.
 Boccard, Alphonse.
 Broillet, Frédéric, architecte.
 Gottrau, Tobie, à Léchelles.
 Pachoud, Philippe, secrétaire.

COMMISSION DES TAXES POUR L'ASSURANCE
 DES BATIMENTS.

I. Arrond. District de la Sarine.

Taxateur d'arrond. MM. Weck, Paul, com. à Fribourg.
Suppléant.
Taxateurs de district. MM. Thalmann, Barthélemy, maçon,
 à Fribourg
 Egger, Etienne, charpentier, à
 Avry-sur-Matran.
Suppléants. Bodevin, J., entrep. à Fribourg.
 Schaad, Jos., charp., à Fribourg.
 Guillet, J., charp., à Treyvaux.
 Pittet, Joseph, entrep., à Corpat.

II. Arrond. District de la Singine.

Taxateur d'arrond. MM. Schmutz, Jean, à Ueberstorf.
Suppléant. Rapo, Jean, à Böesingen.
Taxateurs de district. Gobet, Jacob, charp., à Lanthen.
 Piller, Jos., à Ried (Oberschr.).
Suppléants. Perler, Jos., à Wunnswyl.
 Klaus, Victor, à Alterswyl.
 Vonlanthen, J.-J., à Ried(Schm.).
 Schaller, Louis, à Ried (Guin).

III. Arrond. District de la Broye.

Taxateur d'arrond. MM. Fivaz, François, à Portalban.
Suppléant. Michaud, Alphonse, à Estavayer.
Taxateurs de district. Curty, Louis, à Cousset.
 Pillonel, Florentin, à Seiry.
Suppléants. Bise, Hippolyte, à La Vounaise.
 Dumoulin, Maurice, à Bussy.
 Torche, Isidore, à Estavayer.

IV. Arrond. Districts de la Glâne.

Taxateur d'arrond. MM. Badoud, Victor, à Rue.
Suppléant. Ayer, Emile, à Romont.

Taxateurs de district. MM. Jæger, Adrien, à Romont.
 Mauron, Franc, à Villaraboud.
Suppléants. Bosson, Antoine, à Ursy.
 Sallin, Ernest, à Villaz-St-P.
 Modoux, Fridolin, à Promasens.
 Franc, Victor, à Romont

V. Arrond. District de la Gruyère.

Taxateur d'arrond. MM. Ecoffey, Emile, à Villars-s.-Mont
Suppléant. Murith, Robert, à Gruyères.
Taxateurs de district. Gachet, Jules, à Gruyères.
 Rime, Isidore, à Charmey.
Suppléants. Mossu, François, à Broc.
 Gillard, Charles, à Bulle.
 Magnin, Franç.-Jos., à Marsens

VI. Arrond. District du Lac.

Taxateur d'arrond. MM. Petitpierre, Hugo, à Morat.
Suppléant. Spinelli, Mario, à Morat.
Taxateurs de district. Casanova, Séraphin, à Morat.
 Schwab, Jacob, à Chiètres.
Suppléants. Bula, Samuel, à Morat.
 Humbert, Jules, à Cormérod.

VII. Arrondissement. District de la Veveysse.

Taxateur d'arrond. MM. Perrin, Léon, à Semsales.
Suppléant. Suchet, Jean, à Semsales.
Taxateurs de district. Pesse, Joseph, à Tatroz.
 Villard, Charles, à Châtel.
Suppléants. Suard, Joseph, à Progens.
 Emonet, Pierre, à Attalens.
 Vuichard, Edouard, à Semsales.
 Cardinaux, Hilaire, à Fruence.

Département de la Santé publique

Secrétaire. M. le D^r Glucksmann, Sigism.-Jacob.

Commission de santé.

Président. MM. Deschenaux, Eugène, cons. d'Et.
Membres. Treyer, Adolphe, D^r, à Fribourg.
 Crausaz, Joseph, D^r, à Romont.
 Dhéré, P., D^r, à Fribourg.
 Glucksmann, Sigism.-Jacob, D^r,
 à Fribourg.

**VII. DIRECTION MILITAIRE, DES FORÊTS, VIGNES
ET DOMAINES**

Directeur. MM. Aeby, Stanislas, conseiller d'Etat.
Suppléant. Weissenbach, Antonin, »

Département militaire

1^{er} Secrétaire. MM. Otto, Emile.
2^e » Rohrbasser, François.

Chef du personnel.

M. Reynold, Alfred, colonel.

Commissaire des Guerres et Inspecteur des arsenaux.

M. Weck, Maurice.

**Secrétaire-comptable de l'inspection des arsenaux
et du commissariat des guerres.**

M. Rohrbasser, Pierre.

Commandant des arrondissements militaires 2 et 3.

M. Dénervaud, Paul, à Fribourg.

Chef de bureau de perception des taxes militaires.

M. Gendre, Henri, à Fribourg.

Secrétaire d'arrondissement et des taxes militaires.

M. Stemmer, Conrad.

Médecin de place.

M. D' Cuony, Xavier.

Commission cantonale de la taxe militaire.

M. Aeby, conseiller d'Etat, président.

Grolimond, Jos., à Fribourg.

Biadi, Joseph, à Fribourg.

Gendre, Henri, à Fribourg, secrétaire.

Département des Forêts, Vignes et Domaines

Chef de service. M. Barras, Paul.

INSPECTEURS DES FORÊTS.

MM.		Barras, Paul, inspecteur en chef.
1 ^{er}	Arrond.	Vonderweid, Marcel, à Fribourg.
2 ^e	»	Liechty, Edouard, à Châtel-St-Den.
3 ^e	»	Remy, Alfred, à Bulle.
4 ^e	»	Gendre, Pierre, à Fribourg.

SYNDICS DU CANTON

(Avec la population d'après le recensement de 1900).

District de la Sarine. Population 33,107.

Ville de Fribourg	MM. Weck, Ernest	22,580
Arconciel	Gross, Alphonse	392
Autafond	Bossy, Pierre	113
Autigny	Berset, Zéphyrin	592
Avry-sur-Matran	Rossier, Claude	409
Belfaux	Quiot, Jean	522
Bonnefontaine	Piller, Maxime	296
Chénens	Nicolet, Dominique	240
Chésalles	Horner, Louis	107
Chésopelloz	Chenaux, Jean	152
Corjolens	Dorand, Joseph	81
Cormagens	Berset, Germain	67
Corminbœuf	Ottet, Isidore	414
Corpataux	Zay, Auguste	336
Corserey	Chatagny, Louis	232
Cottens	Margueron, Maurice	403
Cutterwyl	Gavillet, Alexis	93
Ecuwillens	Chavaillaz, Joseph	523
Ependes	Clément, François	404
Essert	Kolly, Maxime,	171
Estavayer-le-Gibloux	Chappuis, Léon	260
Farvagny-le-Grand	Rolle, Amédée	433
Farvagny-le-Petit	Cottet, Amédée	167
Ferpicloz	Horner, Baptiste	132
Givisiez	Boccard, Hubert	193
Granges-Paccot	Delley, Joseph	311
Grenilles	Clerc, Eugène	128
Grolley	Jaquet, Isidore	378
Illens	Clerc, Victor	16
La-Corbaz	Berset, Germain	166
Lentigny	Chappuis, Alphonse	408
Lossy et Formangueires	Kæch, Joseph	189
Lovens	Codourey, Etienne	171
Magnedens	Chappuis, Joseph	101
Marly-le-Grand	Chenaux, Victor	508
Marly-le-Petit	Bilan, Jean	159
Matran	Roubaty, Joseph	309
Montécu	Piller, Maxime	71
Montévraz	Wicht, Jean	249
Neyruz	Dafflon, Jean	555

Nierlet	MM. Buchs, Arsène	121
Noréaz	Gobet, François	455
Oberried	Thoos, Nicolas	157
Onnens	Chatagny, Isidore	244
Pierrafortscha	Cochard, Isidore	185
Ponthaux	Mottaz, Nicolas	229
Posat	Reynaud, Auguste	113
Posieux	Magnin, Pierre	362
Praroman	Biolley, Ulrich	458
Prez	Chollet, Jules	549
Rossens	Clerc, Victor	381
Rueyres-St-Laurent	Page, Henri	231
Sales	Bongard, Auguste	202
Senèdes	Spielmann, Léon	102
Treyvaux	Peiry, Pierre	1,063
Villars-sur-Glâne	Roubaty, Aimé	856
Villarod	Perritaz, Casimir	225
Villarsel-le-Gibloux	Gobet, Joseph	221
Villarsel-sur-Marly	Zimmermann, Gottl.	87
Vuisternens-en-Ogoz	Marchon, Joseph	534
Zénauva	Wicht, Julien	87

District de la Singine (Population 18,768).

Alterswyl	MM. Stritt, Martin	1365
Bœsingen	Rapo, Jean	1438
Brunisried	Zbinden, Jacques	404
Chevrilles	Schwarz, Jean	693
Dirlaret	Egger, Joseph	1088
Guin	Wæber, Ulrich	3453
Heitenried	Æbischer, Pierre	748
Neuhaus	Lauper, Christophe	37
Oberschrot	Zbinden, Rodolphe	612
Planfayon	Offner, Pierre	1124
Plasselb	Lauper, Christophe	430
St-Antoine	Vonlanthen, Martin	1523
St-Sylvestre	Jelk, Jean	596
St-Urs	Stritt, Pierre	982
Tavel	Blanchard, Nicolas	964
Tinterin	Fontana, Pierre	416
Ueberstorf	Boschung, François	1515
Wünnewyl	Perler, Joseph	1160
Zumholz	Ackermann, Aloys	230

District de la Broye (Population, 14,786).

Aumont	MM. Volery, Placide	490
Autavaux	Marmy, Félix	139
Bollion	Chanez, Jean	143
Bussy	Chassot, Joseph	280
Châbles	De Vevey, Charles	326
Chandon	Pauchard, Edouard	195
Chapelle	Andrey, Louis	113
Châtillon	Carrard, Jean	132
Cheiry	Torche, Amédée	266
Cheyres	Pillonel, Jules	403
Cugy	Grandgirard, Isidore	738
Delley	Delley, Joseph	337
Domdidier	Corminbœuf, André	847
Dompierre	Musy, Alphonse	544
Estavayer	Butty, Henri	1636
Fétigny	Renevey, Jean	390
Font	Brassy, Ernest	206
Forel	Roulin, Louis	183
Franex	Demierre, Xavier	115
Frasses	Mændly, Raymond	122
Les Friques	Marion, Augustin	66
Gletterens	Dubey, Constant	235
Granges-de-Vesin	Berchier, Louis	153
Léchelles	Progin, Eugène	271
Lully	Banderet, Jules	73
Mannens, Grandsivaz	Joye, Antoine	398
Ménières	Moret, Eloi	365
Montagny-la-Ville	Pidoux, Joseph	332
Montagny-les-Monts	Francey, Pierre	774
Montborget	Bise, Julien	137
Montbrelloz	Vésy, François	161
Montet	Chaney, Ernest	397
Morens	Singy, Maurice	148
Murist	Bise, Antonin	281
Nuvilly	Broye, Donat	389
Portalban	Collomb, Georges	156
Praratoud	Thierrin, Henri	97
Prévondavaux	Maudonnet, Placide	123
Rueyres-les-Prés	Chaney, Alexandre	215
Russy	Lambert, Joseph	220
St-Aubin	Collaud, Arthur	598
Seiry	Bise, Hippolyte	928

Sévaz	MM. Losey, Jules	77
Surpierre	Thierrin, Louis	244
Vallon	Bächler, Albert	175
Vesin	Ansermet, Philippe	259
Villeneuve	Vorlet, André	288
La-Vounaise	Losey, Philbert	145
Vuissens	Fasel, Alphonse	247

District de la Gruyère (Population, 23,111).

Albeuve	MM. Castella, Joseph	508
Avry-devant-Pont	Liard, Alphonse	427
Bellegarde	Buchs, Paul	825
Botterens	Andrey, Raymond	119
Broc	Mossu, Louis	628
Bulle	Glasson, Félix	3330
Cerniat	Charrière, Louis	713
Charmey	Niquille, Isidore	1247
Châtel-sur-Montsalvens	Barras, Emile	139
Corbières	Blanc, François	220
Crésuz	Ruffieux, Alphonse	127
Echarlens	Deschenaux, Joseph	446
Enney	Grandjean, Alphonse	717
Estavannens	Jacquet, Louis	258
Grandvillard	Borcard, Joseph	566
Gruyères	Murith, Alfred	1389
Gumefens	Gauderon, Alphonse	467
Hauteville	Magnin, Alfred	533
La-Roche	Brodard, Olivier	1081
La-Tour	Castella, Paul	1063
Le-Pâquier	Morand, Xavier	392
Lessoc	Fracheboud, Pierre	331
Maules	Pasquier, Victor	222
Marsens	Gapany, Auxence	705
Montbovon	Grangier, Félix	611
Morlon	Grandjean, Joseph-Al.	295
Neirivue	Pythoud, Célestin	280
Pont-en-Ogoz	Bertschy, Amédée	253
Pont-la-Ville	Bapst, Xavier	471
Riaz	Pugin, Pierre	630
Romanens	Pittet, Etienne	314
Rueyres-Treyfayes	Blanchard, André	210
Sales	Gobet, Honoré	443
Sorens	Ayer, Pierre	801
Vaulruz	Chollet, Placide	721

Villarbeney	MM. Andrey, Raymond	77
Villars-d'Avry	Bertschy, Léon	72
Villars-sous-Mont	Ecoffey, Emile	120
Villardvolard	Repond, Joseph	205
Vuadens	Dupasquier, Gust.	1193
Vuippens	Romanens, Théophile	265

District de la Glâne (Population, 14,306).

Auboranges	MM. Dousse, Hilaire	151
Berlens	Python, Pierre	171
Billens	Sugnaux, Victor	264
Bionnens	Vaucher, Louis	67
Blessens	Surchat, Jean	136
Chapelle	Grivel, Victor	146
Châtelard	Delabays, Bernardin	442
Châtonnay	Débieux, Joseph	394
Chavannes-les-Forts	Menétrey, Antonin	428
Chavannes-s.-Orsonnens	Dubey, André	244
Ecassey	Menoud, Emile	77
Ecublens	Conus, Hilaire	179
Eschiens	Conus, Hilaire	57
Esmonts	Gavillet, Jules	168
Estévenens	Oberson, Marcel	192
Fuyens	Vauthey, Jacques	90
Gillarens	Périsset, Victor	224
Grangettes	Python, Louis	186
Hennens	Maillard, Jules	173
La-Joux	Menoud, François	458
La-Magne	Aubry, François	80
Le-Saulgy	Conus, Isidore	73
Les-Glânes	Corminbœuf, Alphonse	100
Lieffrens	Dougoud, Emile	116
Lussy	Gillard, Joseph	297
Macconnens	Morel, Antoine	97
Massonnens	Gobet, Alphonse	377
Mézières	Lhomme, Félix	406
Middes	Python, Charles	345
Montet	Demierre, Antonin	148
Morlens	Lugrin, Jean	49
Mossel	Monney, François	177
Neirigue	Oberson, Joseph	88
Orsonnens	Chassot, Ant.	417
Prez-vers-Siviriez	Dutoit, Joseph	351
Promasens	Jaccoud, Joseph	243

Romont-Arruffens	MM. Chatton, Romain	2110
Rue	Dupraz, Joseph	479
Siviriez	Simon, Ernest	557
Sommentier	Castella, Auxence	274
Torny-le-Grand	Joye, Léandre	344
Ursy	Deschenaux, Joseph	179
Vauderens	Richoz, Louis	284
Villageaux	Conus, Hilaire	41
Villaraboud	Mauron, Ernest	306
Villaranon	Giroud, Félicien	108
Villargiroud	Berset, André	239
Villariaz	Oberson, Joseph	240
Villarimboud	Renevey, Zotique	377
Villarsiviriaux	Berset, Antoine	240
Villaz-St-Pierre	Sallin, Henri	358
Vuarmarens	Dutoit, Maurice	216
Vuisternens-dev.-Romont	Oberson, Antonin	343

Distric de la Vereyse (Population, 8,402).

Attalens.	MM. Savoy, Georges	1198
Besencens	Bossel, Placide	154
Bossonnens	Cottet, Alphonse	313
Bouloz	Dénervaud, Jean	245
Châtel-St-Denis	Genoud, Oscar	2509
Fiaugères	Es-eiva, Paul	279
Granges	Gabriel, Denis	331
Grattavache	Villard, Pierre	215
Le-Crêt	Favre, Alfred	469
La-Rougève	Maillard, Léon	72
Pont	Monnney, Alphonse	151
Porsel	Perriard, Alfred	334
Progens	Suard, Alphonse	370
Remaufens	Tache, Louis	411
Semsaies	Perrin, Léon	909
St-Martin	Molleyres, Joseph	442

Distric du Lac (Population, 15,471).

Agrimoine	MM. Kirchhofer, Frédéric	167
Barberèche	Folly, Charles	507
Bœsingen-le-Petit	Hayoz, Joseph	256
Buchillon	Lehmann, Gottfried	164
Champagny	Etter, Emile	213
Chandossel	Genilloud, Jacques	158
Charmey (Galmitz)	Bula, Alfred	467
Châtel (Bourg)	Stöckli, Rodolphe	246

LXIX

Chiètres	MM. Gutknecht, Samuel	1294
Cordast	Burgy, Gaspard	378
Cormérod	Berset, Isidore	235
Cormondes-le-Grand	} Meuwly, Adolphe	450
Cormondes-le-Petit		91
Corsalettes	Singy, Alfred	83
Courgevaux	Wuillemin, David	490
Courlevon	Liniger, Gottlieb	190
Cournillens	Gendre, Jean	321
Courtaman	Folly, Jacques	156
Courtepin	Meuwly, Ernest	287
Courtion	Progin, Antoine	215
Coussiberlé	Liniger, Gottlieb	80
Cressier	Hayoz, Adrien	350
Frasses (Freschels)	Kramer, Pierre	295
Guschelmuth-le-Grand	} Burgy, Jean	130
Guschelmuth-le-Petit		92
Greng	Moccand, Frédéric	70
Hauteville	Vogel, Frédéric	136
Jentes	Benninger, Edouard	216
Liebistorf	Hayoz, Joseph	374
Lourtens	Mæder, Jacob	200
Meyriez	Moccand, Frédéric	244
Misery	Progin, Emile	259
Monterschu	Meuwly, Adolphe	93
Montilier	Fasnacht, Fritz	576
Morat	Wegmüller, Walther	2263
Ormev	Etter, Gotfried	420
Ried	Gutknecht, Jacob	528
Salvagny	Wieland, Peter	393
Villarepos	.	294
Vully-le-Bas	Pantillon, Auguste	1044
Vully-le-Haut	Peter-Bovet, Jules	729
Wallenbuch	Ræmy, Canisius	47
Wallenried	Castella, Albert	270

Total de la population du canton : 127,951.

Pouvoir judiciaire.

Tribunal cantonal.

Jours de séance : Lundi, mardi et mercredi.

- MM. Clerc, Cyprien, président.
 Broye, Jules, vice-président.
 Birbaum, Joseph, à Fribourg.
 Weck, Robert, à Fribourg.
 Wuilleret, Alexandre, à Fribourg.
 Vacheron, Max, à Fribourg.
 Uldry, Nicolas, à Fribourg.
 Buclin, Léon, greffier.
 Droux, Paul, greffier substitut.
 Spielmann, Félix, expéditionnaire.
 Oberlin, Joseph, huissier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Morard, Louis, président, à Bulle.
 Tschachtli, Alfred, président, à Morat.
 Chatton, Isidore greffier, à Romont.
 Derron, Henri, notaire, à Morat.
 Bise, Emile, receveur, à Fribourg.
 Torche, Fernand, président, à Estavayer.
 Philipona, Joseph, président, à Châtel.
 Reichlen, Alfred, juge de paix, à Bulle.
 Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg.
 Spicher, Franz, président, à Fribourg.
 Bullet, Léon, notaire, à Estavayer.
 Berset, Maurice, greffier, à Fribourg.
 Genoud, Victor, notaire, à Châtel.
 Vonderweid, Aloys, greffier, à Fribourg.

Tribunaux d'arrondissements.

I. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Sarine.

*Jours de séance : Affaires civiles le jeudi,
 affaires pénales le mercredi.*

- MM. Berset, Maurice, à Fribourg, président.
 Grolimond, Joseph, à Fribourg, vice-président.
 Bérard, Célestin, à Givisiez.
 Weck, Henri, à Fribourg.
 Glasson, Alphonse, à Fribourg.
 Vonderweid, Aloys, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Biolley, Maxime, à Treyvaux.
Comte, Joseph, à Fribourg.
Filler, Joseph, à Fribourg.
Vuilleret, Léon, à Fribourg.

II. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Singine.

Jours de séance : Affaires civiles le 2^e et le 4^e mardi du mois.
affaires pénales le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

- MM. Spicher, Franz, à Fribourg, président.
Meyer, Charles, vice-président.
Bæriswyl, Jean, député, à Alterswyl.
Lauper, Christophe, à Plasselb.
Fasel, Jean, à Böesingen.
Poffet, Lucien, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Brulhart, Pierre, à Tavel.
Jungo, Joseph, à Guin.
Zbinden, Rodolphe, à Oberschrot.
Sturny, Joseph, à St-Antoine.

III. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Gruyère.

Jours de séance : Affaires civiles le 1^{er} et le 3^e samedi du mois,
affaires pénales le 2^e et le 4^e samedi du mois.

- MM. Morard, Louis, président.
Bovet, Alexandre, à Gruyères, vice-président.
Peyraud, Léopold, à Bulle.
Rime, Tobie, à Gruyères.
Bapst, Xavier, à Pont-la-Ville.
Savoy, Amédée, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Pasquier, Jean, à Sales.
Théraulaz-Allaman, Jean-Joseph, à La-Roche.
Muller-Chiffelle, Ernest, à Bulle.
Rime, Auguste à Charmey.

IV. Tribunal de Parrondissement judiciaire du Lac.

Jours de séance : Affaires civiles le 2^e et le 4^e vendredi du
mois, affaires pénales le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois.

- MM. Tschachtli, Alfred, président.
Leicht, Fritz, à Salvagny, vice-président.
Folly, Adrien, à Villarepos.
Hayoz, Alphonse, à Liebistorf.
Guillod, Louis, à Praz.
Derron, Constant, à Morat, greffier prov.

SUPPLÉANTS.

MM. Progin, Edouard, à Courtion.
 Gutknecht, Samuel, à Ried.
 Helfer, Edouard, à Morat.
 Gutknecht, Samuel, à Chiètres.

V. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Glâne.

Jours de séance : Affaires civiles le 1^{er} et le 3^e lundi du mois
 affaires pénales le 2^e et le 4^e lundi du mois.

MM. Chatton, Romain, à Romont, président.
 Raboud, Alexandre, à Romont, vice-président.
 Gobet, Alphonse, à Massonnens.
 Bosson Antoine, à Ursy.
 Vaucher André, à Villariaz.
 greffier.

SUPPLÉANTS.

MM. Dematriz, Louis, à Chavannes-les-Forts.
 Deillon, Ernest, à La-Joux.
 Chatton, Eugène, à Romont.
 Dévaud, Josen, à Villaz-St-Pierre.

VI. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Broye.

Jours de séance : Affaires civiles le 1^{er} et le 3^e vendredi du
 mois, affaires pénales le 2^e et le 4^e vendredi du mois.

MM. Torche, Fernand, à Estavayer, président.
 Bulet, Léon, à Estavayer, vice-président.
 Catillaz, Louis, à Cugy.
 Moret, Eloi, à Ménières.
 Progin, Eugène, à Léchelles.
 Meyer, Louis, greffier.

SUPPLÉANTS.

MM. Vorlet, Elie, à Fétigny.
 Volery, Claude, à Aumont.
 Dubey, Auguste, à Gletterens.
 Rey, Louis, à St-Aubin.

VII. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Veveyse.

Jours de séance : Affaires civiles le 2^e et le 4^e mercredi du mois
 affaires pénales le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

MM. Philipona, Joseph, à Châtel, président.
 Suchet, Jean, à Semsales, vice-président.
 Savoy, Célestin, à Attalens.
 Suard, Joseph, à Progens.
 Pilloud, Casimir, du Caro, à Châtel.

SUPPLÉANTS.

MM. Esseiva, Louis, aux Fiaugères.
 Cardinaux, Ignace, à Châtel.
 Perroud, Louis, à Prayoud.
 Cottet, Alphonse, à Bossonnens.

Cour d'assises.**1^{er} ressort.**

Président. MM. Morard, Louis, à Bulle.
Suppléant. Chatton, Romain, à Romont.

2^{me} ressort.

Président. MM. Berset, Maurice, à Fribourg.
Suppléant. Torche, Fernand, à Estavayer.

3^{me} ressort.

Président. MM. Tschachtli, Alfred, à Morat.
Suppléant. Spicher, Franz, à Fribourg.

Justice de Paix.**Arrondissement de la Sarine.**

1^{er} cercle. Chef-lieu: Farvagny.

Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

Juge de paix. MM. Reynaud, Balthasar, à Farvagny.
1^{er} assesseur. Chavaillaz, Joseph, à Ecuwillens.
2^e » Pittet, Aur., à Estavayer-le-Gibloux.
Suppléants. Ducrest, Joseph, à Rossens.
 Perritaz, Casimir, à Villarlod.
Greffier. Marchon, Jos., à Vuisternens-en-Ogoz.
Huissier. Gobet, Joseph, à Villarlod.

2^{me} cercle. Chef-lieu: Prez.

Séance le 2^e et le 4^e mardi du mois.

Juge de paix. MM. Margueron, Maurice, à Cottens.
1^{er} assesseur. Chatagny, Louis, à Corserey.
2^e » Gobet, François, à Noréaz.
Suppléants. Dafflon, Félix, à Neiruz.
 Buchs, Wendelin, à Nierlet.
Greffier. Chatagny, Isidore, à Onnens.
Huissier. Cuennet, Edouard, à Nierlet.

3^e cercle. Chef-lieu : Belfaux.Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Kæch, Joseph, à Lossy.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Mauron, Joseph, à Villars-sur-Glâne.
<i>2^e »</i>	Jaquet, Isidore, à Grolley.
<i>Suppléants.</i>	Bochud, Alphonse, à Corminbœuf. Chatton, Etienne, à La-Corbaz.
<i>Greffier.</i>	Bossy, Louis, à Autafond.
<i>Huissier.</i>	Dafflon, Maurice, à Belfaux.

4^e cercle. Chef-lieu : Fribourg.Séance du juge de paix : lundi matin ; de la justice de paix
vendredi matin pour affaires pupillaires ; vendredi matin
pour affaires civiles

<i>Juge de paix.</i>	MM. Buman, Henri, à Fribourg.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Kolly, Louis, »
<i>2^e »</i>	Perriard, Antoine, »
<i>Suppléants.</i>	Bonny, César, » Schneuwly, Joseph, »
<i>Greffier.</i>	Michaud, Pierre, notaire, à Fribourg,
<i>Huissiers.</i>	Piller, Pierre, à Cormanon. Savoy, Jean, à Fribourg.

5^e cercle. Chef-lieu : Le Mouret.Séance du juge de paix le 2^e et le 4^e mardi du mois du 1^{er}
mai au 1^{er} octobre, et le 1^{er} et le 3^e mardi du mois du 1^{er}
octobre au 1^{er} mai.Séance de la justice de paix le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Roulin, Paul, à Treyvaux.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Wicht, Philippe, à Marly.
<i>2^e »</i>	Richard, Louis, à Zénauva.
<i>Suppléants.</i>	Meyer, Christophe, à Marly. Peiry, Pierre-Maxime, à Treyvaux.
<i>Greffier.</i>	Dousse, J.-Bapt., au Mouret.
<i>Huissier.</i>	Piller, Maxime, à Bonnefontaine.

Arrondissement de la Singine.**1^{er} cercle. Chef-lieu : Dirlaret.**Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	M. Schwarz, Jean, à Chevrilles.
----------------------	---------------------------------

1^{er} assesseur. MM. Lauper, Jean-Jacques, à Plasselb.
 2^e » Tinguely, Edouard, à Dirlaret.
 Suppléants. Offner, Pierre, à Planfayon.
 Jelk, Jean, à St-Sylvestre
 Greffier. Jungo, Joseph, à Fribourg.
 Huissier. Vaucher, Joseph, à Ziegelhaus, prov.

2^e cercle. Chef-lieu : Tavel.

Séance le 2^e et le 4^e jeudi du mois.

Juge de paix. MM. Vogelsang, Joseph, à Alterswyl.
 1^{er} assesseur. Lauper, Jean-Joseph, à St-Ours.
 2^e » Wohlhauser, Nicolas, à Lehwyl.
 Suppléants. Vonlanthen, Martin, à Niedermuhren.
 Blanchard, Joseph, à Tavel.
 Greffier. Meyer, Charles, à Guin.
 Huissiers. Vaucher, Joseph, à Alterswyl,
 Bumann, Jean-Pierre, à Tavel.
 Zosso, Franz, à Tavel.

3^e cercle. Chef-lieu : Schmitten.

Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

Juge de paix. MM. Wæber, Ulrich, à Schmitten.
 1^{er} assesseur. Rappo, Jean, à Bœsingen.
 2^e » Zurkinden, Pierre, à Guin.
 Suppléants. Boschung, François, à Ueberstorf.
 Perler, Joseph, à Wünnenwyl.
 Greffier. Jungo, Joseph, à Galmis.
 Huissier. Jungo, Pierre, à Lanthen.

Arrondissement de la Gruyère.

1^{er} cercle. Chef-lieu : Gruyères.

Séance le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois.

Juge de paix. MM. Jaquet, Léon, à Estavannens.
 1^{er} assesseur. Dematriz, Gratien, à Broc.
 2^e » Murith, Alfred, à Gruyères.
 Suppléants. Morand, Louis, au Pâquier.
 Geinoz, Jean, à Enney.
 Greffier. Mossu, Louis, à Broc.
 Huissier. Bussard, Jules, à Gruyères.

2^e cercle. Chef-lieu : Charmey.

Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

Juge de paix. M. Repond, Jules, à Charmey.

1^{er} assesseur	MM. Cottier, Joseph, à Charmey.
2^e »	Charrière, Louis, à Cerniat.
Suppléants.	Meyer, Maxime, à Cerniat. Chapaley, François, à Charmey.
Greffier.	Ruffieux, Alphonse, à Crésuz.
Huissier.	Tornare, Félicien, à Charmey.

3^e cercle. Chef-lieu: Bulle.

Séance le 1^{er} et le 3^e lundi du mois.

Juge de paix.	MM. Reichlen, Alfred, à Bulle.
1^{er} assesseur.	Corboz, Louis, à La-Tour.
2^e »	Grandjean, Léon, à Morlon.
Suppléants.	Gremaud, Louis, à Riaz. Demierre, Louis, à Bulle.
Greffier.	Gremaud, Calixte, à Bulle.
Huissiers.	Corboud, Joseph, à Bulle. Remy, Placide, à Bulle. Gauderon, Alphonse, à Gumefens.

4^e cercle. Chef-lieu: Vuippens.

Séance le 2^e et le 4^e mercredi du mois.

Juge de paix.	MM. Bertschy, Léon, à Villars-d'Avry.
1^{er} assesseur.	Morard, Pierre, à Gumefens.
2^e »	Philipona, Firmin, à Vuippens.
Suppléants.	Gremaud, Joseph, à Echarlens. Gobet, Jules, à Sorens.
Greffier.	Tinguely, Olivier, à Marsens.
Huissier.	Sottas, François, à Avry-devant-Pont.

5^e cercle. Chef-lieu: La-Roche.

Séance le 2^e et le 4^e mardi du mois.

Juge de paix.	MM. Schouwey, Gratien, à Hauteville.
1^{er} assesseur.	Rigolet, Alphonse, à Pont-la-Ville.
2^e »	Brodard, Joseph, à La-Roche.
Suppléants.	Repond, Joseph, à Villarvolard. Ruffieux, Célestin, à Corbières.
Greffier.	Grandjean, Albin, à La-Roche.
Huissier.	Brodard, Franç., »

6^e cercle. Chef-lieu: Vaulruz.

Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

Juge de paix.	M. Moret, Louis, à Vuadens.
----------------------	-----------------------------

<i>1^{er} assesseur.</i>	MM. Gobet, Honoré, à Sâles.
<i>2^e »</i>	Borcard, Maurice, à Vaulruz.
<i>Suppléants</i>	Frossard, Louis, à Romanens. Seydoux, Louis, à Sâles.
<i>Greffier.</i>	Vionnet, Célestin, à Vaulruz.
<i>Huissier.</i>	Déforel, Louis à Vuadens.

7^e cercle. Chef-lieu: Albeuve.

Séance le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Currat, Henri, à Grandvillard.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Grangier, Placide, à Montbovon.
<i>2^e »</i>	Beaud, Isidore, à Albeuve.
<i>Suppléants.</i>	Moura, Henri, à Grandvillard. Castella, Henri, à Albeuve.
<i>Greffier.</i>	Ecoffey, Emile, à Villars-sous-Mont.
<i>Huissier.</i>	Deseuves, Arsène, à Albeuve.

Arrondissement du Lac.

1^{er} cercle. Chef-lieu: Cournillens.

Séance le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Bise, Adolphe, à Cressier.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Progin, Edouard, à Courtion.
<i>2^e »</i>	Audergon, Louis, à Misery.
<i>Suppléants.</i>	Folly, Adolphe, à Villarepos. Werro, Alphonse, à Cormérod.
<i>Greffier.</i>	Folly, Adrien, à Villarepos.
<i>Huissier.</i>	Minguely, Jules, à Cournillens.

2^e cercle. Chef-lieu: Morat.

Séance le 1^{er} et le 3^e jeudi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Schwab, Fritz, à Galmitz.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Mæder, Jacob, à Lourtens.
<i>2^e »</i>	Aschbacher, Louis, à Morat.
<i>Suppléants.</i>	Brun, Auguste, à Morat. Merz-Riesenmey, Edouard, à Châtel.
<i>Greffier.</i>	Hug, Gustave-Théodore, à Morat.
<i>Huissiers.</i>	Fasnacht, Gustave, à Morat. Reinhart, Jacob-Gottlieb, à Morat.

3^e cercle. Chef-lieu : ChiètresSéance le 2^e et le 4^e samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Johner, Jean, à Chiètres.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Mæder, Joh., à Agrimoine.
<i>2^e »</i>	Kramer, Gottlieb, à Freschels.
<i>Suppléants.</i>	Gutknecht, Jean, à Chiètres. Etter, Emile, à Ormey.
<i>Greffier.</i>	Gutknecht, Frédéric, à Ried.
<i>Huissier.</i>	Schwab, Frédéric, à Chiètres.

4^e cercle. Chef-lieu : Praz.Séance le 1^{er} et 3^e samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Gaillet, Charles, à Môtier.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Noyer, Louis, à Nant.
<i>2^e »</i>	Guillod, Henri, à Sugiez.
<i>Suppléants.</i>	Javet, Jules, à Môtier. Risold-Vacheron, Jean, à Praz.
<i>Greffier.</i>	Gassner, Jules, à Môtier.
<i>Huissier.</i>	Guillod, Jules, à Sugiez.

5^e cercle. Chef-lieu : Cormondes.Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Schorro, Rodolphe, à Liebstorf.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Burgy, Gaspard, à Cordast.
<i>2^e »</i>	Egger, Germain, à Guschelmuth.
<i>Suppléants.</i>	Schwab, Jules, à Barberèche. Kilchoer, Jean, à Cormondes-le-Petit.
<i>Greffier.</i>	Meuwly, Joseph, à Cormondes, prov.
<i>Huissier.</i>	Folly, Arsène, à Courtaman.

Arrondissement de la Broye.**1^{er} cercle. Chef-lieu : Dompierre.**Séance le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Ducry, Julien, à Dompierre.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Bæchler, Louis, à Vallon.
<i>2^e »</i>	Chardonnens, André, à Domdidier.
<i>Suppléants.</i>	Rossier, Vincent, à Grandsivaz. Collomb, Georges, à Portalban.
<i>Greffier.</i>	Francey, Alexandre, à Cousset.
<i>Huissiers.</i>	Pochon, Louis, à Dompierre. Curty, Louis, à Cousset.
	Cagnard, Lucien, à Vallon.

2^m cercle. Chef-lieu: Estavayer.Séance le 1^{er} et 3^e samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Butty, Louis, à Estavayer.
<i>1^{er} assesseur,</i>	Liardet, Auguste, à Font.
<i>2^e »</i>	Bovet, Baptiste, à Estavayer.
<i>Suppléants.</i>	Chaney, Alexandre, à Rueyres-les-Prés. Jemmely, Henri, à Estavayer.
<i>Greffier.</i>	Holz, Georges, à Estavayer.
<i>Huissiers.</i>	Balaman, Joseph, » Marmy, Emile »

3^m cercle. Chef-lieu: Cugy.Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Corminbœuf, Xavier, à Cugy.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Bersier, Amédée, à Cugy.
<i>2^e »</i>	Broye, Donat, à Nuvilly.
<i>Suppléants.</i>	Volery, Placide, à Aumont. Losey, Alfred, à La-Vounaise.
<i>Greffier.</i>	Vorlet, Elie, à Fétigny.
<i>Huissier.</i>	Berchier, Joseph, à Cugy.

4^m cercle. Chef-lieu: Surpierre.Séance le 2^e et le 4^e samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Fasel, Alphonse, à Vuissens.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Andrey, Cyprien, à Coumin.
<i>2^m »</i>	Torche, Amédée, à Cheiry.
<i>Suppléants.</i>	Crausaz, François, à Villeneuve. Thierrin, Louis, à Surpierre.
<i>Greffier.</i>	Banderet, Jean-Louis, à Vuissens.
<i>Huissier.</i>	Dessarzin, Eugène, à Surpierre.

Arrondissement de la Glâne.

1^{er} cercle. Chef-lieu: Villaz-St-Pierre.Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Brayoud, Maurice, à Massonnens.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Sallin, André, à Villaz-St-Pierre.
<i>2^e »</i>	Joye, Léandre, à Torny-le-Grand.
<i>Suppléants.</i>	Jordan, Victor, à Lussy. Berset, André, à Villargiroud.
<i>Greffier.</i>	Nicolet, Jacques, à Villarimboud.
<i>Huissier.</i>	Chammartin, Césaire, à Orsonnens.

2^{me} cercle. Chef-lieu: Romont.

Séance du Juge de paix : le 1^{er} et le 3^e samedi matin ; de la justice de paix ; le 1^{er} et le 3^e samedi après midi pour affaires civiles ; 2^e et 4^e samedi matin p^r affaires pupillaires.

Juge de paix. MM. Richoz, J.-Bapt., à Siviriez.
1^{er} assesseur. Menoud, Félicien, à La-Joux.
 2^e » Conus, Théodore, à Siviriez.
Suppléants. Demière, François, à Billens.
 Grand, Charles, à Romont.
Greffier. Bosson, Charles, notaire, à Romont.
Huissiers. Sugnaux, François, à Billens.
 Ayer, Paul, à Romont.

3^{me} cercle. Chef-lieu: Rue.

Séance du Juge de paix : le 1^{er} et 3^e jeudi du 1^{er} juin au 1^{er} octobre ; 2^e et 4^e jeudi du 1^{er} octobre au 1^{er} juin : justice de paix le 2^e et 4^e jeudi du mois.

Juge de paix. MM. Richoz, Louis, à Vauderens.
1^{er} assesseur. Dutoit, Joseph, à Prez-vers-Siviriez,
 2^e » Perriard, Pierre, à Blessens.
Suppléants. Perriard, Charles, à Rue.
 Gavillet, Jules, à Esmonts.
Greffier. Conus, François, à Rue.
Huissier. Dougoud, Jacques, à Rue.

Arrondissement de la Veveyse.*4^{er} cercle. Chef-lieu: Semsales.*

Séance le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois.

Juge de paix. MM. Grand, Jean, à Semsales.
1^{er} assesseur. Molleyre, Joseph, à St-Martin.
 2^e » Currat, Alexandre, au Crêt.
Suppléants. Dévaud, Nicolas, à Porsel.
 Suard, Amédée, à Progens.
Greffier. Gaudard, Alphonse, à Semsales.
Huissier. Bard, Léon, à Semsales.

2^e cercle. Chef-lieu: Châtel-St-Denis.

Séance du Juge de paix : le 1^{er} et le 3^e samedi du mois ; justice de paix : le 2^e et le 4^e samedi matin.

Juge de paix. M. Gaudard, Pierre, à Châtel.

1^{er} assesseur.	MM. Monnard, Pierre, à Attalens.
2^e »	Villard, Célestin, à Châtel.
Suppléants.	Chevalley, Georges, à Attalens.
	Tache, Louis, à Remaufens.
Greffier.	Monnard, Alfred, à Châtel.
Huissiers.	Pesse, Léon, à Châtel.
	Chaperon, Auguste, à Châtel.

COMMUNE DE FRIBOURG

Conseil communal nommé le 10 mars 1907

- MM. Weck, Ernest, syndic-président.**
Brulhart, Jean, vice-président.
Weck, Romain.
Buclin, Léon.
Jungo, Charles.
Menoud, Paul.
Fraisse, Isaac.
Bardy, Jean.
Folly, Fritz.

Secrétariat communal

- MM. Piller, Joseph, secrétaire de ville.**
Kæch, François, secrétaire adjoint.
Python, Félix, huissier communal.

Bureau de recensement

- M. Spielmann, Ambroise, préposé.**

Commission des finances

- MM. Weck, Romain, président.**
Weck, Ernest.
Bardy, Jean.

Employés

- Reyff, Bertrand, chef de service.**
Hartmann, Ludovic, caissier.
Bæchler, Jean, secrétaire de l'impôt.
Schacher, Jean, comptable.

Inspecteur des forêts communales

- M. Reynold, Henri.**

Commission des écoles

- MM. Buclin, Léon, président.
 Jungo, Charles, conseiller communal.
 Perriard, Paul, Rd doyen.
 Girard, Raymond, professeur.
 Brasey, Gustave, Rd chanoine.
 Schorderet, Auguste, docteur en droit.
 Lampert, Ulrich, professeur.
 Delaspre, Louis, imprimeur.
 Conus, Rd chanoine, recteur de St-Pierre.
 Favre, Antonin, docteur médecin.
 Fragnière, Etienne.

Employé

Crausaz, Joseph, secrétaire.

Direction de police

- MM. Menoud, Paul, directeur.
 Weck, Romain, suppléant.

Employés

Meyer, Charles, commissaire.
 Perroulaz, Jonas, secrétaire.
 Hayoz, Joseph, sergent-planton.

Sergents de ville.

- MM. Gendre, Philippe.
 Jaquet, Alfred.
 Macheret, Louis.
 Repond, Laurent.

Publicateur-Afficheur.

M. Bochud, Alexis.

Hallier

.

Commissionnaires

- MM. Chappuis, Pierre.
 Zurkinden, Pierre.
 Wæber, Louis.
 Zumwald, Ignace.

Contrôle des assurances mobilières

- MM. Fraisse, Isaac, préposé.
 Buclin, Léon, suppléant.

Commission de santé

- MM. Menoud, Paul, président.
 Weck, Paul, docteur-médecin.
 Buman, Edouard, docteur-médecin.

Physiciens de ville

- MM. Weck, Paul, docteur-médecin.
 Buman, Edouard, »

Sages-femmes pensionnées

- M^{mes} Winkler, née Thalman.
 Vonlanthen, née Page.
 Villard, née Droux.
 Piantino, née Kolly.

Direction des cimetières

- MM. Jungo, Charles, directeur.
 Brulhart, Jean, suppléant.

Surveillants des cimetières

- MM. Mivelaz, François. Gambach.
 Python, Louis, St-Léonard.

Commission de l'Edilité

- MN. Brulhart, Jean, président.
 Fraisse, Isaac.
 Buclin, Léon.

Employés

- Gicot, Maurice, ingénieur.
 Robert, Louis, chef de la voirie.
 Sutorius, Joseph, secrétaire.

Tutelles et curatelles

- MM. Folly, Fritz, préposé.
 Bardy, Jean, suppléant.

Commission de l'impôt

- MM. Bardy, Jean, président.
 Reynold, Alphonse.
 Fragnière, Charles.
 Perriard, Antoine.
 Schubel, Otto.
 Muller, Léon.
 Chollet, Ignace.
 Poffet, Joseph, contre-maitre.

Employé

M. Bæchler, Jean, secrétaire.

Commission du gaz

- MM. Folly, Fritz, président.
Brulhart, Jean, vice-président.
Weck, Romain, conseiller communal.
Crausaz, Simon, ing.-géomètre.
Kern, Jules, ingénieur.
Musy, Maurice, professeur.
Ræmy, Joseph, professeur.
Lapp, Guillaume, pharmacien.
Chiffelle, Aimé, négociant.

Employés

Schaller, Joseph, directeur.
Burgisser, Pierre, comptable.
Schneuwly, Henri, encaisseur.
Kæch, François, secrétaire.

Commission de la caisse d'épargne

- MM. Fraisse, Isaac, président.
Gottrau, Philippe, agent d'affaires.
Kaiser, Adolphe, comptable.
Challamel, Victor, caissier.
Muller, Léon, ancien directeur.
Claraz, Ambroise, camionneur.
Weck, Hippolyte, banquier.
Wuilleret, Alexandre, juge cantonal.

Employés

Ræmy, Jules, notaire. caissier.
Kæch, François, secrétaire.

Commission du feu

- MM. Menoud, Paul, président.
Fraisse, Isaac, vice-président.
Meyer, Charles, commandant.
Christinaz, Alphonse, capitaine-adjutant.
Bodevin, Joseph, entrepreneur.
Broillet, Frédéric, architecte.
Thalmann, Barthélemy, entrepreneur, suppléant.
Winkler, Jules, entrepreneur, suppléant.

Officiers du corps des sapeurs-pompiers

- MM. Meyer, Charles, commandant.
 Christinaz, Alphonse, capitaine-adjutant.
 Goetschmann, François, quartier-maitre.
 Weck, Paul, capitaine-médecin.
 Comté, Louis, capitaine-médecin.
 Dubois, Adrien, lieutenant, ingénieur-électricien.
 Dreyer, Arnold, 1^e compagnie.
 Goetschmann, François, 2^e compagnie.
 Thurler, Eugène, 3^e compagnie.
 Rohrbasser, François, 4^e compagnie.
 Bardy, Eugène, 5^e compagnie.
 Claraz, Fernand, lieutenant compagnie de sauvetage
 Zurkinden, Pierre, commandant du corps de sûreté.
 Winkler, Jules, lieutenant. »
 Desbiolles, Aloys, adjudant.

Commission générale des secours

- MM. Weck, Ernest, syndic, président.
 Weck, Philippe, rentier.
 Jungo, Charles, conseiller communal.
 Brulhart, Jean, »
 Galley, Arthur, imprimeur.
 Esseiva, Max, négociant.
 Reynold, Alphonse, rentier.
 Pilloud, Emile, négociant.
 Weck, Paul, docteur-médecin.

Employés

- Gottrau, Georges, receveur.
 Reynold, Henri, inspecteur des forêts.
 Buman, Ernest, administrateur.
 Bourgnicht, Alphonse, secrétaire.

Direction de la Régie.

- MM. Jungo, Charles, directeur.
 Weck, Romain, suppléant.

Employés

- Reynold, Henri, inspecteur des forêts.
 Reyff, Bertrand, receveur.
 Delpech, Ignace, commis.
 Kessler, Jules, commis.
 Python, Félix, secrétaire.
 Kessler, Jules, garde-forêts.

Hôpital des bourgeois

- MM. Ræmy, Charles, aumônier.
 Schaller, Jean, docteur-médecin.
 Cuony, Xavier, docteur-médecin.
 Clément, Gustave, docteur-chirurgien-opérateur.
 Ræmy, Auguste, économiste.

Chambre des pauvres

- MM. Jungo, Charles, président
 Weck, Paul, docteur-médecin, vice-président.
 Buman, Edouard, docteur-médecin.
 Bornet, Jean, Rd chanoine.
 Esseiva, Léon, Révérendiss. prévôt.
 Zehntner, Antoine, ancien négociant.
 Schneuwly, Joseph, négociant.
 Python, Félix, huissier.
 Winckler, Jules, entrepreneur.

Employés

- Bourdilloud, Placide, économiste.
 Bourgknecht, Alphonse, secrétaire.

Commission de l'orphelinat

- MM. Weck, Ernest, syndic, président.
 Folly, Fritz, conseiller communal.
 Perriard, Paul, Rd doyen.
 Fragnière, Etienne, imprimeur.
 Cuony, Xavier, docteur médecin.
 Thurler, Romain, pharmacien.
 Boccard, Alphonse, rentier.
 Kæser, Arnold.
 Vonderweid, Marcel, inspecteur forestier.

Employés

- Hug, Luc, directeur.
 Schneuwly, Henri, caissier.
 Blanc, Arthur, secrétaire.

Chambre des Scolarques

- MM. Weck, Ernest, syndic, président.
 Fragnière, Joseph, directeur du Séminaire.
 Bourgknecht, Louis, avocat.

MM. Gottrau, Ernest, notaire.
Esseiva, Léon, R^{me} Prévôt
Perriard, Paul, Rd doyen.
Schorderet, Auguste.

Employé

Hartmann, Ludovic, secrétaire-caissier.

ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT PUBLIC

BANQUE CANTONALE

Conseil de surveillance

MM. Weissenbach, Antonin, président
Daler, Léon, banquier, vice-président.
Théraulaz, Alphonse, directeur des finances.
Wuilleret, Charles, préfet.
Landeret, Alphonse, à Villars.
Buchs, Henry, à Ste-Appoline.
Crausaz, Simon, ingénieur.
Sattler, Ch, secrétaire.

Conseil d'administration.

MM. Glasson, Léon, directeur, président.
Gottrau, Philippe.
Vicarino, Eugène, négociant.
Kolly, Pierre, caissier (avec voix consultat.).
Sattler. Ch., secrétaire.

Censeurs.

MM. Eggis, Adolphe.
Biadi, Joseph, banquier.

Agencés dans le canton.

MM. Pasquier, Henri, notaire, Bulle.
Marmier, Jules, à Estavayer.
Zürcher, Emile, à Morat.
Monnard, Alfred, à Châtel-St-Denis.

CAISSE HYPOTHÉCAIRE

Conseil de surveillance.

- MM. Glasson, Aloys, président.
 Vogel, Fritz, banquier, vice-président.
 le Directeur des Finances.
 Weissenbach, Auguste, censeur.
 Biadi, Joseph, censeur.
 Diesbach, Max, colonel.
 Deschenaux, Eugène, président.
 Daler, Léon, banquier.
 Æby, Stanislas, conseiller d'Etat.
 Christinaz, Alphonse, négociant.
 Kæser, Arnold, négociant.
 Muller, Léon, ancien directeur.
 Cuony, Xaxier, docteur-médecin.
 Hertling, Léon, architecte.
 Emery, Emile, trésorier d'Etat.

Direction.

- MM. Weck, Romain, Directeur.
 Crausaz, Simon, administrateur.
 Gottrau, Philippe, »
 Kolly, Pierre, » suppléant.
 Blancpain, Paul »
 Gougain, Pierre, caissier.

Employés.

- Desbiolles, Aloys, 1^{er} comptable.
 Kaiser, Charles, 2^d »
 Sausser, Antonin, correspondant.
 Fæssler, Joseph, 1^{er} expéditionnaire.
 Blanc, Henry, 2^d »

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

Direction.

- MM. Sallin, directeur; Bullet, sous-directeur; Philipona, Joseph, secrétaire.

Comité d'administration.

- MM. Sallin, président; Python, conseiller d'Etat; Cardinaux, conseiller d'Etat; E. Emery, trésorier; Bullet, sous-directeur; J. Philipona, Fribourg, secrétaire. Le Président du Conseil assiste aux séances, avec voix consultative.

Conseil d'administration.

- MM. Le Directeur des Finances du canton, président.
 Dinichert, conseiller national, à Montilier.
 Genoud, Louis, député, à Fribourg.
 Bullet, directeur, à Estavayer.
 Cardinaux, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Gremaud, Ignace, receveur, à Bulle.
 Chatton, Isidore, notaire, à Romont.
 Bise, Emile, receveur, à Fribourg.
 Zurkinden, Jean, député, à Guin.
 J. Philipona, Fribourg, secrétaire.

Censeurs.

- MM. Morard, président, à Bulle.
 Buclin, Léon, greffier, à Fribourg.
 Grolimond, Joseph, à Fribourg.

Agences.

- MM. A. Reichlen, à Bulle.
 F. Donzallaz, à Romont.
 H. Derron, à Morat.
 J. Philipona, à Châtel.
 A. Francey, à Cousset.
 Zbinden, David, à Tavel.

ADMINISTRATION DES FONDATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

- M. Rodolphe Wuilleret, receveur, rue des Alpes, 7, à Fribourg.

OFFICIERS D'ETAT CIVIL

SARINE. Späth, Georges, à Fribourg. — Pasquier, Joseph, à Villars-sur-Glâne. — Leimbacher, Henri, à Matran. — Gendre, Pierre, à Neyruz. — Chavaillaz, Pacifique, à Ecuwillens. — Bovet, François, à Autigny. — Chappuis, Alphonse, à Lentigny. — Berger, Joseph, à Onnens. — Chollet, Jules, à Prez. — Schröetter, Albert, à Grolley. — Perriard, Armand, à Belfaux. — Bérard, Célestin, à Givisiez. — Corminboeuf, Ant., à Marly. — Kolly, Alphonse, à Praroman. — Mauron, Joseph, à Ependes. — Python, Jules, à Arconciel. — Biolley, Max., à Treyvaux. — Descloux, Lucien, à Rossens. — Moullet, Amédée, à Farvagny-le-Grand. — Clerc, Jacques, à Estavayer-le-Gibloux. — Villet, Joseph, à Vuisternens-en-Ogoz. — Jaquat, Eugène, à Pontaux. — Chatagny, Charles, à Corserey. — Piller, Maxime, à Bonnefontaine. — Clerc, François, à Corpataux.

SINGINE. Aëby, Jean, à Galtern. — Jungo, Joseph, à Guin. — Schaller Pierre, à Böisingen. — Tröcler, Jacques, à Wunnewyl. — Schmutz, J.-Jos., à Ueberstorf. — Zosso, François, à Heitenried. — Bosson, Christ., à Dirlaret.

— Neuhaus, Joseph, à Chevrilles. — Rötzetter, Alphonse, à St-Sylvestre. — Ruffieux, J. J., à Plasselb. — Brugger, Isidore, à Planfayon. — Jenny, Jacob, à Niedermonten. — Burry, Pierre, à Alterswyl. — Stritt, Christophe, à St-Ours.

GRUYÈRE. Menoud, Louis, à Bulle. — Duding, Michel, à Riaz. — Gremaud, Pierre, à Echarlens. — Philipona, Firmin, à Vuippens. — Romanens, Luc, à Sorens. — Sottas, François, à Avry — devant — Pont. — Rigolet, Alph., à Pont-la-Ville. — Grandjean, Albin, à La-Roche. — Passaplan, Aloys, à Hauteville. — Blanc, François, à Corbières. — Repond, Pierre, à Villardvolland. — Delatena, Edouard, à Botterens. — Ruffieux, Alphonse, à Cré-suz. — Meyer, Maxime, à Cerniat. — Rime, Auguste, à Charmey. — Buchs-Siegfried, à Bellegarde. — Dématraz, Gratien, à Broc. — Rime, Tobie, à Gruyères. — Jaquet, Léon, à Estavannens. — Curat, Henri, à Grandvillard. — Ecoffey, Emile, à Villars-sous-Mont. — Castella, Dominique, à Neirivue. — Beaud, Isidore, à Albeuve. — Facheboud, Albert, à Lessoc. — Gillet, Louis, à Montbovon. — Sciboz, Alexandre, à Morlon. — Corboz, Louis, à La-Tour-de-Tréme. — Despond, Pierre, à Vuadens. — Borcard, Philippe, à Vaulruz. — Pasquier, Placide, à Sales.

LAC. Brun, Auguste, à Morat. — L'Eplattenier, Philippe, à Meyriez. — Gassner, Jules, à Motier. — Etter, Jacob, à Chiètres. — Küng, Jean, à Buchillon. — Folly, Adrien, à Villarepos. — Humbert, Félix, à Courtion. — Folly, Charles, à Barberèche. — Hayoz, Joseph, à Cormondens. — Bise, Adolphe, à Cressier.

BROYE. Holz, Georges, à Estavayer. — Plancherel, Bât, à Montbrelloz. — Dubey, Emile, à Ruyres-les-Prés. — Chassot, Jules à Bussy. — Grandgirard, A., à Cugy. — Chaney, Joseph, à Montet. — Fontaine, Tertulien, à Fétigny. — Moret, Eloi, à Ménières. — Broye, Florentin, à Nuvilly. — Burgisser, Célien, à Murist. — Rapo, Lucien, à Cheyres. — Liardet, Aug. à Font. — Carrard, Isidore, à Lully. — Thierrin, Placide, à Praratoud. — Fasel, Emile, à Vuissens. — Joye, Louis, à Mannens. — Francey, Pierre, à Montagny. — Michel, Théodore, à Léchelles. — Duery, Charles, à Dompierre. — Dubey, Edouard, à Dondidier. — Dessibourg, Honoré, à St-Aubin. — Cantin, Louis, à Vallon. — Dubey, Léon, à Gletterens. — Delley, Albert à Delley. — Vallery, Naziance, à Aumont. — Bise, Hippolyte, à Seiry.

GLANE. Clément, Denis, à Romont. — Péclat, Adrien, à Middel. — Joye, Léandre, à Torny-le-Grand. — Page, Théodore, à Châtonnaye. — Nicolet, Jacques, à Villarimboud. — Rhème, Isidore à Lussy. — Page, Pierre, à Orsonnens. — Berset, Julien, à Villarsviriaux. — Brayoud, Maurice, à Massonnens. — Perroud, Alphonse, à Berlens. — Roch, Bernard, au Châtelard. — Python, Louis, à Grangettes. — Oberson, Joseph, à Vuisternens-devant-Romont. — Mauron, Ernest, à Villaraboud. — Golliard, Joseph, à Mézières. — Sugnaux, M., à Billens. — Richoz, Jean-Bapt., à Sviriez. — Bosson, Ant., à Ursy. — Conus, François, à Rue. — Pache, Pierre, à Promansens. — Menoud, Félicien, à La-Joux.

VEVEYSE. Cardinaux, Ignace, à Châtel-St-Denis. — Savoy, Denis, à Attalens. — Tache, Maurice, à Remaufens. — Gaudard, Alphonse, à Semsales. — Sauter, Jean-Félicien, à St-Martin. — Dévaud, Nicolas, à Porsel. — Beaud, Placide, au Crêt. — Bochud, Alfred, à Progens.

TAXES POSTALES SUISSE

Lettres.

- a) *Lettres*, paquets de papiers, papiers d'affaires, petits paquets fermés ou non fermés et sans valeurs déclarées jusqu'à 250 grammes :
 Rayon local (10 kilom.) affranchies 05 cent. non affranchies 10 cent.
 Hors du rayon » 10 » » 20 »
- b) Cartes postales simples 05 cent.
 Cartes postales doubles 10 »
- c) *Imprimés*, jusqu'à 50 grammes 02 cent.
 de 50 à 250 grammes 05 »
 de 250 à 500 » 10 »
- d) *Echantillons de marchandises*, jusqu'à 250 gr. 05 cent.
 de 250 à 500 grammes 10 »

} Affranchissement obligatoire.

Tous ces envois peuvent être recommandés moyennant une taxe fixe d'inscription de 10 cent.

Mandats.

Les mandats sont admis jusqu'à un montant de fr. 1,000. Ils sont soumis aux taxes suivantes :

Jusqu'à fr. 20	fr. -->15	de fr. 500 à 600	fr. -->70
de fr. 20 à 100	» -->20	» 600 à 700	» -->80
» 100 à 200	» -->30	» 700 à 800	» -->90
» 200 à 300	» -->40	» 800 à 900	» 1>—
» 300 à 400	» -->50	» 900 à 1000	» 1>10
» 400 à 500	» -->60		

Les mandats télégraphiques sont admis jusqu'à un montant de fr. 500. Récépissés gratuits.

Mandats d'encaissement

Admis jusqu'à un montant de fr. 1,000

Droit d'expédition : Jusqu'à fr. 20=15 cent.

Au-delà de fr. 20=30 cent

Il est déduit des sommes encaissées la taxe ordinaire des mandats, calculée sur le montant net.

Messagerie pour toute la Suisse.

Jusqu'à 500 grammes, affranchis	fr. -->15	non affranchis	fr. -->30
de 500 à 2500 »	» -->25	»	» -->40
de 2500 à 5 kilogr.	» -->40	»	» -->60
de 5 à 10 »	» -->70	»	» 1>—
de 10 à 15 »	» 1>—	»	» 1>50
de 15 à 20 »	» 1>50	»	» 2>—

La taxe pour les articles excédant 20 kilogrammes est calculée d'après la distance et le poids, avec une surtaxe de 50 cent. pour tout envoi non affranchi.

Pour les colis avec valeur déclarée, il est ajouté la surtaxe de 03 cent. par 100 francs jusqu'à fr. 1,000. Pour une valeur supérieure : 30 cent. pour le premier mille et 6 cent. pour chaque mille en sus.

Toutefois la taxe sera toujours arrondie à 05 cent.

Les remboursements payent, outre la taxe ordinaire, une provision de 10 cent. par fr. 10 ou fraction.

Les remboursements en lettres sont admis jusqu'à un maximum de fr. 50 et ceux de la messagerie jusqu'à fr. 300.

Il est perçu un droit de 05 cent. pour les récépissés, qui sur demande sont délivrés aux expéditeurs. Pour les articles de messagerie avec valeur déclarée, le récépissé est gratuit.

É T R A N G E R

Envois à l'étranger : Une lettre **AFFRANCHIE** coûte 25 cent. jusqu'à 20 grammes et 15 cent. par 20 grammes en plus. Une lettre **NON-AFFRANCHIE** le double. Pour les lettres **RECOMMANDÉES**, 25 cent. en sus du port ordinaire.

CARTE-CORRESPONDANCE SIMPLE pour ces mêmes pays, 10 cent. Double, 20 cent. **IMPRIMÉS, LIVRES, JOURNAUX, etc.**, 5 cent. par 50 grammes. Poids maximum 2000 grammes.

ECHANTILLONS, poids maximum, 350 grammes; 5 cent. par 50 grammes, mais 10 cent. au minimum. — Dimension maximum 30 centimètres de longueur, 20 de largeur et 10 d'épaisseur.

MANDATS DE POSTE, à destination de l'étranger: maximum 1000 fr. ou la somme équivalente en monnaie étrangère.

Taxes : a) Pour la Grande-Bretagne et ses colonies, la Russie sans la Finlande, le Canada, les Antilles danoises, le Mexique, par fr. 25—25 cent.

b) Pour les autres pays : Par f. 50—25 cent.

Les mandats ne sont pas admis pour l'Espagne et quelques pays hors d'Europe.

Mandats télégraphiques admis pour :

Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Bosnie, Bulgarie Crète, Danemark, Egypte, France, Grande-Bretagne, Herzégovine, Indes néerlandaises, Italie, Japon, Luxembourg, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Salvador, Serbie, Suède, Tunisie.

Lettres avec valeur déclarée.

Elles sont admises pour tous les pays de l'Europe et pour l'Argentine, le Brésil, le Chili, l'Égypte, le Japon, le Cameroun, Ceylan, Chili, Chine (certaines villes seulement), colonies danoises, françaises, italiennes, portugaises, Algérie, Inde britannique, Maroc, Tanger, Tripoli, Tunisie, Zanzibar : maximum 10000 francs ; l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, le Danemark, la Norvège, la Russie, la Roumanie, le Monténégro, la Norvège, la Roumanie, la Russie, la Serbie, la Suède ne fixent pas de limite. Il en est de même pour les lettres avec valeur à destination de certaines villes de la Chine et de la Turquie. Elles sont passibles de la taxe des lettres recommandées et de la taxe à la valeur. Celle-ci est de 05 cent. par 300 fr. et par pays coopérant au transport. Pour les pays d'outre-mer, cette taxe est augmentée d'une légère surtaxe maritime.

Recouvrements pour l'étranger.

Admis dans l'échange avec les pays suivants : Allemagne, Autriche Hongrie, Belgique, Chili, Danemark, Égypte, France et Algérie, Indes néerlandaises, Italie, y compris l'Érythrée et le bureau de poste italien à Tripoli, à Bengasi,

Scutari et Durazzo, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Serbie, Suède, Tunisie, Turquie (pour certains bureaux seulement).

Maximum 1000 fr.

Taxe : 25 cent. pour les premiers 20 gr., 15 cent. par 20 gr. en sus, plus un droit fixe de 25 cent. Il est déduit du montant encaissé la taxe ordinaire du mandat, plus une provision de 10 cent. par valeur recouvrée.

Service des chèques et virements postaux.

Toute personne peut se faire ouvrir un compte de chèques à la poste. Dépôt minimum 100 fr., productif d'intérêt (1,8 %). Les virements de sommes, du compte d'un titulaire sur le compte d'un autre titulaire, ne coûtent rien. Les versements payent 5 cent. par 100 fr., les prélèvements 5 cent. par 400 fr. (5 cent. en plus si la somme doit être *expédiée* par poste). Les taxes sont déduites de l'avoir du compte du titulaire. — Le fonctionnement est très simple. *Un bureau des chèques existe à Fribourg.* Il fournira volontiers tous renseignements désirables. Le service des chèques est d'une grande utilité pour toutes les personnes ayant un cercle d'affaires quelque peu étendu. Il constitue une grande économie de temps et simplifie les opérations de caisse. Ce bureau de chèques offre toute garantie de sûreté.

Ouverture des bureaux.

Les bureaux de la **Poste** sont ouverts, pendant la semaine en été, de 7 heures du matin à 8 heures du soir ; et, en hiver (soit du 1^{er} octobre au 31 mars) de 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Le **dimanche**, l'**Ascension**, la **Fête-Dieu**, la *bureau principal* et la *succursale* :

De 10 à 12 heures.

Les offices à Pérolles, à Beauregard et à la Neuveville restent fermés.

Le *bureau principal* du **Télégraphe** est ouvert, pendant la semaine, en été dès 7 heures et en hiver dès 8 heures du matin à 9 heures du soir ; et la *succursale*, en été, dès 7 heures et en hiver dès 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Saison d'été 1^{er} avril-15 octobre ; hiver : 16 octobre-31 mars.

Succursale changement le 1^{er} octobre et non le 15.

Le bureau principal est ouvert le dimanche comme les autres jours ; la succursale, de 10 heures à midi.

Un drôle de dicton.

— Tiens, mère Cathon, c'est vous qui faites la cuisine! Vous vous y êtes remise maintenant?

— Taisez-vous, père François, je vous dis, qu'on ne trouve plus une servante d'attaque! Hier j'avais dit à notre nouvelle de préparer pour nos hommes pour quand ils rentreraient des champs, une bonne soupe Maggi aux oignons. C'est pourtant simple à faire, et vite préparé, n'est ce pas? Eh! bien je reviens des champs un peu de bonne heure pour voir comme ça va pour la première fois. J'entre, je n'entends pas remuer la queue d'un chat; quoi, un silence méticuleux! J'arrive à la cuisine, et qu'est ce que je vois? Notre Céline qui dormait, vautrée sur une chaise, comme une vache espagnole! C'est pourtant dégoûtant.

Pas de soupe pas de soldat.

Le soldat se bat mal à jeun ; la force d'une armée, disait un général fameux, est dans son estomac. La guerre russo-japonaise a prouvé à l'évidence la vérité de cette maxime en apparence paradoxale.

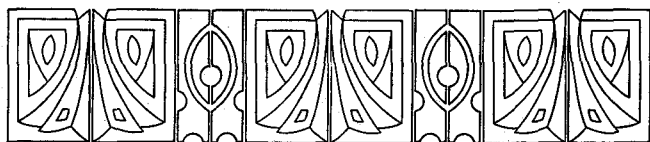
Si cela est vrai pour une bataille rangée, combien est-ce plus exact encore pour la vie courante, bataille aussi, plus longue et souvent non moins cruelle. Il faut s'armer pour ce combat et alimenter la pauvre machine que nous sommes pour qu'elle ne faiblisse pas en route. Les fortifiants sont légion, leur efficacité par contre est illusoire ou passagère. L'excitation d'un moment fait place à une réaction pénible, et cette étincelle de force rend le contraste plus douloureux. Ce qu'il faut, c'est un aliment reconstituant, qui répare au fur et à mesure les désordres de l'organisme, et ce but est atteint de merveilleuse façon par l'*OVOMALTINE*, mélange concentré des aliments les plus sains que la nature nous ait fournis : le lait pur, les œufs frais et l'extrait d'orge germée dénommé malt.

L'*OVOMALTINE* est recommandée par tous les Médecins, employée dans tous les grands sanatoria, et constitue l'aliment favori de 7 à 800 000 personnes en Europe.

Ce sont *des faits et non des mots*, et c'est là la devise de l'*OVOMALTINE WANDER*.

A la fin de cet almanach paraît une annonce sur *l'Essence des Carmélites „Amol“* et *la Ouate „Amol“* de la maison *Distillerie „Amol“*, à *Hambourg*. Il s'agit là d'un moyen agréable surtout et très efficace contre presque toutes les douleurs nerveuses et celles provenant de refroidissement.

Le nombre de ceux qui souffrent de douleurs rhumatismales, goutte, sciatique, lumbago, etc., fait légion et bien peu savent comment ils peuvent se guérir d'une manière efficace non-seulement temporairement, mais encore définitivement. C'est précisément pour cette sorte de maux, qui naturellement agissent d'une façon déprimante sur les sentiments, que beaucoup de moyens généralement chers sont recommandés, mais dont la plupart, après usage, se sont montrés sans effet. Le malade, semblable au noyé qui cherche à s'accrocher aux roseaux du rivage, saisit chaque moyen pour ne rien négliger du tout et se trouve pourtant en fin de compte toujours trompé! L'espoir de la guérison et de la délivrance de leurs maux est maintenant donné aux milliers de malades souffrant de rhumatismes et de douleurs articulaires par l'emploi de *l'Essence des Carmélites „Amol“* et de *la Ouate „Amol“*, en vente dans les pharmacies et drogueries. Ces produits agissent d'une manière excellente et leur efficacité a été éprouvée et attestée avec succès de tous côtés par des médecins éminents, entre autres par le médecin ordinaire bien connu de S.S. le Pape Pie X, le *Prof. Dr. Giuseppe Petacci*. De nombreuses autres attestations ont été données par des sommités médicales, ce qui certes est un brillant témoignage en faveur de l'*„AMOL“* qui ne devrait manquer dans aucune famille comme remède domestique.



LE MOUVEMENT DE L'ÉTAT CIVIL A FRIBOURG EN 1908

En 1908, l'état civil de Fribourg a enregistré 532 naissances; c'est 67 de moins qu'en 1907 et 31 de moins qu'en 1906. Il est né 280 garçons et 252 filles. Cette diminution de la natalité est singulière:

Il est plus réjouissant de constater que le nombre des décès diminue chaque année, malgré l'augmentation de la population. Il y a eu en 1908 337 décès (178 masculins et 159 féminins); il y en avait eu 403 l'année précédente et 440 en 1906; la diminution est donc de 66 vis-à-vis de l'année 1907. Encore sur ce nombre y a-t-il lieu de déduire 52 personnes mortes dans nos hôpitaux et qui n'habitaient pas Fribourg, ce qui réduit le contingent mortuaire de la population à 285.

Le bilan des naissances et des décès est de 247 naissances de plus que de décès. En 1907, la différence a été de 253. Sur 1000 âmes il y a eu à Fribourg une moyenne de 26 naissances et 14 décès. La moyenne en Suisse est de 28 naissances et 17 décès.

Depuis que le résultat du recensement local est communiqué chaque année au Bureau fédéral

de statistique, celui-ci est à même de publier des chiffres moins alarmants sur la mortalité fribourgeoise que ceux qu'il indiquait autrefois en se basant sur le recensement fédéral de 1890. Ce recensement indique 16 000 habitants alors que Fribourg en a en réalité 20 310. Cette différence de 4000 âmes réduit le pour mille de la mortalité de 22 à 17 ‰. La moyenne des décès en Suisse est de 18 ‰; la mortalité des villes de plus de 10 000 âmes est de 16 ‰.

La moyenne des naissances par mois a été de 44. Le mois de mai en a vu le plus grand nombre, avec 61 (en 1907, 72) et le mois de septembre accuse le minimum de naissances avec 32 (en 1907, 38). La moyenne des décès par mois a été de 28; les mois de février (39) et mars (33) ont fourni le plus de décès (en 1907, janvier 39 et mars 46) et le mois de mai (18) le moins.

Naissances et décès par quartiers

	Naissances	Décès	Pour 1000 habit.	
			Naissances	Décès
Bourg	107	58	22	12
Auge	95	64	34	24
Neuveville	104	66	32	20
Places	93	51	21	12
Beauregard	133	46	25	8
Gambach				
Pérolles				

Naissances et décès d'après l'origine

	Naissances	Décès
Fribourg (Ville)	102	90
Fribourg (Canton)	255	150
Autres cantons	110	62
Etrangers	65	35

D'après l'origine des époux, les naissances se répartissent comme suit :

Fribourg (Ville) 92 ; Sarine, 52 ; Singine, 95 ; Broye, 35 ; Glâne, 29 ; Gruyère, 25 ; Lac, 22 ; Veveyse, 9.

Autres cantons : Berne, 38 ; Lucerne, 12 ; Soleure, 9 ; Vaud, 9 ; Argovie, 8 ; Zurich, 7 ; Tessin, 7 ; Thurgovie, 5 ; Neuchâtel, 4 ; Schaffhouse, 4 ; Saint-Gall, Valais, Unterwald, Grisons, Appenzell, Bâle et Zoug, 1.

Etranger : Italie, 31 ; Allemagne, 17 ; France, 7 ; Autriche, 4 ; Russie, Belgique, Angleterre et Hollande, 1.

D'après l'état civil les décès se répartissent comme suit :

57 hommes et 30 femmes mariés, 18 veufs, 30 veuves, 71 célibataires âgés de plus de 20 ans, 3 divorcés.

Il y a eu 100 décès dans nos hôpitaux, dont 52 de personnes domiciliées en dehors de la commune de Fribourg. Dans le tableau ci-dessus on a réparti les décès des hôpitaux — sauf les 52 décès de personnes non habitants — entre les quartiers où les malades avaient leur domicile.

209 Fribourgeois sont nés et 110 sont décédés dans d'autres communes du canton ou de la Suisse.

Voici les principales catégories de décès.

Morts-nés, 19 ; accidents, 16 ; pneumonie, 56 ; tuberculose, 38 ; gastro-entérite, 19 ; cancers d'estomac, 20. En comparaison de 1907, il y a eu une sensible diminution des cas de tuberculose et de gastro-entérite (maladie infantile).

Des 532 enfants nés en 1908, il en est mort la même année 58.

Enfants décédés par quartiers

	AGE		Par 100 décès
	Jusqu'à un an	Jusqu'à 10 ans	au-dessous de 10 ans
Bourg	4	18	31
Auge	21	40	62
Neuveville	16	24	36
Places	6	12	23
Beauregard	} 11	} 24	} 52
Pérolles			
Gambach			

Quelque base qu'on prenne pour le calcul de la moyenne des décès, il résulte toujours la même proportion entre les différents quartiers ; c'est toujours l'Auge et la Neuveville qui ont le plus de décès. Quelle cause faut-il assigner à ce phénomène ? Est-il le fait des conditions d'habitation, d'alimentation, de la méconnaissance des soins à donner aux enfants ? Est-ce le voisinage de la Sarine qui aurait un rôle tout autre qu'hygiénique ? C'est aux hommes de l'art à se prononcer.

Tableau des décès par catégories d'âge

	1908	1907
De 0 à 3 ans	93	126
» 3 à 10 »	25	20
» 11 à 20 »	10	15
» 21 à 30 »	20	24
» 31 à 40 »	28	26
» 41 à 50 »	28	32
» 51 à 60 »	40	37
» 61 à 70 »	33	54
» 71 à 80 »	43	46
» 81 à 90 »	17	28

La proportion des décès d'enfants a été de 47 % ; en 1907 elle avait été de 31 %. Les décès de personnes de plus de 60 ans forment le 30 % du total.

Mariages

Il a été célébré à Fribourg en 1908, 145

mariages, soit 19 de plus qu'en 1907. Depuis environ 10 ans, le nombre annuel des mariages oscille entre 130 et 150; 22 mariages d'époux étrangers ont été célébrés à Fribourg et il a été accordé 20 autorisations à des personnes habitant Fribourg de se marier devant un officier de l'état civil du canton ou de la Suisse. 124 mariages ont eu lieu dans d'autres communes du canton et de la Suisse, dont l'un ou l'autre des époux était ressortissant de Fribourg.

Etat civil des époux

	Célibataires	Veufs	Divorcés
Epoux	129	15	1
Epouses	132	12	1

Dans 117 mariages, les époux étaient célibataires; 8 célibataires ont épousé des veuves et 11 filles ont épousé des veufs; 2 mariages ont été célébrés entre personnes veuves; il y a eu une union civile entre divorcés.

Origine des époux

	Fribourg (Ville)	Fribourg (Canton)	Suisse	Etranger
Epoux	31	51	41	22
Epouses	10	80	37	18

Entre bourgeois de la ville de Fribourg il n'y a eu que 4 mariages; 12 bourgeois ont épousé des ressortissantes d'autres communes du canton; 6 ont épousé des étrangers au canton et 9 des étrangères à la Suisse.

Il a été délivré en 1908, 270 livrets de famille; à Fribourg, plus de 500 familles ont leur livret. Outre les avantages déjà énumérés dans les comptes rendus précédents, il est à signaler que ces nouveaux livrets contiennent aussi en 2-3

pages un résumé des principaux articles de la loi fédérale sur l'état civil que chaque citoyen ou du moins chaque chef de famille doit connaître.

Pour finir, voici le tableau de l'état et du mouvement de la population pendant les cinq dernières années.

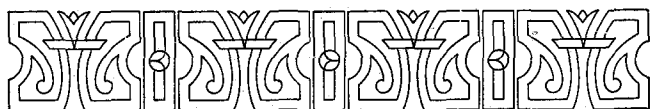
	Popul.	Naiss.	Décès	Mariages
1904	18,069	533	487	149
1905	18,191	581	441	134
1906	19,450	563	425	144
1907	20,214	599	346	126
1908	20,310	532	337	145

Table de la population par quartier

	1908	1907	Augment ou diminut.
Bourg	4,645	4,813	— 168
Auge	2,650	2,672	— 22
Neuveville	3,248	3,308	— 60
Places	4,280	4,180	+ 100
Pérolles	5,487	5,241	+ 246
Beauregard			
Totaux	20,310	20,214	+ 96

Il y a 100 ans, soit en 1808, la population de la ville de Fribourg était de 5195 âmes.

J. G. SPAETH,
officier de l'état civil.



LE CASINO-THÉÂTRE A FRIBOURG

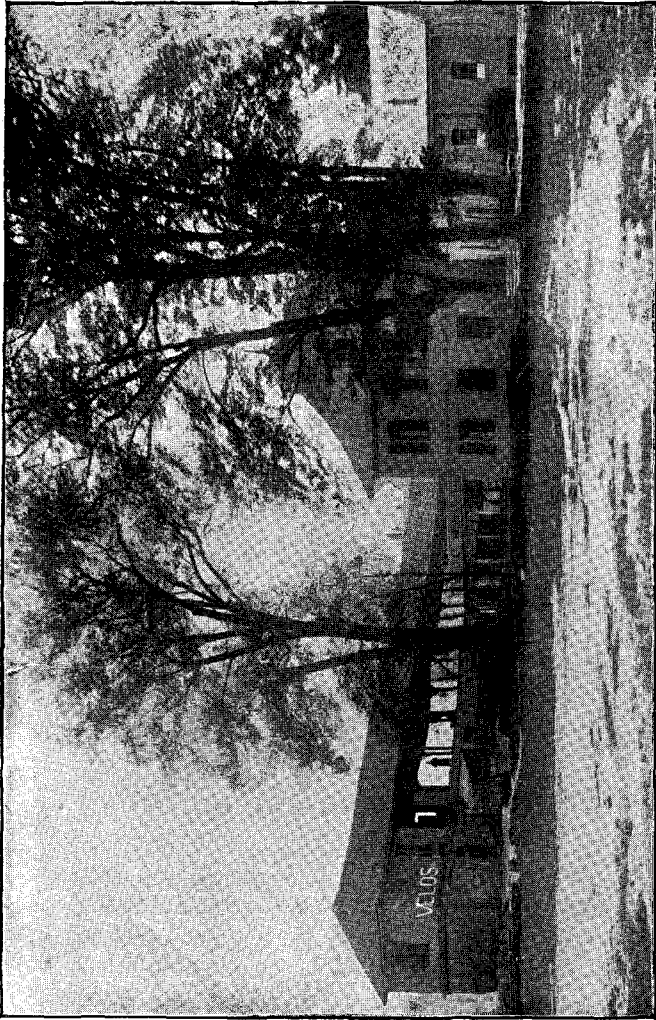
La disparition prochaine de notre vieux petit théâtre acheté par l'Etat de Fribourg pour l'agrandissement des bureaux de la Chancellerie va faire de plus en plus sentir le besoin d'un local de réunion et de spectacle, destiné à remplacer l'ancien et à suppléer à son insuffisance, par de plus amples dimensions et un aménagement mieux compris. Le nouveau local doit pouvoir servir à différents usages. Il doit comprendre, outre la salle pour les grandes réunions, les représentations scéniques et les festivités musicales importantes, des dépendances et locaux accessoires pour les réunions de sociétés, les petites expositions temporaires, les conférences, les répétitions etc.

C'est pour réaliser ce projet qu'un comité s'est constitué il y a quatre ans déjà, et a travaillé avec un zèle et un désintéressement auxquels il est juste de rendre hommage. Ce comité se composait dans le principe de MM. Ant. Weisenbach, conseiller d'Etat, comme président, Fréd. Broillet, architecte, Paul Blancpain, Dr Auguste Schorderet, J.-G. Spaeth, officier d'état civil, Eugène Vicarino, Henri de Buman, avocat, Paul Menoud, député, von Eggis, banquier, Ch. Egger, avocat, Eug. Thurler, 1^{er}-colonel, Hercule Hogg, entrepreneur. Plus tard vinrent successivement s'adjoindre à ce premier noyau : MM. Antoine

Perriard, Romain de Schaller, architecte, Léon Buclin, président de la société de développement et Ant. Hartmann, professeur. Une délégation du Conseil communal composée de MM. Ern. de Weck, syndic, Romain de Weck et Léon Hertling, architecte assista aux séances du comité d'abord, et plus tard en fit partie. L'entrée de M. Weissenbach au Conseil d'Etat fit passer la présidence à M. Broillet puis à M. von Eggis et enfin à M. Eugène Vicarino, par suite de la démission successive des précédents titulaires.

Une double tâche s'imposait à l'activité de ce comité : l'élaboration d'un projet de construction et l'étude d'une combinaison financière en vue de se procurer les ressources nécessaires à l'exécution de ce projet. Tout cela n'était pas sans présenter de nombreuses et sérieuses difficultés. On se mit à l'œuvre avec ardeur et les membres du comité ne ménagèrent ni leurs peines, ni leur travail, ni même les sacrifices pécuniaires pour mener à bien cette utile entreprise.

Le premier acte du comité a été d'adresser une demande à la commune de Fribourg à l'effet d'obtenir son appui financier. Avant de faire cette démarche le comité avait été nanti d'un projet d'entreprise privée pour la construction d'un hôtel de premier rang, pourvu d'une salle de spectacle. Mais il n'a pu être donné suite à ce projet faute de garanties suffisantes. Les pourparlers avec la commune de Fribourg aboutirent à un arrangement en vertu duquel celle-ci fournissait un emplacement gratuit et une somme de 250 000 frs moyennant un apport par le comité d'un montant de 185 000 frs à fonds perdus. Il fallait donc

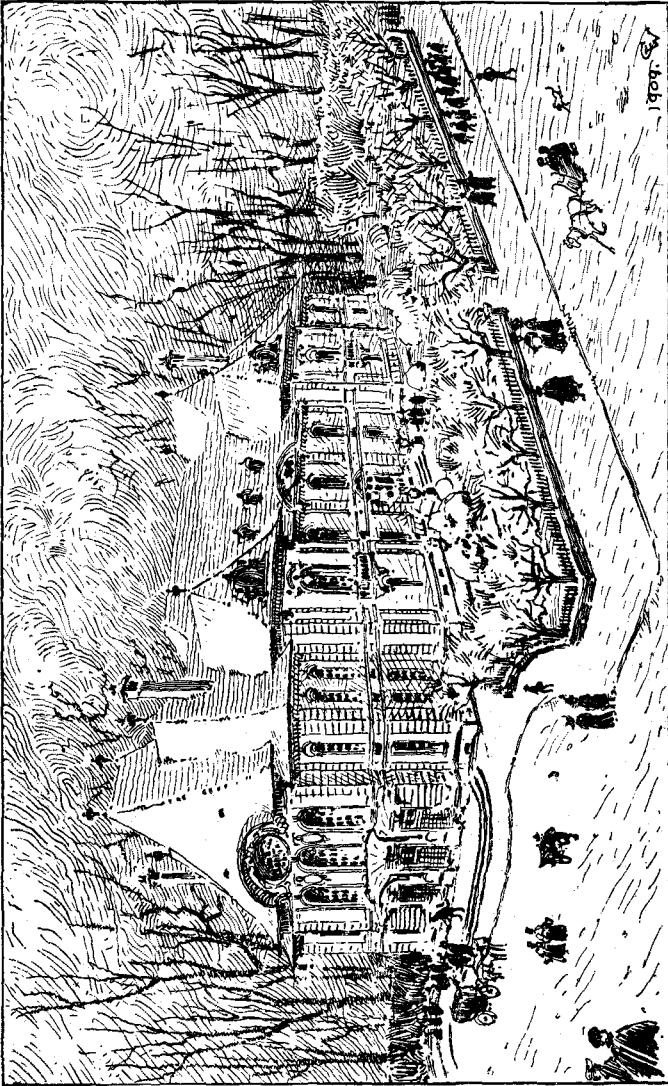


L'auberge des Grand'Places et l'ancien stand

trouver cette somme par un moyen quelconque. Diverses solutions furent successivement étudiées entr'autres une émission d'actions ou d'obligations à $3 \frac{3}{4} \%$ exonérées de l'impôt communal et remboursables par tirage au sort, une loterie de 500 000 billets à 1 fr. Après bien des hésitations c'est cette dernière idée qui finit par prévaloir. Cette émission de 500 000 billets devait donc rapporter la somme de 185 000 frs. La commune de Fribourg se chargeait de demander les autorisations nécessaires pour le placement des billets en dehors du canton. Après des tractations assez laborieuses ce fut un consortium de banques fribourgeoises avec l'appoint d'un certain nombre de personnes de bonne volonté et ne craignant pas de se charger d'engagements assez onéreux, qui s'offrirent à entreprendre la loterie à forfait. Le produit des 500 000 billets vendus devait se répartir comme suit : Une somme de 185 000 frs au Casino, 150 000 frs aux lots et 165 000 au consortium des banques.

Malheureusement le refus d'autoriser le placement des billets dans les autres cantons de la Suisse modifia l'attitude des banques lesquelles ne se chargèrent plus que de l'émission d'une première série de 250 000 billets, de sorte que le Casino ne recevait plus que la moitié de la somme primitive, soit 92 500 frs. Force a été d'accepter ces nouvelles conditions et la loterie fut lancée. Le placement des billets a bien marché au début mais il a été entravé, dans la suite, par diverses circonstances, et surtout par le grand nombre d'entreprises de ce genre qui ont surgi de tous côtés.

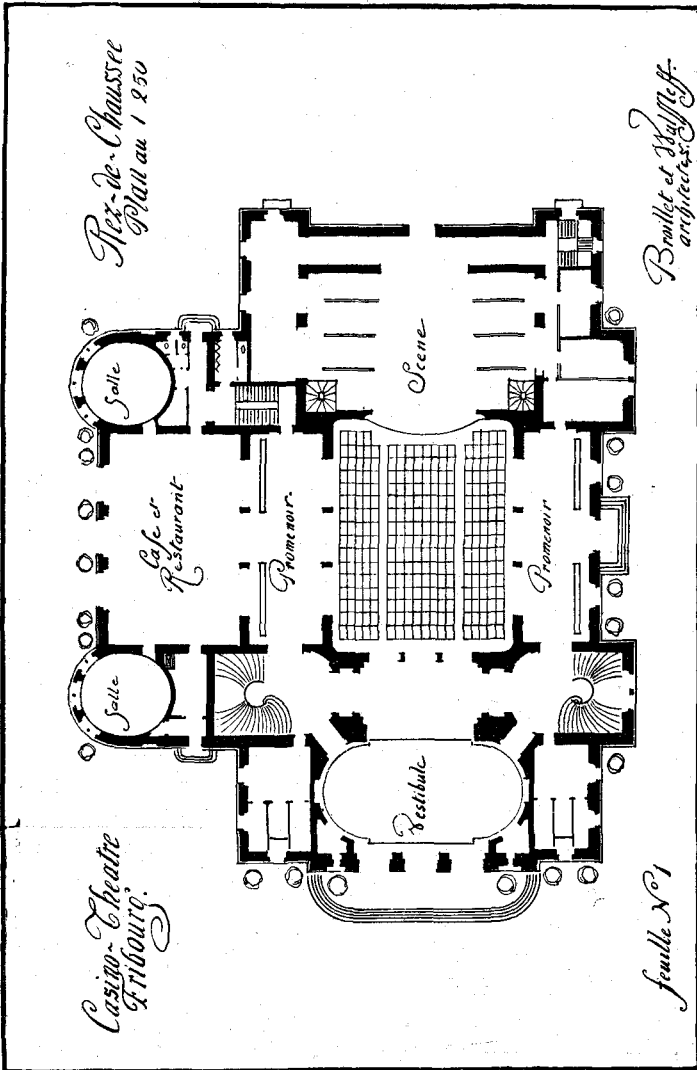
Parallèlement à toutes ces tractations d'ordre



Perspective des deux façades du Casino

financier les études pour l'élaboration des plans du nouveau bâtiment se poursuivaient activement. Dans sa séance du 15 juin 1906 le comité prenait connaissance d'un avant-projet présenté par MM. Broillet et Wulffleff et qui devait servir de base à un concours d'idées à ouvrir dans le plus bref délai. Une commission spéciale de bâtisse fut chargée d'étudier et d'établir les conditions de ce concours ; une somme de 4000 frs y fut affectée, somme fournie, en partie par la commune, en partie par la société de développement. Le jury qui devait examiner les projets présentés, fut composé de MM. Ern. de Weck, syndic, von Eggis, président du comité, A. Rychner, architecte à Neuchâtel, von Wurstenberger, architecte à Berne et K. Moser, architecte à Aarau. Une cinquantaine de projets parvinrent au comité ; on en fit en décembre 1906 à la Grenette, une exposition à laquelle le public prit un vif intérêt. Aucun des projets exposés ne donnait complète satisfaction. Ici l'aspect extérieur ne répondait pas à la destination de l'édifice ; dans un autre c'était la distribution et l'aménagement qui laissaient à désirer ; bref, malgré tout l'intérêt que plusieurs d'entr'eux présentaient, aucun de ces plans ne put être adopté tel quel. On chargea donc MM. Broillet et Wulffleff d'utiliser les données fournies par le concours d'idées et d'élaborer un plan que l'on discuterait et dont l'exécution leur serait confiée après adoption définitive par le comité.

Les architectes désignés se mirent à l'œuvre avec l'aide de la commission de bâtisse. On recueillit de nombreux renseignements soit à Berne, soit à Paris, en visitant nombre de théâtres petits



Plan du rez-de-chaussée du Casino

feuille N° 1

et grands, de salles de réunions et autres locaux de ce genre. Armé de cette riche documentation, on arriva à établir le plan définitif dont nous allons donner une description sommaire. Les deux dessins qui accompagnent ces lignes et qui nous ont été fournis obligeamment par M. Wulffleff feront mieux comprendre nos explications. L'un est le plan du rez-de-chaussée et l'autre une vue perspective donnant les deux façades principales de l'édifice.

La partie principale de la construction projetée devait être une grande salle pouvant contenir environ 800 personnes. Autour de cette salle devait se grouper un certain nombre de locaux accessoires ainsi qu'un café restaurant qui serait une des parties productives du bâtiment. L'emplacement choisi et mis à la disposition du comité par l'autorité communale est à peu près celui qu'occupe l'auberge actuelle des Grand-Places.

Le bâtiment présente un ensemble rectangulaire orienté de façon que la façade qui est du côté de l'avenue de la gare — la plus grande dans notre croquis — est parallèle à celle-ci ; l'autre fait face à la rue St-Pierre. Le nouvel édifice se trouverait un peu en deçà de l'auberge actuelle, partant plus rapproché de la route.

Les plans de la future construction comportent un sous-sol, un rez-de-chaussée et un premier étage. Le rez-de-chaussée, surélevé de cinq ou six marches au-dessus du sol, comprend la grande salle rectangulaire précédée d'un vestibule spacieux et dans le prolongement de laquelle se trouve la scène avec ses dépendances. De chaque côté de la salle sont disposés des vestiaires qui peu-

vent au besoin servir d'annexes à la grande salle et l'agrandir d'autant. A droite et à gauche du vestibule un large escalier conduit au premier étage. Le long de cet escalier et de l'avant-corps formant l'entrée principale sont aménagés des dégagements, lavabos, W. C. etc. Sur le côté gauche de la salle et donnant sur un jardin s'ouvre le café, flanqué d'un côté d'une salle à manger et de l'autre d'une seconde petite salle.

Outré les deux escaliers dont nous venons de parler, se trouvent encore de chaque côté de la scène d'autres escaliers de service ainsi que divers locaux de dégagements. Tout cet ensemble mesure en chiffres ronds 46 mètres de long sur 41 de large. Les dimensions de la grande salle sont de 17 m. sur 13^m,20. La scène occupe un espace de 9^m,70 sur 16 mètres, y compris les décors et la place derrière les coulisses. L'ouverture du rideau est de 8 mètres et la pente du plancher de 4 0/0.

Au premier étage nous trouvons, outre les galeries de la grande salle, une salle située au-dessus du vestibule d'entrée et réservée pour la musique de chambre ou autre destination analogue ; une grande salle de sociétés au-dessus du café, avec terrasse de chaque côté, des loges, des vestiaires et divers petits locaux. De vastes mansardes couronnent l'édifice et pourront contenir le logement du tenancier du café et de son personnel et quantité de débarras et locaux de service.

Quant au sous-sol, il est occupé par de grandes caves, un boutelier, une cuisine, un office, une buanderie, les appareils de chauffages et les installations électriques, les réduits pour le charbon

et autres dépôts, des loges pour les figurants, les musiciens de l'orchestre etc etc.

Nous avons ainsi esquissé à grands traits l'aménagement intérieur du futur bâtiment ; il nous resterait à dire un mot de son aspect extérieur.

Le genre d'architecture est celui de nos anciennes maisons du XVIII^e siècle dont on voit d'intéressants échantillons dans différents quartiers de notre ville et dans quantité de demeures patriciennes de nos campagnes. Ce style sérieux et décoratif s'harmonise parfaitement avec la destination de l'édifice et avec l'ensemble des autres bâtiments. Dans tous les cas le futur Casino constituera un embellissement incontestable pour notre cité.

Il nous semble également répondre d'une manière très suffisante aux exigences multiples formulées par le public et au but que s'est proposé le comité.

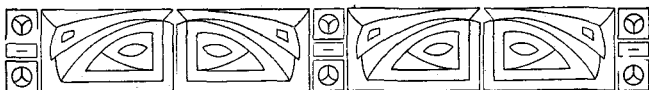
Les avantages que présente la grande salle c'est d'avoir de larges ouvertures de tous les côtés et de pouvoir ainsi être évacuée en fort peu de temps. En second lieu, pour des circonstances exceptionnelles et en cas d'affluence considérable, par exemple pour de grands banquets, des réceptions de sociétés étrangères, des congrès, des réunions considérables la salle peut s'agrandir de tous les dégagements qui l'entourent et même des locaux du café, le tout étant sur le même palier. Comme nous venons de le dire, ce plan, qui a été consciencieusement étudié, nous paraît réunir tous les avantages qu'on en attend.

Mais, comme on le comprendra facilement, une construction de ce genre sera forcément d'un coût

assez élevé, sans compter l'ameublement et quantité d'autres accessoires dont nous n'avons pas parlé. Il serait donc fort à désirer que la générosité du public fribourgeois se donne libre carrière et que les billets de la loterie qui restent encore à vendre puissent se placer rapidement. Nous savons que le tirage aura lieu dans un délai assez rapproché, c'est-à-dire au plus tard, en 1910. Nous voudrions pouvoir stimuler le zèle des placeurs de billets et l'empressement des acheteurs à seconder les efforts du comité qui a fait un travail considérable et qui s'est donné beaucoup de peine pour faire aboutir ce beau projet dont nous appelons la réalisation de tous nos vœux.

E. F.





LE TUNNEL DE L'ÛELBERG

Depuis plusieurs années déjà, l'usine du Barrage est à court de force. Aussi bien le service de distribution d'eau que le service électrique se sont développés dans une proportion constante. Il est donc probable que la demande de force, les besoins de la lumière et l'emploi de l'eau iront toujours en augmentant.

C'est ce qui a décidé l'Etat, qui a en mains l'exploitation de l'entreprise des Eaux et Forêts, à faire étudier par son personnel technique, à la tête duquel se trouve M. l'ingénieur Maurer, un projet d'agrandissement ou de transformation des usines actuelles à l'effet d'utiliser plus complètement l'eau de la Sarine.

Le problème est intéressant et la solution à laquelle on a abouti nous paraît favorable, aussi bien à l'entreprise elle-même, qu'à la ville de Fribourg, grâce à une distribution d'eau et de force abondante.

Nous avons dit que le rendement actuel de la Sarine est insuffisant ; à certains moments on voit le débit de la rivière descendre à 10 et même à 7 m³ par seconde, ce qui produit 800 soit 570 chevaux-turbine effectifs alors que les besoins actuels sont de 1600 à 1700 HP. L'entreprise de la ville devient donc tributaire d'Hauterive dans une mesure importante.

Voici un aperçu des travaux en cours d'exécution pour développer le rendement des forces de la Sarine.

On surélève le barrage de 2^m,50 pour refouler les eaux de la Sarine en amont jusqu'à la cote 556 m. La crête du nouveau barrage sera conditionnée de manière à permettre un déversement des eaux durant les grandes crues. La lame d'eau pourra atteindre une épaisseur de 1 m.

Le réglage du niveau en amont du Barrage est prévu par un vannage mobile. Il est placé dans la tranchée du déversoir actuel et composé de trois vannes pivotantes de 4 m. de hauteur et de 10 m. de largeur. L'ouverture du passage, en cas de besoin, serait de 120 m² et si l'eau débordait d'un mètre sur le barrage, le passage ouvert serait de 150 m². Il pourrait passer 855 m³ d'eau par seconde. A cette quantité s'ajouteront encore les 260 m³ qui se déverseront en même temps sur le barrage, de sorte qu'une quantité maxima de 1115 m³ d'eau peut être évacuée en cas de très grande crue.

Le refoulement de la nappe d'eau à la cote 556 m. ne présente aucun inconvénient en amont du barrage, les grèves et terrains inondés appartenant déjà à l'Administration.

On rétablit en quelque sorte l'ancien lac de Pérolles, qui servira d'accumulateur régulier à la nouvelle usine.

L'usine d'Hauterive pouvant consommer jusqu'à 18 m³ d'eau par seconde, on a prévu, dès l'origine, des accumulations suffisantes pour assurer ce débit d'une façon constante toute l'année.

Il n'est dès lors pas téméraire de tenir compte

pour les ouvrages inférieurs de la Sarine, de ces accumulations. Le débit d'eau à Fribourg ne serait alors jamais inférieur à 20 m³ par seconde ; on a donc proportionné la centrale de Fribourg à ces conditions futures, soit à une consommation moyenne de 20 et, au maximum, de 30 m³ par seconde. La puissance de la nouvelle usine atteindrait ainsi 4000 à 6000 HP.

Nouvelle Usine

Sur la rive droite de la Sarine, un peu en aval du Pont du Milieu, se trouve le petit plateau de l'Oelberg, adossé au pied de la paroi de rocher sur laquelle sont bâties la porte de Bourguillon et la chapelle de Lorette. C'est là que l'on construit la nouvelle usine. L'eau motrice est prise à proximité de l'ancienne usine du barrage et conduite à l'Oelberg, par un tunnel de 28 m² de section et de 280 m. de longueur. A la sortie du tunnel est disposée la chambre d'eau. C'est une construction en béton armé, à laquelle aboutit le tunnel. De cette chambre d'eau ou mise en charge partent trois grandes conduites de pression, aboutissant aux trois groupes de turbines génératrices et une plus petite, amenant l'eau à un groupe de turbines excitatrices.

La nouvelle usine est calculée sur la base de 30 m³ par seconde et pour une puissance de 6000 HP.

Il sera procédé à l'installation de trois groupes de machines génératrices de 2000 chevaux chacune et d'un groupe de 150 chevaux pour l'excitation et le service de l'huile.

Les tableaux des machines seront placés en face de chaque groupe ; les tableaux de départ, avec les instruments de contrôle sont prévus à l'extrémité amont de l'usine ; ils sont surmontés d'une sorte de tour pour la sortie des lignes à haute tension.

La salle des machines mesure 10 m. de largeur sur 30 m. de longueur. Parallèlement à cette salle il est prévu un emplacement pour l'utilisation de la Gérine sous une chute de 170 m. de hauteur et avec une forte accumulation.

Le tableau des départs et la tour destinée à la sortie des lignes sont placés de telle sorte que toutes les parties de l'usine peuvent être observées et desservies facilement par le personnel de surveillance.

Le bâtiment est simple, mais de bon goût, s'harmonisant avec l'entourage et le paysage, pour la satisfaction des esthètes.

Tout va très bien jusqu'ici, mais... c'est maintenant que de nombreuses voix s'élèvent, pour protester au nom de la salubrité publique, pour protester au nom de la sauvegarde de nos beautés naturelles contre l'escamotage de la Sarine sur une partie de son parcours dans la Basse-Ville.

En théories ces réclamations paraissent fondées, mais dans la réalité elles plaident plutôt pour le maintien de ce qui devrait être que de ce qui est, car ce qui existe actuellement n'est pas beau et n'est pas à regretter. Sur aucun point de son parcours, la poétique Sarine, chantée par Rambert, n'est plus laide et plus prosaïque que dans le court trajet qui va du Pont de la Mai-grauge jusqu'au lieu dit « derrière les jardins », en aval de l'usine en construction.

Dans les basses eaux, ce mince ruban vert qui serpente le long d'une grève dénudée, aurait des allures de torrent de montagne, n'étaient les bouches d'égout qui parsèment leur contenu sur les cailloux et donnent une note citadine à la trop libre Sarine. Celle-ci gagnerait à coup sûr à être bordée au moins par une ébauche de quai, avec une rangée d'arbres, à avoir un cours rectifié de façon à absorber convenablement les mal odorants affluents que la ville lui déverse.

Voici ce que propose l'entreprise des Eaux et Forêts pour donner satisfaction à ceux que trouble l'idée de n'avoir plus de Sarine.

M. Maurer dans son rapport dit :

« Afin de ne pas porter préjudice à l'aspect
« de la Sarine, depuis le pont de la Mottaz jus-
« qu'à la nouvelle usine projetée, nous prévoyons
« l'établissement d'un certain nombre de banquettes
« transversales dans le lit de la rivière. On re-
« tiendrait ainsi des nappes d'eau superposées en
« forme d'escalier très plat. Du côté de la ville
« serait aménagée une coulisse recueillant les eaux
« des égouts qui seraient purgés continuellement
« par les eaux du trop plein et les pertes iné-
« vitables aux vannages. »

L'idée nous paraît heureuse. Selon la manière dont l'ouvrage sera exécuté, nous aurions à la place d'un cours d'eau torrentiel une nappe liquide à plus large surface, à bords réguliers. Resterait à compléter la canalisation de la ville sur ce versant pour donner à la question sa solution définitive et rationnelle et ainsi seraient sauvegardées les exigences d'hygiène publique et apaisés les scrupules des esthètes.

L. F.

P.-S. A titre de curiosité il nous paraît indiqué de reproduire ici le plan de l'ingénieur *H. Thomas* qui, en 1837 prévoyait déjà le percement d'un canal sous le rocher de Lorette, pour réduire et régulariser le cours de la Sarine, à l'effet d'y établir de nombreuses usines.

Un Souvenir aux héros du devoir

Le 11 septembre 1709 fut livrée la bataille de Malplaquet (dép. du Nord), perdue par les Français.

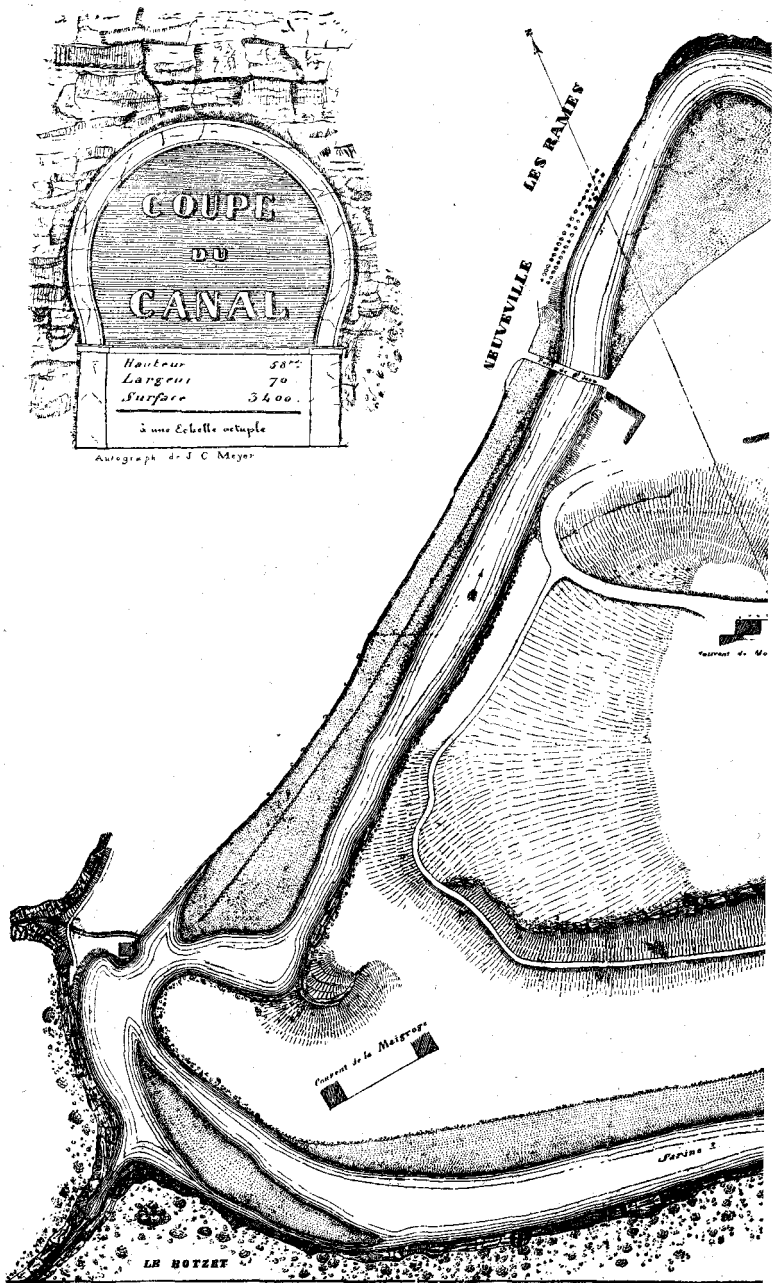
Ceux-ci se retirèrent en bon ordre, sans être poursuivis par les vainqueurs que commandaient le prince Eugène et Marlborough.

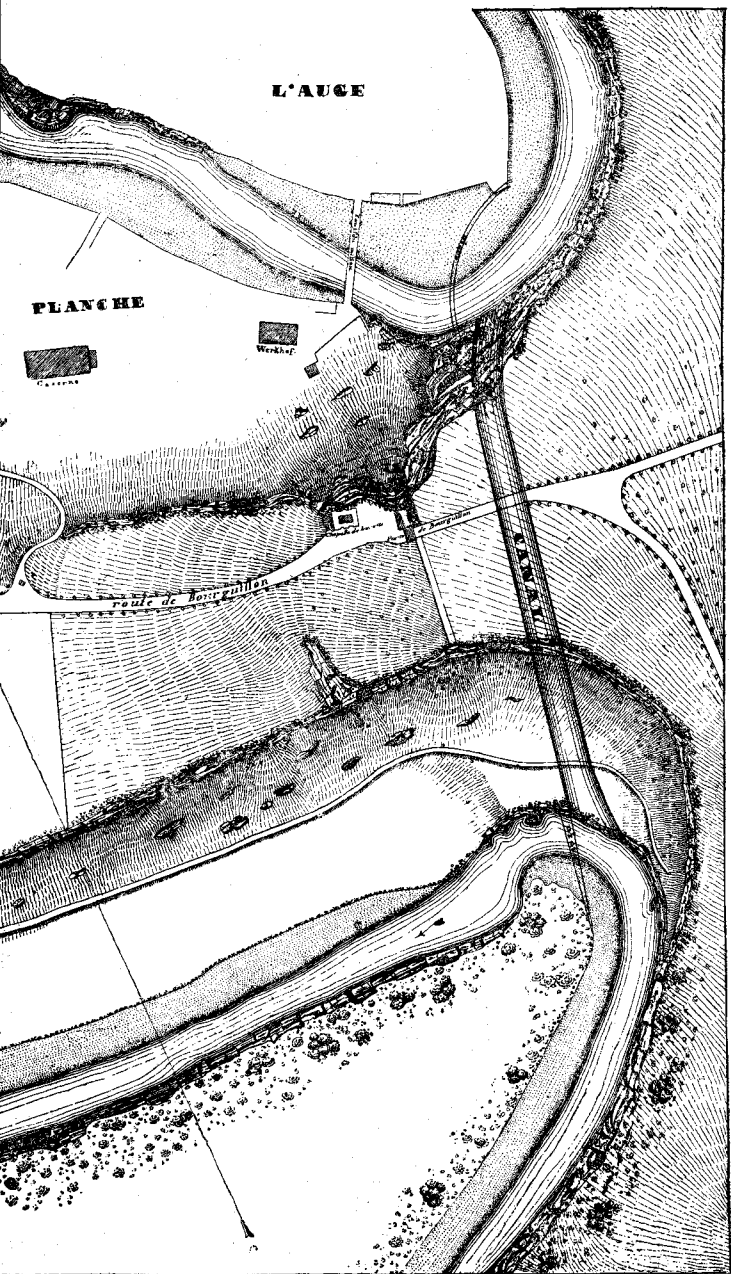
Le 12 septembre 1909, un monument à la mémoire des héros de la défaite a été inauguré sur ce champ de bataille.

Le marquis de Vogüé, membre de l'Académie française, a prononcé le discours d'inauguration.

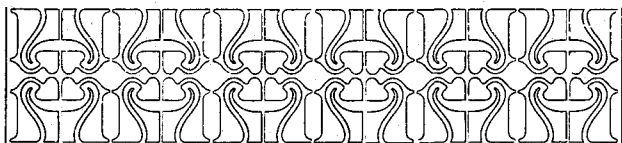
Après avoir cité et célébré les différents régiments français qui prirent part à l'action, l'éloquent orateur parla des auxiliaires étrangers. Il nomma en premier lieu : « les fidèles Suisses qui soutinrent la retraite au centre avec une indomptable ténacité et dont un seul régiment, celui de Noy, perdit 1800 hommes et les deux tiers de ses officiers, sous le commandement du colonel de Brendlé, celui que Louis XIV avait surnommé le Suisse intrépide ».

A. C.





Designé par M. Thomas



PHILIBERT BERTHELIER

Le Dimanche, 30 mai 1909 fut inauguré à Genève le monument élevé à la mémoire du fondateur de la République de Genève et du martyr de sa liberté, Philibert Berthelier, le champion infatigable et intrépide de l'indépendance genevoise, qui paya de sa tête son dévouement à sa chère cité.

Depuis le commencement du XVI^{me} siècle, les citoyens de Genève poursuivaient une double lutte pour conquérir leur émancipation politique. Ils visaient d'une part à s'affranchir du pouvoir temporel de l'évêque, dont le gouvernement, d'ailleurs, n'avait plus que les apparences de la souveraineté. Mais le principal objectif des Genevois était de se prémunir contre les entreprises du puissant duc de Savoie, qui convoitait ardemment la belle, riche et active cité et qui faisait fond sur son titre de vidomme pour s'assurer de ce joyau et en enrichir sa couronne.

L'Empereur d'Allemagne favorisait les visées du duc ; quant à l'évêque, dont elles menaçaient les droits, il appartenait lui-même à la maison de Savoie et se trouvait dès lors à la merci de son puissant parent.

Ne pouvant espérer aucun secours de ce côté,

les bourgeois de Genève tournèrent les yeux vers les villes confédérées de Fribourg et de Berne ; d'elles seules pouvait venir le renfort qui tirerait Genève de ses alarmes. Les deux villes avaient déjà été unies à Genève par des traités d'alliance. Si elles consentaient de nouveau à tendre la main aux bourgeois de la cité en péril, c'était le salut ; sinon, c'en était fait à jamais de son indépendance.

Le suprême espoir des Genevois ne fut pas trompé ; le danger qui les menaçait fut conjuré. La cité dut son salut à quelques hommes de cœur, au premier rang desquels se place Philibert Berthelier, et à l'aide politique et militaire que lui prêta, dans cette circonstance décisive, la République de Fribourg.

Berthelier était originaire de Virieu-le-Grand en Verronois, dans les Etats de Savoie. Il était né dans l'une des années 1460 à 1462. Il avait fait ses études à Chambéry, puis était venu s'établir à Genève, où il acquit le droit de bourgeoisie et devint un des chefs du parti des patriotes, qui se donnaient le nom d'*enfants de Genève*. C'était un ami des fêtes et de la vie facile ; mais il était doué d'un charme si captivant qu'il avait conquis haut la main le cœur du peuple. Il unissait à un esprit cultivé un tempérament plein de feu, une langue caustique et un caractère jovial. Pour échapper aux guet-apens du duc de Savoie, dont il s'était attiré l'animadversion par la hardiesse de son franc parler et par son agitation politique, Berthelier se rendit à Fribourg, qui, depuis les guerres de Bourgogne, se trouvait liée à Genève, de concert avec Berne, par un traité de combourgeoisie (1477), par lesquelles les deux

villes s'instituaient les protectrices de la cité épiscopale. En 1513, Philibert Berthelier, pour s'assurer encore mieux la généreuse bienveillance de Fribourg, s'y fit recevoir comme bourgeois.

De retour à Genève, Berthelier brava encore plus ostensiblement le duc de Savoie, organisa publiquement avec les enfants de Genève des exercices militaires et donna pour devise à ses affidés : Un pour tous ! Son influence était toute puissante et la politique savoyarde avait en lui un adversaire redoutable. La confiance absolue en lui-même que lui donnait son ascendant sur ses concitoyens l'entraîna à quelques excès de présomption et à des actes de provocation irréfléchis qui eurent de fâcheuses conséquences. C'est là quelquefois la rançon de la popularité.

On conçoit quel intérêt le duc de Savoie avait à supprimer un tel adversaire. Berthelier, pour échapper aux sbires lancés à ses trousses, vint se réfugier à Fribourg. Le Conseil lui assigna comme résidence l'hôpital. Il mit à profit ses loisirs forcés pour gagner les esprits à l'idée d'une alliance plus étroite entre Genève et Fribourg.

Les efforts de Berthelier aboutirent, le 6 février 1519, à la conclusion d'un nouveau traité entre les deux villes, auquel Fribourg souscrivit quoiqu'il la mit en opposition avec les engagements pris à l'égard du duc de Savoie par l'alliance de 1509 et avec les clauses du convenant de l'année 1512 entre les XII cantons. Mais Fribourg passa outre à ces scrupules et n'écouta que sa sympathie pour les patriotes genevois persécutés, à qui leur qualité de combourgeois donnait un titre sacré à sa protection.

La postérité reste frappée d'admiration devant cette politique, hardie jusqu'à la témérité, qui exposait Fribourg aux plus grands dangers et aux terribles aléas de la guerre ; la magnanimité des Fribourgeois, le noble idéalisme de leur politique, leur feront éternellement honneur.

Berne ne se laissa pas entraîner par les considérations de sentiment qui avaient déterminé l'attitude de Fribourg. Elle invoqua l'alliance qui l'obligeait vis-à-vis du duc de Savoie pour justifier son abstention. Si Genève, à cette heure suprême où se jouaient ses destinées, trouva aide et secours, c'est à Fribourg, exclusivement, qu'elle dut son salut ; Berne l'abandonna complètement à son sort.

Nombreux furent les patriotes genevois, qui, à l'imitation de Philibert Berthelier, furent contraints d'aller chercher asile sur une terre amie. Pendant le seul mois de janvier 1519, il n'y eut pas moins de 74 Genevois qui se firent recevoir comme bourgeois de Fribourg ; parmi eux était le célèbre prieur de Saint-Victor, François Bonivard.

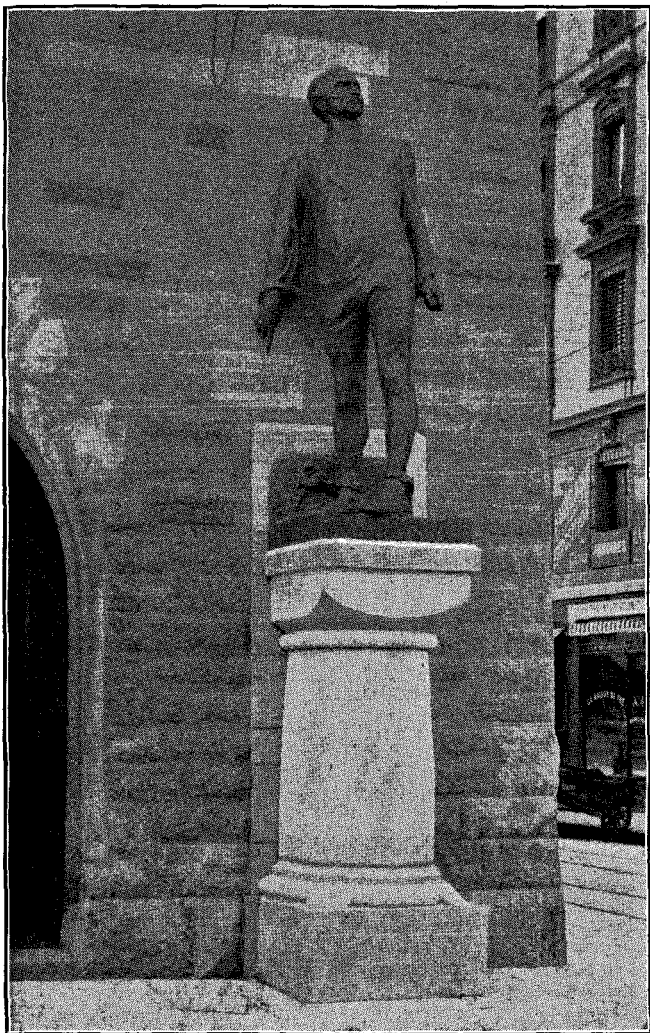
Malgré l'échec de ses efforts pour décider Berne et Soleure, ses alliés, à entrer dans le traité de combourgeoisie avec Genève, Fribourg refusa nettement d'abandonner sa combourgeoise, lorsque Berne, à l'instigation de la Savoie, osa lui suggérer cette trahison. Les Fribourgeois répondirent fièrement qu'ils se sentaient assez forts pour ne pas permettre qu'on fit affront à leurs combourgeois, non plus qu'à eux-mêmes. Ils avaient d'ailleurs donné des garants de leur fidélité aux traités, lorsque le duc Charles III avait fait avancer son armée contre Genève, pour essayer de briser l'al-

liance de cette ville avec Fribourg. Les Fribourgeois avaient dépêché alors au secours de Genève 5000 hommes de troupes, dont 4000 volontaires, qui forcèrent le duc de Savoie à se retirer. Bien plus, malgré l'intervention de la Diète, qui, le 19 mars 1519, annula le traité de combourgeoisie passé entre Fribourg et Genève, Fribourg tint fidèlement parole aux Genevois.

Enfin le duc de Savoie réussit à se rendre maître de Genève. Philibert Berthelier fut la première victime de son ressentiment. Saisi en pleine rue par les sergents du Prince, sommé de reconnaître le duc pour son souverain en implorant sa tête de Philibert Berthelier roula sur le billot ; clémence, il s'y refusa fièrement ; le 23 août 1519 la hache du bourreau avait châtié son esprit d'indépendance. Mais avant de monter sur l'échafaud, Berthelier avait écrit sur le mur de sa prison : *Non moriar sed vivam et narrabo opera Domini.*

Ces paroles furent prophétiques. Philibert Berthelier fut mis à mort ; mais l'idée à laquelle il avait sacrifié sa vie triompha. Genève, où ses ennemis comptaient asseoir leur domination, échappa à la servitude et devint une ville libre, qui a gardé jusqu'aujourd'hui son indépendance. C'est l'honneur de Fribourg d'avoir coopéré à la fondation de la liberté genevoise au prix de la vie de ses citoyens, au risque même de son existence. Le monument que Genève a élevé au champion de sa liberté perpétue aussi le souvenir de la fidélité des Fribourgeois à la parole donnée et de leur héroïque abnégation.

A. BUCHI.



Monument de Philibert Berthelier à Genève

Voici la copie de l'inscription au registre des bourgeois de Fribourg, de la réception de Philibret Berthelier et de cinq autres citoyens de Genève reçus à la même date¹ :

Jehan Taccun, citoyen de Genesve, ont mess^{rs} receu a Bourgeois le fesant participant de tous leurs privileges comme aultres leurs bourgeois por luy faire a ses fraiz ayde et assistance a la preservation de son corps et ses biens, icelluy a assigne ca bourgeoisie sur tous ses biens et en recognoissance dicelle a promis de baillier tous les ans sur le jour saint Andrier 1 flor. dor et ce soubz tous ses biens ilz a reserve son prince monsg^r de Genesve.

Datum 4^a Jullii 1513.

Henry Polhier, citoen de Genesve en la forme que dessus a este receu a bourgeois le jour quel dessus.

Jehan Barix citoen de Genesve pareillement est devenu borgeois pour le prix sudit.

Besancon Hugo citoen de Genesve semblablement. Dat ut supra.

Philibert Bertillier aussi. Datum ut supra ; citoen de Genesve.

Lantamet Tissot citoen de Genesve a este semblablement receu a borgeois. Dat. ut supra.

Le comité d'initiative du monument Berthelier adressait avant le 30 mai l'appel suivant :

1) *Bürgerbuch* p. 197, (A. E. Fribourg.)

Chers Concitoyens,

Chers Confédérés,

Le comité qui s'est proposé pour but l'érection d'un monument à la mémoire de Philibert Bertheliet est arrivé à la fin de son mandat. Dimanche prochain, 30 mai, l'œuvre du sculpteur Regazzoni sera inaugurée en l'île, sur l'emplacement même où, le 23 août 1519, le glorieux martyr de nos libertés genevoises expia le crime d'avoir aimé son pays, de l'avoir voulu grand, fort et libre.

Nous vous convions à une cérémonie très modeste. En cette année de jubilés, et à une époque où le concours de toutes les bonnes volontés est acquis à la préparation de nombreuses manifestations, il nous a paru que la fête d'inauguration du monument Bertheliet devait se mouvoir dans un cadre restreint.

Nous vous demandons cependant à tous, citoyens et confédérés, de venir dimanche prochain entourer nos magistrats — ceux de Genève et de Fribourg. Avec eux et avec nous vous rendrez un suprême et patriotique hommage au grand Philibert Bertheliet, auquel nous sommes redevables du traité de combourgeoisie avec Fribourg, premier jalon de notre union perpétuelle avec la Confédération suisse, notre chère patrie.

Pour le bureau du comité:

L. Roux, président.

Cet appel fut entendu et c'est par une superbe après-midi de mai (Dimanche 30), qu'a eu lieu l'inauguration du monument dû au ciseau de M. Regazzoni, professeur au Technicum de Fribourg.

Nous en donnons ici une reproduction d'après une photographie qu'a bien voulu nous fournir sur notre demande, l'artiste lui-même.

Cette cérémonie avait attiré une foule immense sur la place de l'Île. Une cinquantaine de sociétés avec leurs drapeaux, entouraient l'estrade aux couleurs genevoises et fribourgeoises, qui avait été dressée devant la tour de l'Île.

A 3 heures, précédés des huissiers de Fribourg et Genève, les conseillers d'Etat fribourgeois, MM. Python et Deschenaux, le conseil d'Etat genevois *in corpore*, les conseillers administratifs, les représentants du Grand Conseil et du Conseil municipal viennent se grouper dans l'enceinte qui leur est réservée.

Le canon tonne, la fanfare de St-Gervais exécute l'*Hymne national*, que l'assemblée écoute tête découverte, puis la chorale de St-Gervais exécute un fort beau chœur : le *Chant du pâtre*.

M. Henri Fazy, vice-président du comité, monte alors sur l'estrade et fait la remise du monument au Conseil administratif. Il salue tout d'abord la présence des deux conseillers d'Etat du canton de Fribourg et les charge de transmettre au peuple fribourgeois la reconnaissance de la nation genevoise tout entière. L'orateur rappelle ensuite en quelques mots l'histoire de Philibert Bertheliet et ses titres à la reconnaissance éternelle des Genevois.

A ce moment, le drapeau qui recouvrait le monument est enlevé, et la statue de Bertheliet apparaît, aux acclamations de la foule.

Le monument s'élève au pied de la tour de l'Île, à droite ; à gauche se trouve la plaque commémorative placée il y a quelques années.

Le socle de la statue a la forme d'une demi-colonne romane de trois mètres de hauteur. Sur le fût on lit :

A PHILIBERT BERTHELIER

†

1519

De côté, l'inscription suivante :

Érigé par souscription nationale le 30 mai 1909.

À droite sur le chapiteau, se détache la belette de Berthelier, motif populaire. Berthelier apparaît dans une pose de protestation, le corps légèrement tourné, la tête en arrière et la main gauche crispée ; la main droite désigne le passage biblique retrouvé sur la muraille de son cachot : *Non moriar sed vivam et narrabo opera Domini.*

Les pieds sont enchaînés. Berthelier a pour tout costume son haut-de-chausses avec crevés pour marquer l'époque historique, et il est en bras de chemise, le col largement ouvert.

Le socle est en pierre de Monnetier, la statue a été fondue à Milan.

M. Piguet-Fages, conseiller administratif, prend possession du monument, au nom de la ville de Genève. Il remercie chaleureusement les initiateurs de cette patriotique manifestation et en particulier M. Roux, le président du comité. L'orateur rappelle ensuite quelles furent la vie et la mort de Berthelier.

Le chœur des enfants exécute alors le *Ce qu'est l'enhaut* puis la chorale de St Gervais chante les refrains des Alpes ; enfin la fanfare de St-

Gervais et la chorale entonnent le *Cantique suisse* que toute l'assemblée chante tête découverte. La première partie de cette belle cérémonie est terminée.

Le second acte a eu lieu au théâtre où la Ville avait organisé une brillante réception et le Conseil d'Etat, à son tour offrait un dîner de 36 couverts dans la salle des Rois de l'hôtel des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation. On y remarquait la présence d'un descendant du héros, fabricant de tissus, qui habite le village de Berthelier, près Roanne, et qui était venu avec son fils assister à la cérémonie.

Au champague nombreux discours, dit le *Journal de Genève*, M. le conseiller d'Etat, Henri Fazy a félicité le comité d'initiative et tout particulièrement son président, M. Louis Roux, du merveilleux résultat obtenu. Puis il a parlé de Berthelier et regretté qu'on ait attendu jusqu'au XX^e siècle pour lui rendre l'hommage qui lui était dû. Berthelier, a dit l'orateur, n'avait pas l'étoffe d'un agitateur ; ce n'était pas un tribun de carrefour ; ce fut l'artisan d'une œuvre de vaillance ; il lutta pour notre liberté. En terminant M. Henri Fazy a salué les représentants du canton de Fribourg, qui nous apportent la bonne parole confédérale.

M. Python, président du conseil d'Etat du canton de Fribourg, a prononcé un discours d'une belle élévation. Il a parlé des liens séculaires et exprimé sa joie de cette belle manifestation où se sont affirmés une fois de plus les sentiments puissants de solidarité, et au milieu des applaudissements M. Python s'est écrié :

«Une chose demeure, c'est la patrie ; nous aimons par-dessus tout cette patrie, la Confédération qui nous unit tous !»

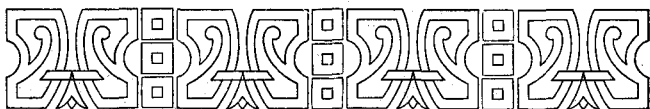
Ont encore pris la parole MM. Imer-Schneider, président du conseil administratif ; Naef, président des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation, société que fonda Berthelier ; Adrien Lachenal, président du Grand Conseil ; Louis Roux, président de l'Association des intérêts de Genève ; le maître Dunki, qui dans une allocution vibrante, sincère, dit l'admiration des artistes pour l'œuvre de Regazzoni et Rivoire, qui est heureux de voir à cette table un descendant du héros national.

La partie oratoire a été close par M. Berthelier, de Roanne ; il a remercié le comité de l'avoir invité à cette patriotique cérémonie, glorification de son ancêtre.

Ainsi se termina cette belle manifestation, admirablement organisée par M. le chancelier Bret et qu'agrémenta l'orchestre Tierque.

Ajoutons que M. Regazzoni, l'auteur du monument, n'a pu assister à la cérémonie d'inauguration, M. Louis Roux lui a télégraphié le bel effet produit par son œuvre. Tout le monde a regretté l'absence du sculpteur.

L. F.



LE SUISSE DE LA RUE AUX OURS

Une légende parisienne. — La statue populaire de Notre-Dame de la Carole et l'insulte qui lui fut faite en 1418 par un soldat des factions d'Armagnac ou de Bourgogne. — Ce sacrilège est faussement attribué à un soldat suisse par les anciens historiens et les chroniqueurs d'aujourd'hui. — Energique protestation contre cette attribution par un garde suisse de la Compagnie d'Affry. — Le *Mercur de France* publie, en 1733, le récit de cet incident à la prière des autorités de la ville de Bâle, — J.-J. Rousseau et le Suisse de la rue aux Ours.

On démolit actuellement à Paris les dernières maisons de la rue aux Ours, de son vieux nom rues aux Oües, ainsi appelée parceque les rôtisseurs d'oües ou d'oies y tenaient, au moyen âge, un marché des plus achalandés. Plusieurs journaux parisiens ont récemment rappelé, à propos de cette démolition, la légende fameuse du « Suisse de la rue aux Oües », d'après laquelle ce serait un soldat suisse qui fut massacré par le peuple, le 30 juin 1418, pour avoir, étant en état d'ivresse, frappé de son épée une statue de la Vierge, dite Notre-Dame de la Carole¹, placée à l'angle de la rue aux Ours et de la rue Salle-au-Comte, remplacée maintenant par le Boulevard Sébastopol.

¹) On appelait cette vierge *N.-D. de la Carole*, à cause de la danse, très populaire au moyen âge, qu'on dansait les jours de fête en ce carrefour. *Carole* est devenue, en pays fribourgeois, notre mot *coraule* pour désigner danse chantée ou le chant qui accompagnait la danse.

«Le Suisse de la rue aux Oües ou aux Ours» fut le nom que, pendant plusieurs siècles, l'on donna au mannequin d'osier, revêtu d'un uniforme rouge, qui chaque année était promené dans les rues du quartier et livré aux flammes en expiation du sacrilège.

Sans prêter l'attention qu'elles méritaient aux protestations des Suisses que cette manifestation irritait et qui prétendaient non sans raison que rien ne permettait d'accuser un soldat suisse de ce sacrilège, les historiens n'en ont pas moins continué de relater, selon la version devenue légendaire, cette vieille histoire du «Suisse de la rue aux Ours.»

Aujourd'hui encore, après Edouard Fournier, qui en parle dans sa *Chronique des rues de Paris*, et Fernand Bournon, qui a écrit une *Histoire de Paris* à l'usage des écoles, c'est à un soldat suisse que, dans les journaux comme dans les livres, l'on impute l'action coupable que le peuple châtia par une mise à mort immédiate.

Il est à remarquer qu'en ce mois de juin 1418, où eut lieu l'attentat contre la statue de N. D. de la Carole que le peuple tenait en grande vénération, Paris se trouvait envahie par les Bourguignons qui se livrèrent à un épouvantable massacre des Armagnacs. La populace en furie tuait elle-même tous ceux que l'esprit de parti signalait à ses vengeances. Il est assez probable que ce fut un soldat du parti armagnac qui trouva la mort dans la rue aux Ours. Il y avait alors des soldats de divers pays, notamment des Allemands et des Savoyards parmi les bandes bourguignonnes qui avaient pénétré dans Paris; mais aucun chroniqueur ne mentionne la présence de soldats suisses.

Ce ne fut que bien plus tard, dans l'auto-dafé où l'on brûlait le mannequin d'osier, que l'on revêtit ce mannequin d'un habit rouge et, ce costume étant celui des Cent. Suisses, le mannequin s'appela le « Suisse de la rue aux Ours ».

Le *Mercur de France* publia en juin 1733 la protestation suivante contre cette manifestation qui donnait lieu parfois à des désordres et fut supprimée en 1743 par un arrêt du lieutenant de police :

Relation de ce qui s'est passé dans l'arsenal de Paris, le premier jour de juillet 1732, au sujet de la figure d'osier que le peuple nomme mal à propos : *Le Suisse de la rue aux Ours*.

Pierre Claus, du Baillage de Schwartzembourg, canton de Berne, cy-devant soldat aux Gardes-Suisses, compagnie d'Affry, à présent Suisse de S.A.S. Mgr le duc du Maine, sous la porte de l'Horloge, préposé pour la garde de l'Arsenal, aperçut le dit jour, 1 juillet 1732, sur les 3 h. de l'après-midi, une foule de monde qui, étant entrée dans l'Arsenal, du côté de la Bastille, se mettoit en devoir de traverser la cour du manège, portant la figure d'osier qu'on nomme mal à propos : Le Suisse de la rue aux Ours, et auquel on attribue une impiété commise contre l'image de la Vierge en 1418.

Cette figure se trouvant habillée de rouge, avec des agrémens, ainsi que les Gardes Suisses du Roy, le dit sieur Claus ferma la Porte du dit Arsenal, poursuivit la populace et saisit la figure représentant un Suisse, d'autant mieux que cette entrée dans une maison royale étoit un manque de respect, et que l'habit dont la figure étoit revestue faisoit insulte à une nation depuis longtemps alliée à la France.

Les Chefs de la Société de la rue au Ours, informez que la dite figure étoit saisie, se rendirent à l'instant chez ledit sieur Claus, pour lui faire excuse de l'insulte

du passage à travers de l'Arsenal, en lui protestant qu'ils n'avoient jamais prétendu représenter un Suisse par cette figure, et pour le lui prouver, ils lui envoyèrent le même jour un ancien tableau qui fait simplement mention d'un malheureux soldat, sans spécifier de quelle nation il fût. Ledit sieur Claus, rempli de satisfaction en son particulier de découvrir la vérité d'un fait qui lui faisoit de la peine depuis bien longtemps, comme à toute sa nation en général, et cela par les personnes les plus intéressées dans cette cérémonie, après avoir rendu la figure, crut ne pouvoir mieux faire que d'envoyer sur le champ ledit tableau à S. A. S. Mgr le duc du Maine, tant pour sa justification personnelle, en ce qui s'estoit passé à l'Arsenal, que pour l'intérêt que ce prince prend à ce qui regarde la nation suisse.

S. A. S. ayant jugé à propos de faire éclaircir la chose, on trouva, tant par des pièces authentiques que par le récit des historiens, même contemporains que cet impie n'étoit connu que sous le nom d'un goujat ou soldat en général, sans qu'il y ait aucune apparence que ce fût un Suisse; que d'ailleurs il n'étoit pas possible que ce malheureux soldat fût de cette nation, puisque la première alliance entre la France et les Suisses ne s'étoit faite qu'en 1444 et qu'avant ce temps là aucun militaire de cette nation n'avoit paru dans le Royaume, et que par conséquent l'opinion du peuple, peu instruit ne pouvoit avoir aucun fondement à croire que ce malheureux fût un Suisse, si ce n'est l'habillement que la Société lui donne depuis longtemps sans fondement.

Ceux qui par une association de piété sont chargez de faire cette cérémonie annuelle, ont été eux mêmes si persuadez de toutes ces véritez, qu'ils ont volontairement donné un acte de déclaration en bonne forme à ce sujet, dont ledit sieur Claus a cru qu'il étoit de son devoir de faire part au public, pour la satisfaction de ses compatriotes qui verront par là tomber un abus populaire dont ils n'ont pas lieu d'être édifiez jusqu'à présent.

Cette déclaration, que publie le *Mercur*e, est

datée du 19 juillet 1732 et porte les signatures de deux notaires et des membres de la Société de la S. Vierge, de la rue aux Ours, parmi lesquels figurent des rôtisseurs et des cuisiniers dont la présence, parmi les notables de cette rue, nous prouve que celle-ci restait encore à cette époque, fidèle à la spécialité culinaire qui avait fait sa renommée au moyen âge. Tous, ils tenaient à témoigner par cet acte «de la considération et estime qu'ils ont pour ceux de la nation suisse en général et en particulier pour le dit sieur Claus.»

Et le *Mercur*e ajoute :

Ces mêmes associés, pour donner plus de poids à leur déclaration, se rendirent, le jour même, chez M. Le Baron de Bézenval, lieutenant général des armées du Roy et colonel du régiment des Gardes-Suisses, pour la lui présenter; lequel, après l'avoir lue, approuva leurs sentiments sincères et équitables à réformer cet abus; les assurant qu'il en feroit part à Messieurs les officiers Suisses et autres de cette nation; ce qui continueroit à maintenir la tranquillité dans la cérémonie annuelle qu'ils avoient coutume de faire. Ce qui fut annexé à la déclaration cy dessus.

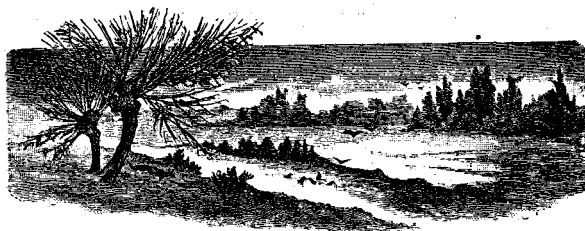
Le *Mercur*e termine en disant que la relation de ces incidents lui a été envoyée par «Messieurs les Maire et Bourgeois de la Ville de Bâle le 1^{er} juin 1733.»

Si le cortège du Suisse de la rue aux Ours fut supprimé, comme nous l'avons dit, par ordre du lieutenant de police, il faut croire que ce ne fut pas pour longtemps. Vers 1750, le grammairien Dumarsais, s'étant trouvé présent à la cérémonie et l'ayant critiquée, faillit être écharpé par le peuple ameuté contre lui. On a raconté

d'autre part, qu'en 1772, comme le mannequin du Suisse de la rue aux Ours était porté dans la rue Platrière où demeurait Jean-Jacques Rousseau, celui-ci s'imagina que c'était contre lui que se faisait la manifestation et qu'on allait le brûler en effigie ainsi qu'avait été brûlé le *Contrat social*.

Le fameux autodafé ne cessa d'avoir lieu qu'en 1789. Mais l'invraisemblable légende du Suisse lui survit, malgré l'énergique intervention du Garde Suisse de la compagnie d'Affry et la solennelle déclaration de la Confrérie de N. D. de la Carole qu'il n'était pas sans intérêt de rappeler et remettre en lumière.

H. F.



LES DEUX PRAIRIES

Légende indienne

H. SIENKIEWICZ
traduit du polonais par
M^{lle} de JUNDZILL

Deux prairies s'étendaient côte à côte, deux énormes prairies, séparées simplement par un clair cours d'eau. D'un côté les bords de ce ruisseau s'abaissaient et s'élargissaient, constituant une sorte de gué en forme de petit lac, aux eaux limpides et tranquilles. Sous l'onde azurée on percevait le fond, un fond d'or duquel émergeaient des tiges de lotus à la fleur rose et blanche. Les libellules et les papillons aux couleurs d'arc-en-ciel voltigeaient autour des fleurs et le chant des oiseaux, rappelant le son des clochettes d'argent animait le fouilli des palmiers croissant sur le rivage.

Tel était le passage d'une contrée à l'autre. La première se nommait la prairie de la Vie, la seconde la prairie de la Mort. Toutes deux avaient

été créées par le tout puissant et très élevé Brahma qui dans le pays de la Vie donna autorité au bon Vichnou, et dans celui de la Mort au sage Civa.

Et il leur dit :

« Agissez pour le mieux ! »

Aussi dans le pays appartenant à Vichnou, la vie éclata. Le soleil commença à se lever et à se coucher ; le jour succéda à la nuit, la mer flua et reflua ; au firmament se voyait des nuages gonflés de pluie bienfaisante, la terre se couvrit de forêts, tout se peupla d'hommes, d'animaux, d'oiseaux. Et afin que toutes les créatures vivantes puissent se multiplier, le Dieu bienfaisant créa l'amour auquel il ordonna aussi d'être le bonheur.

Alors Brahma appela Vichnou en sa présence et lui dit : « Tu ne pouvais rien imaginer de meilleur sur terre, et puisque j'ai déjà créé le ciel, repose-toi donc maintenant et que ces êtres que tu as nommé des hommes filent sans aide aucune la trame de la Vie. »

Vichnou obéit à l'ordre de Brahma et dès ce moment les hommes commencèrent à se diriger eux-mêmes.

De leurs bonnes inventions naquit la joie, des mauvaises naquit la tristesse. Et ils s'aperçurent avec étonnement que la Vie n'est point une perpétuelle réjouissance et que la trame dont parlait Brahma était tissée par deux fileuses, l'une qui avait le sourire sur les lèvres, l'autre des larmes dans les yeux.

Ils se rendirent alors devant le trône de Vichnou et se plaignant :

« Maître, la vie passée dans la tristesse nous est lourde. »

Et lui de dire :

« Que l'Amour vous console ! »

Ce qu'ayant entendu, ils s'en allèrent tranquilisés ; en effet l'Amour dissipait leurs tristesses. Mais l'Amour est en même temps le grand dispensateur de la vie et malgré l'immensité du pays où régnait Vichnou, il manqua bientôt de baies sauvages et de miel dans les bois, il manqua de fruits sur les arbres. C'est alors que les plus intelligents d'entre les hommes se mirent à défricher les forêts, à cultiver les champs, à semer et à récolter les blés.

De cette manière apparût sur terre le Travail. Sous peu, chacun dût s'y soumettre, si bien qu'il ne fut plus seulement la base de la vie mais la vie elle-même.

Mais le Travail engendra l'Effort et l'Effort la Fatigue. Un groupe humain se présenta une seconde fois devant le trône de Vichnou.

« Seigneur !, s'écrièrent-ils, en tendant les mains, l'effort a affaibli notre corps, la lassitude a pénétré nos os, nous désirons le repos et voilà que la Vie nous force continuellement au travail. »

A quoi Vichnou répondit :

« Le grand Brahma m'a défendu de répandre davantage la Vie, mais il m'est permis de créer quelque chose qui sera une interruption et par le fait même un délassement. » Et il créa le Sommeil.

Les hommes acceptèrent ce nouveau don et le déclarèrent l'un des plus précieux qu'ils eussent reçus de la main de leur dieu.

Dans le sommeil se calmaient les peines et les déceptions, dans le sommeil se réparaient les forces abattues ; semblable à une bonne mère, le sommeil

séchant les larmes de la tristesse et enveloppait le front des assoupis comme d'un paisible brouillard d'oubli. Aussi les hommes louaient-ils ce bienfait, disant :

« Sois béni doux Sommeil, tu es meilleur que la vie réelle. » Ils n'avaient qu'une chose à lui reprocher, c'est qu'il ne durait pas éternellement, et qu'au réveil succédait le travail et au travail de nouveaux labeurs et de nouvelles lassitudes.

Ce regret parvint à une telle acuité, que pour la troisième fois ils se rendirent chez Vichnou.

« Seigneur, dirent-ils, tu nous a accordé un privilège réel, immense, mais incomplet. Fais que le sommeil soit éternel. »

Vichnou irrité par leur importunité fronça les sourcils et s'écria :

« Ceci, je ne puis vous l'accorder, mais allez au gué et sur l'autre bord, vous trouverez ce que vous cherchez. »

Les hommes obéissant à la voix de leur dieu, immédiatement se rendirent en légions au petit lac, et ils regardaient anxieusement la rive opposée.

Au delà des eaux tranquilles et pures s'étendait la Prairie de la Mort, le pays de Civa.

Le soleil ne s'y levait et ne s'y couchait jamais, on n'y connaissait ni le jour, ni la nuit, mais tout l'espace était imbibé de lumière lilas. Aucun objet n'y était sombre, car cette clarté pénétrait partout au point qu'elle paraissait former elle-même une partie de la création.

Cette contrée n'était point déserte : où le regard s'arrêta, on distinguait des vallées et des collines, recouvertes de délicieuses touffes d'arbres autour desquels s'enlaçaient des rameaux de lierre

et de vigne. Les rochers, les troncs d'arbres, les délicates tiges des plantes et des fleurs étaient transparentes comme faites de lumière concentrée.

Les feuilles de lierre avaient les reflets tendres et roses de l'aurore, et tout reflétait une paix inconnue dans la Prairie de la Vie, comme si tout était plongé dans un rêve lumineux et dormait d'un sommeil béni et ininterrompu.

Dans l'air diaphane, pas un souffle ; pas une fleur ne bougeait, pas une feuille ne tremblait.

Les humains qui arrivaient sur le bord de l'eau, causant avec fracas et animation, se taisaient à la vue de ces espaces violacés et inanimés et ils commençaient à chuchoter :

— Etrange silence, et comme tout repose dans le champ de la Mort si beau, si clair, si heureux, la lumière ! — Oh ! oui, c'est ici la paix et le sommeil sans fin...

Et quelques uns d'entr'eux, les plus las, disaient après un instant :

« Allons chercher l'éternel sommeil ! »

Et ils entraient dans l'eau et la profondeur aux teintes d'arc-en-ciel se retirait devant eux, leur laissant passage. Ceux qui restaient sur le bord, saisis par un subit ennui, commençaient à appeler, mais aucun ne tournait même la tête, et ils continuaient leur chemin, agilement, joyeusement, toujours plus subjugués par le charme de cette merveilleuse contrée.

La foule qui observait du bord de la Vie, remarqua aussi, que les corps, à mesure qu'ils s'éloignaient, s'éclairaient, rayonnaient, et devenaient légers et transparents, comme s'ils se noyaient dans la clarté qui emplissait la Prairie de la Mort.

Quand les hommes avaient traversé ils se reposaient au milieu des fleurs et des arbres. Leurs yeux se fermaient et leurs visages révélèrent une expression, non seulement d'indicible paix, mais d'un bonheur tel que n'en donnait même pas l'amour dans la Prairie de la Vie.

Ce que voyant, ceux, restés près de la Vie, se disaient les uns aux autres :

« Plus doux, meilleur est le pays de Civa ! »

Alors ils commencèrent à traverser plus nombreux encore. Des foules de vieillards, d'hommes dans la force de l'âge, d'époux et d'épouses, de mères guidant par la main leurs petits enfants, de jeunes gens, de vierges ; par millions ils se pressaient au silencieux passage, si bien que la Prairie de la Vie se trouva presque dépeuplée. Vichnou, dont le rôle était de protéger la Vie s'effraya de sa propre libéralité et ne sachant plus comment agir, il se rendit chez Brahma.

« Créateur, dit-il, sauve la Vie ! Tu as fait le champ de la Mort si beau, si clair, si heureux, que tous abandonnent mon royaume. »

« Ne t'est-il resté personne ? » demanda Brahma.

— Seuls un jeune homme et une jeune fille, Seigneur, qui pour leur grand amour ont préféré renoncer à l'apaisement éternel ; ils sont restés plutôt que de fermer leurs yeux et de ne plus s'admirer mutuellement.

— Que désires-tu donc ?

— Fais le pays de la Mort moins attrayant et moins propice, car bientôt, même ce jeune couple me quittera, quand le printemps de leur amour se flétrira.

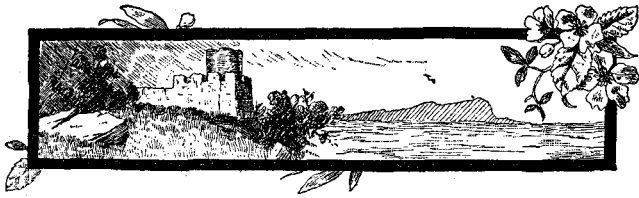
A cela Brahma réfléchit un instant.

« Non ! je n'enlèverai pas au pays de la Mort sa beauté et son bonheur, mais j'imaginerai autre chose pour sauver la Vie. Dorénavant les hommes devront passer à l'autre rive, mais ils ne traverseront plus le cœur joyeux. »

Ce qu'ayant dit, il tissa de l'obscurité un voile épais et impénétrable, puis il créa deux êtres terribles, dont l'un s'appela la Douleur, et l'autre l'Effroi et il leur ordonna de suspendre l'épaisse courtine au gué de la rivière.

Dès ce moment la Vie refleurit dans la Prairie de Vichnou, car, bien que la patrie de la Mort demeura silencieuse, claire, enchantée comme auparavant, les hommes se prirent à craindre le Passage !





GRASBOURG ET SA SEIGNEURIE

La contrée que parcourt la Singine ne le cède en rien à la vallée de la Sarine pour le pittoresque et les beautés du paysage. Certaines régions des bords de la Singine constituent des buts d'excursions assez fréquentés tels, les ruines de Grasbourg, situées sur la rive bernoise de la rivière, un peu en aval du pont du Sodbach, sur lequel passe la route postale qui conduit à Schwartzembourg.

Le château de Grasbourg et sa seigneurie nous ont appartenu longtemps, tout au moins de compte à demi avec notre voisine, la république de Berne. Plusieurs membres de nos familles féodales : les Guillaume et Jaques de Düdingen, Petermann de Velga, Richard de Corbières, Rodolphe de Vuipens, etc. ont été propriétaires, gouverneurs, châtellains de Grasbourg. C'est dire que ces ruines solitaires rappellent une partie de notre histoire fribourgeoise. C'est à ce titre que nous essayerons d'en reconstituer quelques uns des épisodes les plus marquants.

En l'année 1076, par acte du 27 mars, daté de Worms, l'empereur Henri IV fait donation au jeune couvent de Ruggisberg, d'une étendue de

terrain comprenant une partie du territoire qui touche le monastère, entr'autres une forêt appartenant à l'empire, avec la réserve que les moines la défricheront avec l'aide de leurs serfs. On reconnaît dans les limites de cette donation une partie du territoire du district actuel de Schwarzenbourg y compris Grasbourg et ses dépendances. Quant à la date de l'acte de donation cité plus haut elle est contestée par quelques auteurs qui la placent entre 1107 et 1115. Le couvent clunisien de Ruggisberg aurait dû être fondé vers 1074 à 1075 par Lütold de Rumlingen, seigneur de la contrée.

On admet que c'est durant la période zœringienne, soit vers l'année 1212 que la belle place forte de Grasbourg fut érigée, vrai nid d'aigle, sur un rocher abrupt. D'autres châteaux forts s'élevèrent dans le voisinage ; ainsi Maggenberg, commune d'Alterswyl ; Schönfels près de Heitenried ; Helfenberg entre Albligen et Niederreichi, sur territoire bernois ; Helfenstein détruit déjà en 1276.

Durant cette période toute idée de luxe et de confort était rigoureusement exclue des habitations protégées par les donjons et les enceintes fortifiées de l'époque : la défense, la sécurité étaient l'unique pensée des bâtisseurs de forteresses. On choisissait les lieux les plus escarpés, les rocs les plus sourcilleux, et là, selon les accidents du terrain, la construction s'élevait, destinée uniquement à défier les assauts, à protéger ses habitants. Toute cette ligne de forteresses sur les rives escarpées de la Singine formait une admirable défense entre les contrées de l'Aar et de la Sarine, ce qui n'em-

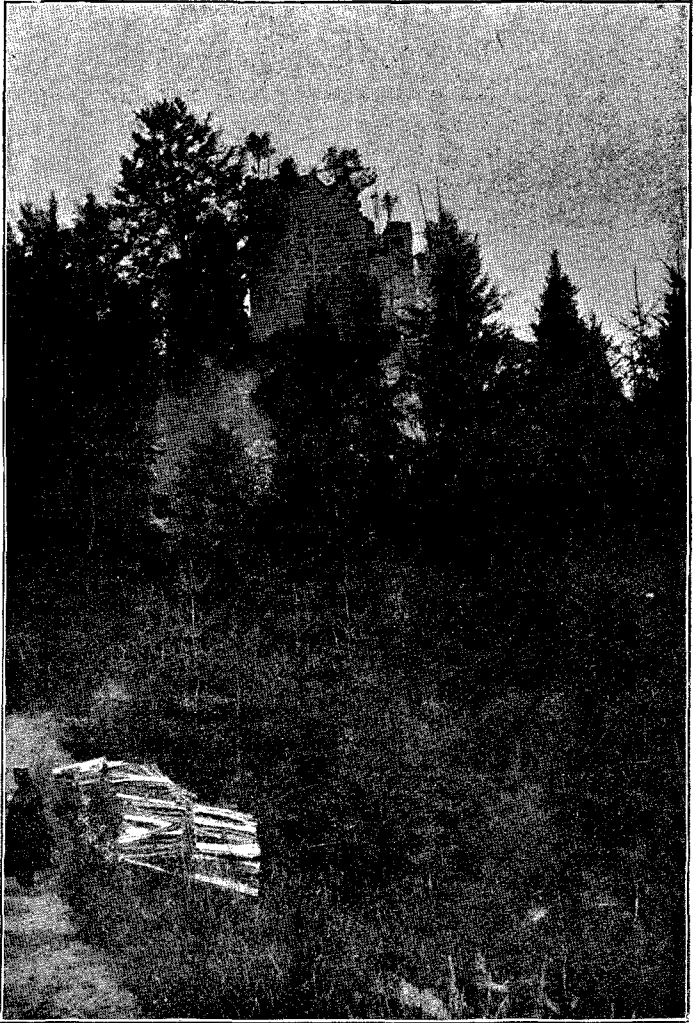
pêche pas que ces régions furent souvent ravagées par les guerres qui surgissaient incessamment dans ce bon vieux temps d'autrefois.

Les premiers seigneurs de Grasbourg : les Zæringen, les Kybourg, les Habsbourg, qui laissèrent un sillon si profond dans notre histoire nationale et dont le souvenir subsiste malgré la distance et les révolutions, ne nous ont rien laissé, ou tout au moins, nous n'avons rien pu recueillir en fait de documents nous dévoilant les particularités de leur domination sur les forteresses de la Singine. Ces dynasties qui disparaissaient, ces changements de maîtres n'eurent pour conséquence que de troubler la paix. Chacun arrivait avec ses prétentions, ses querelles, faisait sa guerre.

Mais voici venir une autre famille qui avait ses ambitions et convoitait notre pays romand : c'est la maison de Savoie. Obscurs seigneurs de Maurienne, au temps d'Humbert aux blanches mains, ils sont arrivés à régner sur un des grands peuples de l'Europe. Cette haute fortune est le fruit d'une politique constamment suivie, avec une inlassable ténacité et heureusement servie souvent par des hommes d'une intelligence supérieure.

Nous rencontrons ici l'un des plus rudes artisans de cette brillante fortune dans la personne du comte Pierre de Savoie, dit le petit Charlemagne, qui, après avoir placé sous sa dépendance tous les féodaux de notre Suisse romande, rêvait d'étendre sa domination bien plus loin dans le centre du pays. De là un duel entre la maison de Kybourg et celle de Savoie, où la place de Grasbourg joue son rôle avec celle de Laupen.

Cependant, malgré les efforts du comte Pierre,



Ruines de Grasbourg

Grasbourg resta entre les mains des Kybourg ; mais combien de temps encore le lion héraldique¹ de cette famille flottera-t-il sur les créneaux de Grasbourg ?

C'est en 1123, pour la première fois, que le nom d'un dynaste de Grasbourg, peut-être, sort de l'ombre : c'est à l'occasion de la tenue d'un banc de justice impérial qui a eu lieu à Berne, composé de six juges, parmi lesquels se trouvait un seigneur Otto de Grasbourg. En 1228 puis en 1231, nous découvrons les noms de Cono de Grasenborch et puis plus rien.

A la maison de Kybourg succéda celle de Habsbourg dans la possession de la seigneurie de Grasbourg, mais pour changer de maîtres, les sujets ne changèrent pas de condition et ne trouvèrent pas davantage la tranquillité.

Le comte de Savoie, Philippe I, méconnaissant l'autorité de l'empereur Rodolphe, celui-ci lui fit la guerre. Berne et Fribourg suivirent ce dernier qui s'empara successivement de Morat et de Payerne. Mais la guerre avait épuisé le trésor de Rodolphe ; il engagea la seigneurie de Grasbourg et ses dépendances à Richard de Corbières et à Rodolphe de Vuippens pour 2068 livres lausannoises. L'acte est donné au camp de Payerne, le 31 juillet 1283².

1) Les armes des Kybourg sont : de gueules à la bande d'or cotoyée de deux lionceaux de même. Le heaume d'or, la couronne de même et, pour cimier un demi-lion à l'écu couronné et paré en dehors de quatre plumes de paon.

2) Cet acte d'engagement dépose aux archives cantonales de Fribourg (Affaires de Vuippens N° 79).

C'est un demi siècle plus tard, à savoir en 1310, que la Savoie parvint à ajouter la seigneurie de Grasbourg à ses nombreux domaines, non point par les armes, mais par l'aliénation qu'en fit l'empereur Henri VII (de Luxembourg) à son beau-frère, le comte Amédée V de Savoie. Pendant une période d'environ un siècle cette place, à part quelques interruptions, restera constamment sous la domination de Savoie qui tenait d'une manière spéciale à cette sentinelle avancée, placée entre Berne, Fribourg et Thoune.

L'importante forteresse de Grasbourg, de propriété impériale qu'elle avait été, fut transformée en vulgaire châellenie et rattachée de 1310 à 1357 au baillage du Chablais et ensuite à celui de Vaud. Son premier châtelain fut Pierre de Blonay¹ qui resta environ une année en charge. Pierre de Castel² (Petrus de Castello) le remplaça et resta en charge de 1314 à 1318. Le chevalier Jean de la Tour³, (Johannes de Turre, domnus Castillonis) lui succéda et resta châtelain jusqu'en 1322. Vint ensuite Guillaume de Düdingen (de Duens) qui resta jusqu'en 1327.

Le 16 décembre 1321, le comte de Savoie,

Voir aussi le *Recueil diplomatique*, Vol. I, N° 36. Dans cet acte Grasbourg est écrit *Graespurch*.

¹) Famille d'origine vaudoise ou savoisiennne.

²) De Châtel St Denis, seigneur de Remaufens, bourgeois de Fribourg, auparavant bailli de Morat et de Payerne. Il épousa Marguerite de Wolgiswyl, près Tavel. C'était un personnage important.

³) Jean de la Tour-Châtillon, en Valais, coseigneur de Frutingen, vidome de Conthey, gouverneur de Milan et seigneur gagiste de Laupen.

Edouard dit le Libéral, chargé de dettes, et avec le consentement de son frère Aymon qui lui succéda¹, vendit avec le droit de réméré fixé à dix ans à Guillaume de Düdingen toute la seigneurie de Grasbourg, avec ses appartenances qui s'étendaient depuis les torrents du Schwartzwasser et de la Singine, jusqu'aux Alpes qui dominent la contrée. Cette vente eut lieu en 1327 pour le prix de 4900 livres lausannoises.

Seize années plus tard, Aymon rédimait cette propriété qui rentrait de nouveau sous l'autorité de la maison de Savoie.

La nouvelle période est fertile en événements. En 1331 Pierre de Gruyère, seigneur du Vanel et de Gessenay et ses gens se répandirent dans la vallée de la Singine pour venger quelques injures quelconques, mirent à sac la contrée de Guggisberg, incendiant les chaumières et enlevant le bétail. Ces incursions ne demeurèrent pas toujours impunies, ainsi nous voyons le seigneur du Vanel subir des conditions de paix rigoureuses et obligé de payer 800 livres de Berne à titre de dommages.

Ce fut surtout dans les malheureuses guerres de Gümnen et de Laupen que Grasbourg eut à souffrir du voisinage des belligérants.

Une fois mis en possession de son château des bords de la Singine, le comte Aymon nomma comme châtelains : Guillaume de Châtillon qui remplit sa charge de 1343 à 1344 ; Jean de Blonay lui succéda de 1344 à 45. Peu après la seigneurie est de nouveau engagée à Jacob de Düdingen par

¹) Aymon de Savoie, dit le Pacifique, seigneur de Baugé et de Bresse.

le comte Amédée VII qui la vendit à ce dernier pour le prix de 5000 goulden d'or. Jacques de Düdingen était l'homme de confiance des comtes de Savoie à qui il avait rendu de bons services en hommes d'armes, chevaux, avances de fonds dans leurs guerres contre le Dauphin et les comtes de Genève et d'autres.

En 1356 Grasbourg retourne de nouveau à la Savoie ; les châtelains qui s'y succédèrent jusqu'en l'année 1399 sont les suivants : Mermet de Corbières, Guillaume de Châtillon, Jean de Blonay, le chevalier Jean de Vuippens, Humbert de Grésy, Humbert de Colombier, François, Henri et Humbert de Colombier, le chevalier Amédée de Villars qui fut assassiné par ses sujets et Henri de Colombier.

En 1399 Petermann Velga est créancier gagiste de Grasbourg pour une somme de 4000 gulden d'or, puis il en devient le seigneur. En 1407, la Savoie la rédime pour la quatrième fois. Le comte Amédée VIII nomme comme châtelain Eynardus de Belmont, 1407 à 1423. A cette date la Savoie se décide à vendre sans condition de rachat son vieux domaine des rives de la Singine aux villes de Fribourg et de Berne pour le prix de 6000 couronnes d'or, de France. Fribourg dut contracter un emprunt pour payer sa part. La seigneurie de Grasbourg-Schwartzenbourg fut administrée comme un baillage et les baillis des deux villes alternaient tous les cinq ans. Cela dura jusqu'en 1798. Sous le régime helvétique ce baillage fut incorporé au canton de Berne, ce qui fut confirmé par l'Acte de médiation.

FR. REICHLIN.



LE TREMBLEMENT DE TERRE ET LA DESTRUCTION DE MESSINE

DU 28 DÉCEMBRE 1908

par un témoin oculaire fribourgeois

Messine, sur le détroit de ce nom, était une ville assez importante au point de vue commercial et à raison de la facilité et de la rapidité de ses communications journalières avec le continent.

Son port naturel était un des plus beaux, des plus sûrs et des plus fréquentés de l'Italie ; il y régnait un mouvement incessant, un va et vient continuel. Sous le rapport artistique, elle ne renfermait que bien peu de monuments intéressants ; voilà pourquoi en général les étrangers n'y étaient que de passage. Quelques églises riches en fresques et en marbres rares et finement travaillés, c'était à peu près tout ce qu'il y avait à voir. Parmi celles-ci la cathédrale possédait un trésor estimé, dit-on, à 40 millions en bijoux précieux ou ornements de grande valeur donnés par des rois, des empereurs ou des personnages célèbres. Les voûtes du chœur et des autels latéraux étaient ta-

pissées de mosaïques représentant Notre-Seigneur, grandeur naturelle, entouré d'anges ; sur le côté gauche, la Sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus dans ses bras. Ces travaux remarquables avaient été en partie détruits par le terrible tremblement de terre de 1793. Au prix de fortes dépenses, toujours couvertes par la générosité publique, cette œuvre de restauration, longuement et fréquemment interrompue, tantôt pour une raison, tantôt pour une autre, était presque terminée, provoquant l'admiration de tous les connaisseurs, lorsque la nouvelle catastrophe vint à jamais anéantir le chef-d'œuvre. On peut aussi citer le cimetière qui se distingue par ses chapelles particulières, ses fours, dernière demeure du pauvre. Son entrée laisserait plutôt une impression agréable tant elle rappelle peu l'idée de la mort, si les yeux ne rencontraient pas tout de suite cette inscription en gros caractères fleuris au milieu d'un parterre : « *Orate pro defunctis* ». J'oubliais de mentionner de belles fontaines ; outre le mérite de l'ancienneté, elles étaient un travail de belle et fine sculpture. La construction antique et bizarre de la ville lui donnait un cachet d'originalité ; ci et là on rencontrait un curieux mélange d'architecture, un assemblage de style normand, mauresque, gothique, dus certainement aux divers peuples qui s'y sont succédés.

La nature et tous ses charmes pittoresques, sa beauté élégante et noble avaient largement compensé tout ce que l'art avait refusé à Messine. Son climat tempéré en hiver comme en été, sa magnifique position, en faisaient un vrai paradis terrestre. Du port, le coup d'œil était enchanteur ; je serais restée des heures entières à contempler

ce panorama, sans rival dans le monde. Bâtie, en partie sur la hauteur, en partie dans la plaine, sur les bords du détroit, Messine, autrefois nommée la belle Pelore, était dominée par d'imposantes forteresses abandonnées ou transformées en casernes. D'un côté c'est une suite de montagnes s'élevant par étages où abondent les orangers, les citronniers, les pins-parasols et toutes les plantes en un mot, qui produisent ces fruits délicieux, inconnus dans nos pays du nord. De l'autre côté c'est le port, avec ses nombreux bateaux marchands, ses vaisseaux de guerre, ses yachts privés, ses bateaux-mouches, ses jolies barques à voiles ou à rames, toujours en mouvement ; ce sont les eaux de la mer, d'un vert splendide, constamment parcourues par les *ferry-boat*. Enfin, on aperçoit au fond les monts fertiles de la Calabre et une multitude de petites villes assises sur les rives ou blotties dans la verdure. La plus belle promenade est sans contredit celle qui conduit au Faro et appelée la *Riviera Ganzirri*, but d'excursion, avec son lac en miniature et son canal navigable, bordé de cannes, aboutissant au phare.

Sur la côte sicilienne, non loin du *Faro*, se trouve le célèbre et dangereux tournant *Carybde*, et en face, sur la côte opposée *Scilla* ; de là le proverbe : tomber de *Carybde* en *Scilla*.

*

*

*

Messine n'est plus ; à sa place on ne trouve plus que les tristes décombres de celle qui il y a peu de mois, se nommait ainsi. Le 28 décembre 1908 elle a été complètement anéantie par le plus terrible des cataclysmes.

A 5 h. 30 du matin une épouvantable secousse détruisait de fond en comble cette malheureuse cité, ensevelissant sous les ruines les infortunés qui n'avaient pas eu le temps de s'enfuir. Bien petit a été le nombre des sauvés ; la population comptait à peu près 150 000 personnes et le nombre des victimes s'élève au-dessus de 100 000. Témoin de cet effroyable désastre, unique dans l'histoire du monde, je lui ai échappé miraculeusement sans même une légère égratignure, alors que presque toutes nos amies, élèves ou connaissances périssaient misérablement écrasées, étouffées, ou agonisant peut-être des jours et des jours, en proie à d'atroces souffrances, succombant d'inanition, sous les débris de leurs maisons écroulées. Voici mes impressions et quelques détails que j'ai pu recueillir sur cette inoubliable journée.

Ce matin-là je me sentis violemment secouée dans mon lit. En même temps un lugubre, horrible craquement se fit entendre et les objets qui se trouvaient sur ma toilette s'entrechoquèrent, produisant un bruit sinistre. Immédiatement je compris quelle en était la cause. Atterrée, terrifiée, je m'attendais à mourir d'un moment à l'autre, aussi je me recommandai de toute mon âme à la miséricorde de Dieu, et, après avoir adressé un dernier souvenir à ma famille que je croyais sûrement ne plus revoir je me cachai sous mes couvertures pour ne plus rien percevoir ; plus morte que vive je restai sans faire un mouvement... La secousse, d'une violence extraordinaire, eut trois formes différentes ; d'abord elle souleva les fondements, puis elle fit osciller les murs et enfin, elle les tordit. Elle dura 37 secondes ; c'était

une éternité dans cette circonstance, un instant fugitif pour qui jouit. J'étais saine et sauve, épargnée cette fois encore ; impossible d'exprimer mon émotion toute composée de joie et de gratitude. Ma chambre était plus ou moins en ordre, seuls quelques débris de plâtre recouvraient les meubles et le tapis ; le plafond et les murs étaient lézardés



en plusieurs endroits. La lampe était couchée sur la commode, le pétrole répandu, mais elle n'était pas cassée. J'ouvris ma fenêtre ; à part une épaisse poussière qui m'obligea à la refermer aussitôt et un silence sépulcral qui aurait dû m'avertir, je ne remarquai rien d'inquiétant. Inconsciente du danger couru et de l'étendue de la catastrophe, ma compagne, miss S... et moi, nous ne nous hâtions point de quitter l'appartement et ce n'est qu'une heure plus tard environ, que nous

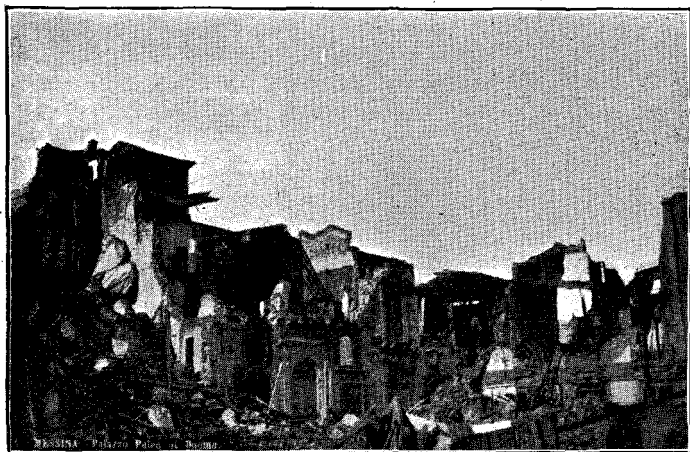
l'abandonnions. Nous devions traverser un corridor, en partie effondré, au risque de le voir céder tout-à-fait sous le poids de nos corps et d'être précipitées dans le vide. Sous le portail nous retrouvions tous les locataires réunis ; trois manquaient à l'appel et de la salle-à-manger de l'hôtel on les entendait appeler au secours. Deux d'entr'eux ont pu être retirés vivants dans la soirée ; l'un d'eux, un enfant, a succombé un quart d'heure après, faute d'eau et de médecin, le troisième était mort. Avec une angoisse et une anxiété indéfinissables nous avons attendu le jour. A notre sortie du palais, un spectacle affreux se présenta à nos regards. Sauf quelques bâtiments bien rares restés debout, Messine avait disparu. Les rues étaient transformées en monceaux de ruines, l'incendie commençait déjà son œuvre de complète destruction. L'aube éclairait la plus navrante et la plus désolante des scènes : rien de plus déchirant ; aucune expression ne saurait donner une idée vraie de ce douloureux tableau !

De longues heures nous errions le long des quais sans bien savoir ce que nous faisons, tantôt revenant à la *Victoria*, tantôt rôdant autour des décombres, hésitantes et désireuses de nous assurer de ce qu'il y avait au-delà, tantôt nous approchant de la place Municipale, rendez-vous de tous les rescapés des quartiers environnants. Au premier abord on aurait pu prendre cette place pour le dépôt d'un marchand de bric-à-brac. Chaque fois que nous rencontrions une personne, je ne dirai pas connue, mais seulement rencontrée de temps en temps, entrevue ici et là, c'était des cris de joie, des serremments de main, de chaudes

félicitations, des embrassements même, souvent des sanglots vainement réprimés, en parlant de ceux qui, très probablement, ne vivaient plus.

Malheureusement l'aide, les secours manquaient totalement. Toutes les casernes s'étaient effondrées, enterrant soldats, pompiers, carabiniers, gardes municipaux. Impossible de s'adresser au dehors, les communications télégraphiques et téléphoniques étant interrompues ; les fils des lignes aériennes pendaient de tous côtés, empêchant la circulation. Les conduits d'eau avaient sauté et les rues, avec leurs pavés soulevés et disjointes s'étaient transformées en ruisseaux de boue. Les places publiques étaient couvertes de monde et l'attitude de certains aurait pu paraître ridicule et comique, n'étaient leurs visages exprimant le plus profond désespoir, la plus indicible affliction, la plus sombre des douleurs. La plupart des échappés, les yeux hagards, en proie à une épouvante sans nom, se promenaient comme des ombres, qui en chemise de nuit et les épaules recouvertes du premier morceau d'étoffe tombé sous la main, qui en simples caleçons, sans bas ni souliers, une couverture chamarrée en guise de manteau. Des hommes habillés en femmes, des femmes habillées en hommes, tous échevelés, grinçant des dents, gesticulant, se tordaient, se démenaient sous l'influence d'une crise nerveuse poussée au paroxysme. Ces malheureux criaient, gémissaient, pleuraient à chaudes larmes, grelotaient affreusement en proie à une terreur qu'ils n'arrivaient point à dominer. Ici c'était un blessé couché à terre et demandant par charité un médecin qui ne se trouvait pas ou un verre d'eau qu'on ne pouvait lui donner, il

n'y en avait pas une goutte ; là, un autre, la figure et les vêtements tout en sang allait et venait comme un automate, ne se plaignant point, ne songeant même pas à essuyer sa blessure tant il était absorbé. Ailleurs un père, une mère, appelaient avec un accent qu n'avait plus rien d'humain leurs jeunes enfants restés sous les décombres.



Un mari tout-à-fait égaré criait le nom de sa femme disparue dans la catastrophe. Des enfants à peu près nus, ne sachant où se retirer, conjuraient les passants de s'occuper d'eux, de les aider à retrouver les leurs, de les aider à creuser les ruines pour sauver leurs parents, peut-être vivants encore. Et l'on passait, indifférent, sans répondre à leurs appels, sans même les écouter, sans s'arrêter, tant cet immense malheur qui les frappait tous, plus ou moins, avait endurci les cœurs.

« Il n'y a rien à faire, c'est impossible ! » Voilà la réponse, et des milliers et des milliers d'êtres humains mouraient au milieu de souffrances atroces, faute d'organisation et de dévouement. En passant dans les rues j'ai rencontré la mère de deux charmantes jeunes filles, mes élèves. Elle était seule, assise sur un banc de pierre, près du débarcadere. Ses cheveux en désordre, les mains en sang, la malheureuse avait eu le courage d'achever de détacher l'auriculaire en partie coupé par un morceau de fer. Vêtue d'une robe de chambre qui avait dû être élégante, elle sanglotait à fendre le cœur, réclamant ses deux filles qu'elle savait vivantes sous les ruines de sa demeure. C'est en vain que nous l'avons suppliée de nous accompagner sur un bateau. « Non, non, nous répondait-elle obstinément et avec une énergie qui n'avait d'égal que son amour maternel, non, non, je ne m'éloignerai pas d'ici ; on m'a transportée de force, mes enfants vivaient encore j'en suis sûre, elles m'appelaient et je leur répondais, elles me suppliaient de ne pas les abandonner, de les délivrer au plus tôt. Les Russes m'ont promis de les sauver ; je veux les attendre ! » Je ne l'ai plus revue, mais j'ai appris ensuite que, non seulement ses deux demoiselles avaient péri, carbonisées, mais que leur pauvre mère, à peu près deux fois millionnaire, était réduite à la misère, le coffre-fort et tous les papiers qu'il contenait ayant été détruit par le feu. Un fils de 12 ans, élève des Jésuites, miraculeusement échappé était tout ce qui lui restait. S'imaginer un désastre pareil n'est pas possible, mais je crois que pour ceux qui y ont assisté ce sera une chose bien

difficile à oublier. J'ai vu des personnes descendre d'un premier, d'un second et même d'un quatrième étage au moyen de cordes ; je ne sais comment on est parvenu à les leur lancer si haut. J'ai vu des bras, des jambes s'agiter un instant sous des tas de terre et de pierres tandis qu'une voix étouffée appelait au secours ; j'ai vu des malheureux sur des balcons, hurlant, implorant la pitié ; mais qui les écoutait ?...

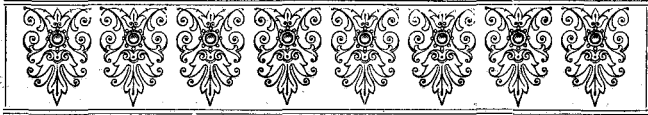
Dans un tel moment il ne pouvait être question de prendre de la nourriture. Cependant, à un moment donné, nous sentions nos forces décliner ; nous ne marchions plus, nous nous trainions péniblement, désirant prendre quelque chose pour nous soutenir. Je conseillai à ma compagne de nous rendre à bord d'un bateau ; c'était l'unique ressource et nous ne tardions pas à monter à bord d'un vapeur de commerce anglais. L'accueil fut des plus cordials ; plus de trois cents personnes s'y trouvaient déjà réfugiées. Le capitaine ne négligea rien et fournit à chacun au moins le nécessaire ; il réussit à contenter tous les passagers. Le soir, installées sur le pont couvert, — pour comble de disgrâce il pleuvait à torrent, — nous assistions à un spectacle terrifiant. Il aurait pu être splendide sans la pensée que des êtres humains y mouraient de la plus épouvantable des morts, et au milieu d'inénarrables tourments. La nuit était très obscure, un silence complet ; au-dessus des ruines, les flammes s'élevaient à une hauteur prodigieuse, éclairant sinistrement cette scène de terreur et de dévastation ; c'était une vision d'enfer ! Le feu passait d'une pièce à l'autre, sautait d'étage en étage avec une rapidité effrayante.

On entendait distinctement le bruit sourd des murs qui s'écroulaient, des plafonds qui s'effondraient, des vitres qui volaient en éclats. La destruction achevée, l'incendie se déclarait à un autre point de la ville. Cette sinistre soirée se passa de la sorte et les Messinois regardaient impassibles et l'œil sec, disparaître tout ce qu'ils avaient aimé !

Vers minuit, notre bateau, craignant je ne sais trop quel danger, leva l'ancre et nous transporta à Syracuse, où nous fûmes très bien reçus.

ALOYSIA ESSEIVA.





HISTOIRE NATIONALE

Echos du dehors

Le prince de Hohenlohe (1819-1901), frère du cardinal, politique allemand, ambassadeur à Paris (1874-1880), troisième chancelier de l'Empire, a laissé des mémoires qui ont été publiés en 1906. Nous y trouvons par ci par là, des passages ayant trait à notre pays ; nous les avons traduits pour les reproduire dans les lignes suivantes.

En 1838, le prince de Hohenlohe séjournait à Lausanne. Dans une lettre à sa sœur, il parle de ses progrès dans la langue française, langue faite pour la conversation, dit-il. « On peut parler français toute une soirée, et, à la fin, il se trouve pourtant qu'on n'a rien dit. — Nous allons souvent au Grand Conseil du canton de Vaud, assemblée législative — ajoute-t-il dans cette même lettre —. On y entend souvent des choses peu rassurantes, aussi bien au point de vue politique qu'au point de vue logique. Car le peuple de paysans d'ici a un certain vernis d'instruction. Sa culture n'est qu'en couleur. Mais ces gaillards-là font parade de leur sagesse, vantent leur belle république, etc. ... Je n'ai jamais été plus monarchiste, plus aristocrate qu'ici, dans cette république ».

Ces remarques nous en rappellent d'autres. Elles sont du philosophe de Ferney. Dans une lettre à un ami, il lui raconte qu'il s'est laissé affilier au Tiers-Ordre par un capucin. Il signe sa lettre de la manière suivante : « Voltaire, capucin indigne ». A l'époque où il séjournait aux Délices, la république de Genève comptait 24 000 habitants, qui, dit Voltaire, s'estiment rois. Comme il s'amuse de ces prétentions : « Figurez-vous, dit-il, que parmi ces 24 000 rois, il y en a d'imberbes qui viennent me voler mes pommes ».

De ce qui précède il ne faudrait pas conclure que le prince de Hohenlohe fut, de parti pris, hostile à notre pays. Nullement. Etant ambassadeur à Paris, il consigne dans son journal une soirée diplomatique à laquelle il assistait chez Decazes, le 28 mai 1874. « J'y rencontrai entr'autres, écrit-il, Kern, ministre de Suisse ; il fait une bonne impression. Il causa beaucoup et aimablement avec moi ; un vrai Suisse ».

Son séjour de 1838 ne paraît pas avoir prévenu le grand seigneur, à la politesse innée, aux manières exquises, en faveur du genre suisse. Président du conseil des ministres de Bavière, on y discutait dans une séance (1866), de mutations dans le personnel des hauts fonctionnaires du Royaume. Arrivé au nom de l'un d'eux, il déconseilla d'employer celui qui le portait dans le ministère. « On ne peut s'en servir qu'en Suisse, dit-il, mais près d'aucune cour ; pas à Florence à cause de la mauvaise impression que cela ferait à Rome ; près les autres cours pas d'avantage, à cause de sa grossièreté. »

En 1873, à l'époque de ce que l'infatuation

appelle le Kulturkampf, il rapporte un entretien qu'il a eu avec le conseiller d'Etat badois, Gelzer — Suisse de naissance —. Homme de confiance de l'empereur Guillaume et du Grand-Duc de Bade, Gelzer revenait de Rome, où ces princes l'avaient envoyé en observation diplomatique privée. Il lui dit qu'il avait passé par Berne ; qu'il avait eu de nombreux entretiens avec Welti. Il fit un grand éloge du politique suisse, homme prudent et énergique dans ses rapports avec la Curie romaine. « Le nonce, lui dit-il, s'est donné toutes les peines pour séparer la Suisse de l'Allemagne. On a donné en perspective aux Suisses toutes les concessions possibles, s'ils voulaient prendre une position hostile vis-à-vis de l'Empire allemand. En vain, malgré les conseils des chargés d'affaire d'Autriche et de Bavière. »

Fatigué de la lutte, Bismarck, qui avait déclaré qu'il n'irait jamais à Canossa, noua à Kissingen, des négociations avec Rome. A la date du 24 août 1878, le prince fait le narré de la visite que lui a faite à l'ambassade d'Allemagne à Paris l'abbé Michaud, professeur de théologie vieille-catholique de l'Université de Berne. « Il s'est laissé pousser la barbe, dit-il, ce qui le rend complètement méconnaissable ». L'abbé se mit tout de suite à parler des entrevues de Kissingen. Il se plaignit que le Chancelier de l'Empire renonçât au combat avec Rome. « On voit en Suisse ces pourparlers avec une grande appréhension. Quelle que soit la conclusion de la paix, ajouta-t-il, quelque peu que cède le Chancelier impérial, la Curie prétendra toujours qu'elle a remporté la victoire, et le public croira cela. Le prestige

du prince de Bismarck en sera affaibli, la puissance de la Curie très fortifiée.» Il espère que les nationaux-libéraux s'entendront avec le prince, afin que celui-ci ne soit pas obligé de s'appuyer sur le centre.

En 1889, Bismarck profita de l'affaire du policier Wohlgemuth, pour chercher querelle à la Suisse. Le prince Hohenlohe, alors gouverneur de l'Alsace-Lorraine, voit le grand-duc de Bade. La situation politique inquiète ce souverain. Il est aigri par la menace de Bismarck de fermer la frontière contre le canton d'Argovie. Il blâme qu'à Berlin on ait poussé la chose aussi loin. « Envisagé du point de vue militaire, ce conflit est très dangereux, ajoute-t-il. Tous nos plans de mobilisation sont basés sur la neutralité bienveillante de la Suisse. Un différend avec elle peut à la fin, jeter celle-ci dans les bras de la France, ce qui découvrirait toute notre aile gauche.» Dans une autre longue entrevue entre le grand-duc de Bade et le prince, le premier se plaignit à celui-ci, de ce que Bismarck était aigri contre lui, parce qu'il avait donné à l'empereur l'occasion de se prononcer en faveur de la Suisse.

Ces vues du grand-duc de Bade en faveur de notre pays nous rappellent celles d'un politique français. Dans une séance de l'une des dernières sessions du corps législatif de l'Empire français, Thiers, déclara dans un discours, que la France avait le plus grand avantage à avoir la Suisse pour voisine, qui, par sa situation, couvre cinquante lieues des frontières françaises ; cela épargne à la France la construction et l'entretien de forteresses coûteuses.

Voilà ! Et du côté allemand, et du côté français, des considérations, des vues de profonde politique propres à nous rassurer, si nous ne l'étions pas, sur les dispositions de nos puissants voisins à l'égard de notre pays.

Après l'affaire Wohlgemuth, Bismarck ne tarda pas, malgré ses immortels mérites pour le peuple allemand, à être acculé à la démission.

Après avoir lu les mémoires du prince Hohenlohe, nous en sommes à nous demander si Guillaume II, poussé à bout, n'a pas été amené à se demander : « Finalement, est-ce lui qui est l'empereur allemand, ou est-ce moi ? »

Peu après la chute retentissante du Chancelier de fer, l'Empereur revint de Rome en passant par le Gothard. Il eut à Lucerne une entrevue avec le Conseil fédéral. D'après ce qui précède, nous ne croyons pas téméraire de supposer que S. M., soucieuse des grands intérêts dont elle est le représentant, n'avait pas eu pour but, en prenant cette route, de voir le Gothard et le lac des quatre cantons, mais plutôt, d'effacer les dernières traces de mauvaise humeur que pouvait avoir laissées en Suisse l'affaire Wohlgemuth. Toute la presse, en racontant cette entrevue a rapporté comme Guillaume II avait captivé tout le monde par sa simplicité, son charme, voire sa modestie, cachet de la vraie grandeur. Parlant des nombreux Allemands, qui chaque année visitent la Suisse, les journaux ont relevé que le puissant monarque, dans son tact exquis, n'avait pas dit : « mes sujets » mais : « mes compatriotes ».

Budapest, août 1909.

A. C.

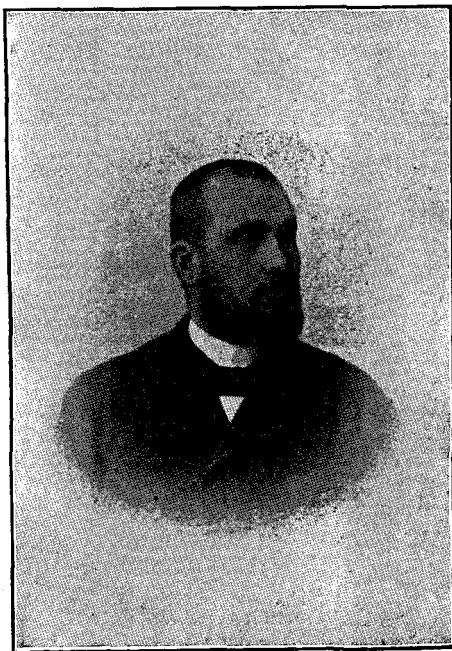


NÉCROLOGIES

Dr Romain Perrin. — Le 31 octobre 1908 avait lieu à Romont, au milieu d'un immense concours de population venue de près et de loin, les funérailles de M. le docteur Romain Perrin. L'attitude profondément atristée de la nombreuse assistance et les sanglots qui s'élevaient de la foule, disaient éloquemment la place considérable que le défunt avait occupée dans le pays, l'estime dont il jouissait et les poignants regrets que suscitait cette mort prématurée.

Né en 1859 à Semsales, sa commune d'origine, où son père exerça lui-même la médecine pendant plus de 45 ans, M. Romain Perrin fit ses premières études dans différents gymnases de la Suisse, puis il reçut la plus grande partie de son instruction médicale à l'Université de Berne, où il passa ses examens professionnels avec distinction en 1887. Il fit ensuite à l'Hôpital de Lausanne un bon internat couronné par une intéressante dissertation de doctorat sur l'emploi des *pulvérisations de chlorure de méthyle contre les névralgies*, présentée à la Faculté de Berne en 1888. Enfin, après quelques mois de séjour à l'étranger, le jeune médecin,

dûment armé pour la pratique, s'établissait d'abord à Châtel-St-Denis, puis à Romont. C'est dans la contrée populeuse voisine de cette ville que, pendant vingt ans d'un labeur incessant, M. R. Perrin dépensa sans compter, sa robuste santé et



les trésors d'une expérience grandissante. Médecin de bon sens et clairvoyant, chirurgien adroit et surtout accoucheur hardi, il s'était rapidement acquis, dans un rayon d'activité étendu, une clientèle énorme et un succès qui n'était égalé que par son dévouement à toute épreuve. Il accourait au-

près des malades à toutes les heures du jour et de la nuit, par tous les temps, leur prodiguant les soins les plus minutieux et souvent les plus pénibles avec une sollicitude qui ne s'est jamais démentie.

Mais il y a une limite aux forces humaines. M. R. Perrin a succombé à l'excès du travail. Sa mort a été la conséquence indirecte et inévitable d'un vrai surmenage, aggravée encore par un malheureux accident de voiture. Sa santé depuis s'était rapidement altérée pour aboutir à un affaïssement général.

M. R. Perrin était bon et charitable envers les malades pauvres ; généreux et fidèle envers ses amis Il s'occupait peu de politique ; il appartenait au parti conservateur. Ce fut un bon père de famille, un homme de bien et un chrétien pratiquant la religion sans respect humain. Le corps médical fribourgeois perd en lui un de ses membres les plus méritants.

(D'après la *Liberté* et la *Revue médicale de la Suisse Romande.*)

A. M.

* * *

M. Louis Ody. — Le 28 novembre 1908, le conseiller d'Etat, M. Louis Ody, après deux opérations douloureuses a rendu le dernier soupir dans de cruelles souffrances chrétiennement supportées avec une admirable résignation.

Pour retracer la carrière du défunt nous n'avons qu'à rappeler le panégyrique qu'a prononcé en présence du Grand Conseil, le président de ce corps, M. Chassot, avocat, dans la séance extraordinaire du 28 décembre de l'année dernière :

« Il n'y a que ceux, nous a-t-on dit, qui ont eu la consolation d'assister à ses derniers moments, qui ont pu juger et apprécier l'homme que venait de perdre le canton de Fribourg. Avec quel calme, quelle sérénité il se prépara à paraître devant son juge !



« Au milieu des terribles souffrances qu'il endurait il priait et invitait l'assistance à prier avec lui.

« Il conserva jusqu'au bout sa pleine connaissance, bénit ses enfants, donna des consolations à tous ceux qui l'entouraient et il laissa en deux

mots ce testament politique qui dépeint bien l'homme qu'il avait été toute sa vie : « Choisissez pour me succéder un bon chrétien pratiquant, un homme dévoué et attaché à son pays ! »

« M. Louis Ody était le fils de M. François Ody, originaire de Vaulruz, grand industriel établi à Genève ; il était né en janvier 1869.

« C'est au sein de sa famille qu'il puisa les idées religieuses et sincèrement chrétiennes qu'il conserva toute sa vie.

« Il commença ses études à Genève et se rendit ensuite à Marseille ; il vint à Fribourg en 1890, où il suivit les cours de philosophie et de physique au collège St Michel.

« Après cela, il fréquenta les universités d'Innsbruck et Munich où il suivit les cours de droit et il revint à Fribourg, où il subit les examens de licencié en droit. Les années suivantes il alla compléter ses études juridiques à Berlin et à Paris ; il est inutile de rappeler qu'il fut partout signalé comme un des élèves les plus brillants des facultés qu'il fréquenta.

« Aussi était-il à peine rentré au pays que, le 8 octobre 1898, le Conseil d'Etat le nomma préfet de l'important district de la Gruyère ; il ne tarda pas à justifier la confiance qu'on avait placée en lui ; dans ses fonctions il sut s'attirer l'estime, l'affection et la considération de tous ses administrés, il était d'une affabilité parfaite et il savait en même temps faire une juste application des lois.

« Au mois de décembre de l'année 1906, vous l'appeliez à revêtir les hautes fonctions de membre du conseil d'Etat ; dans la répartition des dicas-

tères, il obtint la Direction de Police ; vous vous souvenez tous, de la manière distinguée avec laquelle il prenait part à nos discussions, avec quelle aisance, quelle facilité d'élocution, quelle connaissance approfondie de la matière il exposait ses projets et justifiait sa manière de voir.

« Quelques années encore de travail, d'études et d'expérience, et il serait certainement devenu un de nos premiers hommes d'état.

« Par la mort de M. Louis Ody, le canton de Fribourg a perdu un père de famille modèle, un excellent chrétien, un magistrat intègre et dévoué et la Suisse un des meilleurs de ses enfants. »

* * *

M. l'abbé Joseph Berset. — Dans la première quinzaine du mois de février, la paroisse catholique de Neuchâtel perdait, dans la personne du vénéré doyen Berset, son quatrième curé qui, depuis l'année 1862 administrait avec un zèle et un dévouement apostolique cette importante paroisse.

Peu de temps auparavant M. Berset s'était fracturé une jambe, mais sa robuste constitution faisait espérer un prompt rétablissement, lorsqu'une embolie que rien ne faisait prévoir est venue l'enlever en quelques instants.

M. Joseph Berset est né le 4 mars 1835¹ à Villarsiviriaux et fut baptisé dans l'église d'Orsonnens. Sa vocation ecclésiastique se manifesta de bonne heure. Il alla faire ses études littéraires au collège St Maurice, puis à Meylan en Savoie, et à Sion. Il commença ses études de théologie

¹) *Liberté* du 15 février 1909.

à l'université de Eichstatt, où il se familiarisa avec la langue allemande et il les termina au Grand Séminaire de Fribourg, où il fut ordonné prêtre en juillet 1860.

Mgr Marilley envoya M. l'abbé Berset en qualité de vicaire à Lausanne, où il eut comme curé M. Deruaz, évêque actuel du diocèse. Après avoir passé un an à Châtel-St-Denis, en qualité de chapelain, M. Berset fut nommé en septembre 1862 curé de Neuchâtel et quelques temps après installé par Mgr Marilley. Toute son activité sacerdotale se dépense désormais en faveur des catholiques disséminés dans le canton de Neuchâtel.

Il avait trouvé, en arrivant à Neuchâtel, une paroisse bien humble et le bon serviteur paraît aujourd'hui devant Dieu en lui présentant une paroisse grande et prospère, fruit de son zèle apostolique. L'hôpital de la Providence agrandi, les écoles catholiques sérieusement établies, la petite chapelle de jadis remplacée par une église magnifique témoignent de tout ce qu'il fut pour les œuvres paroissiales. Aucune démarche ne lui coûtait, aucune visite ni aucun voyage ne lui étaient pénibles, dès qu'il s'agissait de ses œuvres ; il parcourait la Suisse et les pays étrangers pour y trouver des secours en faveur de sa chère paroisse.

Il la développa au point qu'il fallut créer deux paroisses nouvelles pour Colombier et le Val-de-Ruz. Mais rappelons qu'avant que le Val-de-Ruz fut détaché de Neuchâtel, pendant de longues années, M. Berset montait le dimanche à pied jusqu'à Fontaines, pour donner aux catholiques disséminés du Val-de-Ruz la consolation d'entendre la sainte Messe.

Au milieu des fatigues de la pastoration, M. Berset eut, à une certaine époque, l'angoisse de se demander si la secte des Vieux-Catholiques ne



surgirait pas dans sa paroisse comme elle avait surgi à Chaux-de-Fonds. Il put écarter ce danger.

Les relations que M. le doyen Berset entretenait avec l'Etat de Neuchâtel furent toujours excellentes, grâce à son tact, et grâce aussi, aux

bienveillantes dispositions du gouvernement neuchâtelois. La paroisse de Neuchâtel a perdu, non seulement un conducteur spirituel, mais encore un père, la ville de Neuchâtel un citoyen dévoué et éclairé pour lequel elle manifestait toujours le plus grand respect, le clergé du diocèse de Lausanne un conseiller sage et prudent, un exemple vivant de dévouement à l'église et aux âmes.

Pour terminer sa carrière il eut la consolation de voir inaugurer la belle église, qui fut l'œuvre capitale de la seconde moitié de sa vie. Il avait trouvé dans M. l'ingénieur Guillaume Ritter l'homme de confiance et le collaborateur technique tout désigné pour ce travail qui fait honneur à ses auteurs et à la ville de Neuchâtel, dont elle n'est pas un des moindres ornements.

L. F.

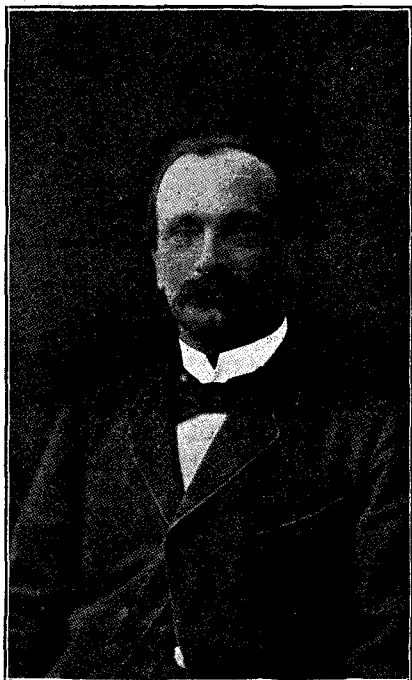
* * *

M. Louis Grand. — Le 15 mars 1909, M. Louis Grand, président du tribunal du district de la Glâne, ancien conseiller national et député au Grand Conseil du canton de Fribourg est décédé à Romont après une assez longue maladie, mais dont l'issue fatale ne paraissait pas aussi imminente.

Louis Grand est né à Romont le 25 décembre 1843. Il fit ses études primaires et secondaires à Romont, ses études littéraires au collège de Fribourg et ses études de droit à la Faculté de notre ville et à l'université de Fribourg e/B. Il fit son stage d'avocat en l'étude de feu M. l'avocat Louis Wuilleret, la pépinière des avocats du canton.

Aussitôt après avoir obtenu sa patente d'avocat, à la suite de brillants examens, il alla s'ins-

taller définitivement à Romont. Il ne tarda pas à occuper dans le chef-lieu du district de la Glâne une position en vue. En 1869 il était reçu avocat et en 1872 déjà, il était porté au Conseil national,



en remplacement de M. Fracheboud décédé. Pendant trente ans sans interruption il fit partie du dit Conseil, c'est-à-dire jusqu'en 1902, où il donna sa démission pour des raisons de santé. Le 16 avril 1871 il avait déjà été nommé président du tribunal de la Glâne. En 1875 il deve-

nait notaire cantonné dans le district de la Glâne. Comme on le voit c'est là une carrière rapide, des étapes lestement enlevées. La députation au Grand Conseil lui fut acquise en 1871, dès son arrivée à Romont. En 1892 il fut élu président du Grand Conseil et à trois reprises la présidence lui fut dévolue.

Comme président du tribunal de la Glâne, M. Grand laisse le souvenir d'un magistrat intègre, actif, dévoué. «Ce fut, dit un correspondant du journal la *Liberté*, pour le district de la Glâne une bonne fortune d'avoir à la tête de son tribunal un excellent juriste et en dehors de ses fonctions un homme de bon conseil, toujours empressé au bien de ses concitoyens.»

En dehors de ses fonctions judiciaires il joua un rôle politique très en vue dans son district. Il était plus ou moins le chef de la députation glânoise au Grand Conseil et dans les grandes réunions publiques et électorales il figurait parmi les orateurs habituels du parti conservateur.

Il avait fait partie, comme étudiant, de la société des étudiants suisses ; il était même membre du comité central de cette société en 1865 et 1866 et déjà alors il s'exerçait au genre d'éloquence qui devait le rendre très populaire, par la suite ; éloquence faite d'enthousiasme juvénile, de conviction religieuse et de patriotisme.

Populaire il l'a été dans toute l'acception du mot et sa mort a été un deuil public pour le district de la Glâne.

L. F.

* * *

Baron Théodore Griset de Forell. — Le dernier représentant d'une de nos vieilles familles fribourgeoises, M. Théodore Griset de Forell¹ est mort à Paris, le 11 avril 1909, jour de la fête de Pâques. Il était le fils de M. Simon de Forell et de M^{lle} Caroline de Diesbach.

Les Griset étaient au XIV^e siècle bourgeois d'Estavayer. Anoblis par le duc de Savoie en 1527, ils acquirent les seigneuries de Font, Marnand et Forell. Peu de temps après ils reçurent accès à la bourgeoisie privilégiée ou patriciat de Fribourg, au sein duquel ils ont joué un certain rôle, mais ce furent surtout trois membres de cette famille qui jetèrent un éclat spécial sur le nom des Forell par la situation qu'ils occupèrent dans l'Ordre de Malte, la Saxe royale et l'Espagne.

Avec le baron Théodore de Forell s'éteint une famille qui a marqué dignement sa place dans notre histoire fribourgeoise.

Quoique forcé par les circonstances de quitter sa ville natale, Théodore de Forell était toujours resté très attaché à son vieux Fribourg. Après ses études faites successivement chez les PP. Jésuites à Dôle et au collège de Feldkirch, il s'engagea à 18 ans dans les Zouaves Pontificaux, puis il passa comme adjudant aux Carabiniers suisses, dans le bataillon que commandait notre

¹) Voir la brochure intitulée : *Les barons de Forell, ministres d'Etat à Dresde et à Madrid (1768-1815), d'après des documents inédits et des lettres également inédites d'Alexandre Humboldt*, par Alexandre Daguët de Fribourg, professeur d'histoire à l'Académie de Neuchâtel. Lausanne, imprimerie Lucien Vincent, 1873.

compatriote, feu Simon Castella, bataillon qui se distingua à la prise de Rome où il fut décimé.

Théodore de Forell fut fait prisonnier et à la suite du licenciement de l'armée pontificale il rentra dans ses foyers.

A partir de 1872 il quitta la Suisse pour



s'établir en France. Dans une note qu'a bien voulu nous fournir une personne de la famille nous lisons : «Durant ce temps Dieu lui réservait de cruelles épreuves. Marié avec une jeune fille de Strassbourg, M^{lle} Marschal, il eut la douleur de la perdre bientôt après. Cependant il retrouva une compagne fidèle en la fille d'une vieille famille lorraine, M^{lle} Pons, qui depuis par-

tagée toujours ses joies et ses peines. Dieu envoya à ce ménage modèle une enfant, à la formation de laquelle il apporta le cœur et l'affection du meilleur des pères.»

Théodore de Forell remplit pendant plusieurs années le rôle de secrétaire du Cardinal Lavigerie et seconda de son mieux l'illustre prélat dans ses œuvres philanthropiques jusqu'à la mort de celui-ci. Comme nous le disions plus haut, Théodore de Forell était resté profondément attaché à sa patrie et sa plus douce joie était d'entendre parler de ses montagnes, où, de temps en temps il aimait à venir oublier auprès de ses parents et amis les épreuves de toutes sortes qu'il avait plu à Dieu de lui envoyer.

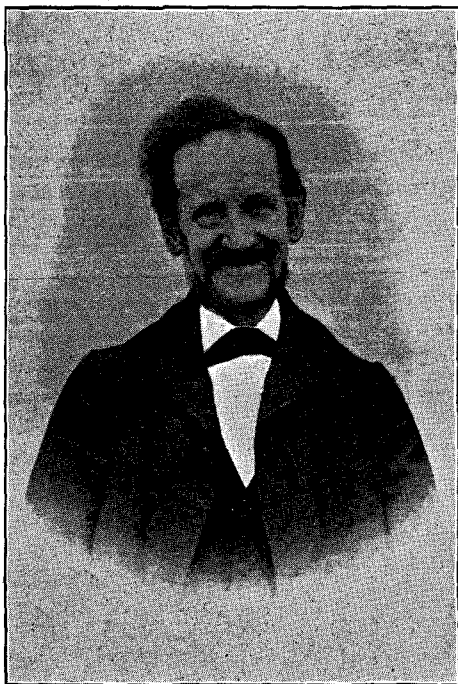
L'année 1907 devait être la dernière où il lui fut donné de revoir le pays. De cruelles déceptions avaient ébranlé sa robuste constitution et un mal incurable, nous dit la note citée plus haut, fit du chrétien un martyr. Fort devant la maladie, comme il avait été fort devant l'épreuve, il prononça le *Fiat* final et, après un dernier adieu aux siens pour lesquels seulement, il regrettait de ne plus vivre, il alla chercher la récompense que lui a valu une vie d'ardeur chrétienne et de foi exemplaire.

Telle fut la fin du dernier et sympathique représentant d'une de nos vieilles familles fribourgeoises.

Le nombre de celles-ci inscrites comme nobles en 1785 se trouve maintenant réduit à sept, s'il faut en croire une notice publiée dans la *Liberté* du 22 avril 1909.

L. F.

M. Jean Waeber. — Samedi soir, 8 mai 1909 est décédé en notre ville, à l'âge de quatre-vingts ans, M. Jean Waeber, ancien instituteur aux écoles primaires et ancien professeur à l'école professionnelle des garçons.



Ce maître dévoué était entré en fonctions à Fribourg, en automne 1851. Il a eu presque tous les ans à diriger des classes très nombreuses et, à la fin de sa carrière, on le retrouvait dans sa classe, ayant toujours la même ardeur, le même

zèle, enseignant sans se lasser, ce qu'il avait déjà enseigné pendant plus de trente ans. Il vouait à l'éducation morale et religieuse de l'enfant le même soin qu'à l'éducation proprement dite et ses élèves entendaient de sa bouche des observations et des recommandations qu'un prêtre n'eut pas désavouées.

En 1885, lors de la création de l'école professionnelle des garçons, M. Waeber y fut appelé, contre son gré, et y enseigna principalement la langue française, toujours avec la même activité qu'à l'école primaire.

En 1903, la Direction de l'Instruction publique et l'autorité communale de Fribourg, sachant que les forces de M. Waeber déclinaient, s'occupèrent de lui donner un successeur. Mais M. Waeber ne fut pas simplement mis à la retraite. Le conseil communal décida de lui continuer son traitement jusqu'à la fin de ses jours. Tout le monde a applaudi à cet acte de générosité, parce que celui qui en était l'objet, comptait parmi les membres les plus dignes et les plus méritants du corps enseignant fribourgeois.

(Liberté, 10 mai 1909)

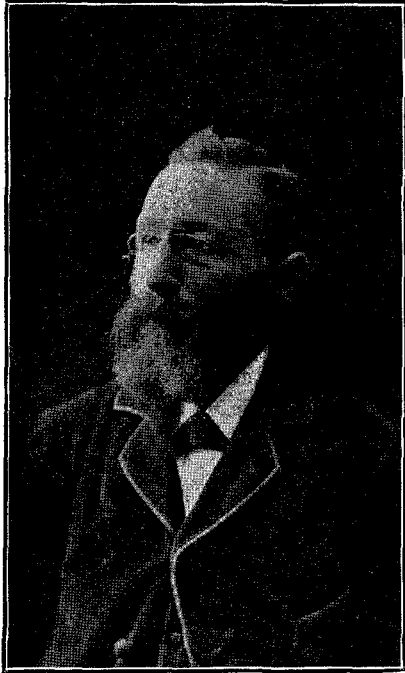
* * *

M. Jean Joseph Burdel. — Le 11 mai 1909 mourait en notre ville M. Jean-Joseph Burdel, né le 16 octobre 1833 à Fribourg. Il descendait d'une ancienne famille de Lyon, qui avait reçu la lettre de bourgeoisie de Fribourg en 1771.

Il fit ses premières études au collège des frères de Marie. C'est là qu'il puisa les sentiments de piété et de loyauté, gardés toute sa vie. C'est là également que le défunt lia amitié avec M.

H. de Boccard, lequel devait plus tard partager les nombreuses vicissitudes d'une vie mouvementée au sein des forêts vierges de l'Australie. Tout jeune encore, J. Burdel nourrissait le projet d'étudier la médecine, mais la guerre du Sonderbund vint mettre un obstacle à la réalisation de ses désirs. Devant choisir une autre carrière, il partit pour Berne afin d'y étudier le commerce ; il y séjourna quatre ans. C'est alors qu'à la nouvelle des grandes découvertes des mines d'or en Australie, la fièvre des voyages — héréditaire dans la famille des Burdel — s'empara de lui si fortement, qu'il ne put y résister, malgré les avertissements et les supplications de sa mère. La séparation de cette excellente personne lui fut des plus pénibles. Voici ce qu'il écrivait dans ses mémoires : « Le matin à cinq heures, ma pauvre mère qui m'avait réveillé me fit agenouiller pour me donner sa bénédiction, puis après m'avoir serré dans ses bras m'accompagna en sanglotant, vers la porte. Hélas ! je ne pensais pas alors que je ne la reverrais plus. Ce sont des souvenirs que je n'ai pas la force d'écrire. » C'était le 10 janvier 1854 qu'il partait pour Paris, où il resta quelques jours auprès de son frère et prit congé de lui pour ne plus le revoir, car ce dernier partait quelques années plus tard pour la République Argentine, d'où il ne devait plus revenir. M. Burdel visita encore Rouen, lieu de naissance de sa mère et enfin, s'embarqua au Havre pour Londres. A Manchester, la colonie suisse de cette ville lui réserva un très bienveillant accueil. Le 19 mars il quittait Liverpool pour Melbourne où il arrivait après plus de trois mois d'un voyage aussi intéressant que mouvementé.

Quelques temps après son arrivée à Melbourne il partait pour les mines d'or, en vue d'y chercher le précieux métal, occupation pour laquelle il n'avait pas craint de quitter ses parents et son



pays. Durant son séjour de sept ans en Australie, contrée encore sauvage et sans culture, il a été être narrés tous, mais qui certes ne manquent pas témoin de bien des drames trop nombreux pour d'intérêt.

C'est ainsi qu'on peut lire dans ses mémoires

(il se trouvait alors dans la « Nuggety Valley ») : « Le dimanche suivant, après une semaine de travail acharné, quittant mes associés, je m'enfonçai seul dans la forêt, désireux de trouver la solitude et le repos. Je m'étendis sous une fougère arborescente et m'endormis. Bientôt je fus réveillé par des cris de détresse. Me levant précipitamment, je courus vers l'endroit d'où partaient les cris et vis, à ma grande indignation, pendu par les pieds à un arbre au moyen d'une longue corde, un Chinois et huit Irlandais qui le balançaient à coups de poings et coups de pieds dans la tête. J'arrivai à temps pour lui couper la corde ; j'en avais assez fait ! Les huit Irlandais fondent sur moi et s'enfuient, persuadés de me laisser mort sur le carreau. Après une nuit horrible d'angoisse et de souffrances je fus trouvé par Sam, mon fidèle ouvrier qui me prodigua tous ses soins et me reporta jusqu'à la tente. »

Cependant cette vie d'aventures, quoique très périlleuse, offrait aussi des moments agréables. C'est ainsi que M. Burdel parlait toujours avec enthousiasme des invitations qu'il recevait des Chinois, auxquels il vouait une grande sympathie. La rencontre d'un compatriote était également pour lui toujours une source de plaisirs. Un jour on vint le prévenir qu'à plusieurs lieues de sa cabane se trouvait un Suisse bien malade. Sceller son cheval et partir furent faits en un instant. Nul ne pourra décrire la joie qu'il éprouva en reconnaissant dans ce Suisse son vieil ami M. Hubert de Bocard, dont il ne soupçonnait pas la présence en Australie. M. Burdel le soigna et après son rétablissement ils s'associèrent afin d'ex-

exploiter en commun les mines. La chance ne leur fut pas favorable et lorsqu'ils reçurent les nouvelles des découvertes de mines d'or plus riches en Nouvelle-Zélande ils s'y rendirent sans tarder. M. Burdel séjourna durant sept ans dans ce pays qui, comme l'Australie, lui réservait de bons et de mauvais jours. La mort de sa mère survenue, il s'embarqua le 18 mars 1867 à Melbourne, sur le « Yorkshire » et arriva le 15 juin dans le port de Londres. Ainsi M. Burdel achevait le tour du monde sur bateau à voile, car en partant pour l'Australie il passa par le Cap de Bonne Espérance et au retour il cotoya la pointe sud de l'Amérique.

Arrivé au pays, grâce à sa connaissance de plusieurs langues et à sa grande expérience de la vie, il trouva bientôt l'emploi qui lui convenait.

L'un des fondateurs de la Fabrique d'engrais chimiques, il contribua puissamment par sa persévérance et son activité durant les trente trois ans qu'il travailla pour la fabrique, au développement de cette industrie.

Par son amabilité, sa gaité et sa loyauté il a su se gagner la sympathie de tous ceux qui le connaissaient. Honneur à sa mémoire !

K.

* * *

M. Maurice Progin. — Mercredi 2 juin est décédé subitement, en se rendant à l'enterrement d'un parent à Villarepos, M. Maurice Progin, terrassé par une congestion. Il fut trouvé à une heure de l'après-midi au bord de la route par des gens qui travaillaient dans les environs. Cette fin tragique et soudaine causa une vive émotion, à Bulle surtout, où le défunt avait passé une

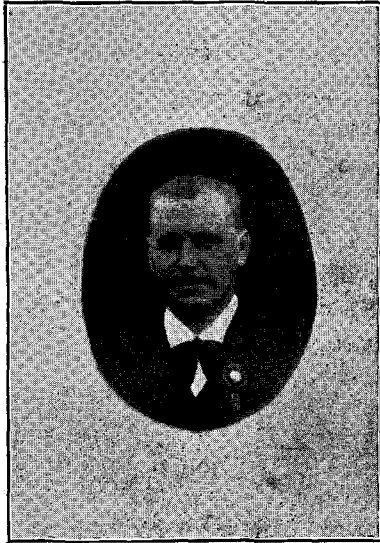
bonne partie de sa carrière dans les diverses fonctions qu'il a revêtues.

Comme son père, Maurice Progin entra dans la carrière de l'enseignement primaire. Il sortit en bon rang de l'école normale d'Hauterive en 1865. Il fut placé comme régent à l'école de Neirivue, où il fonctionna jusqu'en 1873. Studieux et travailleur, il ne tarda pas à révéler des aptitudes plus hautes que ne le demandaient les besoins d'une modeste école primaire de village ; il fut appelé comme maître à l'école normale d'Hauterive où, depuis 1873 à 1876 il enseigna la géographie, les mathématiques, la comptabilité et le dessin. Il passa ensuite à la direction de l'école secondaire de Bulle où il resta cinq ans. En 1881 il revêtait les fonctions d'inspecteur des écoles primaires de la Gruyère, poste qu'il occupa pendant onze ans. En 1892 il fut nommé inspecteur des écoles secondaires et régionales du canton.

En 1868 s'était fondé dans la Gruyère le journal le *Fribourgeois*. A un moment donné il entra à la rédaction de ce journal où il se distingua par l'acreté des polémiques dirigées surtout contre le parti conservateur modéré, lors de l'avènement du régime de 1881. Quelques années plus tard cependant il se rattacha plus ou moins au même parti qu'il avait si vivement attaqué au début, pour revenir dans ses dernières années, mais d'une allure plus calme, dans les rangs où il avait fait ses premières armes comme journaliste.

Les luttes politiques n'étaient pas pour déplaire à son tempérament combatif. Il fit à deux reprises partie du Grand Conseil où il fut porté

une première fois et pour la durée d'une législature par les partis d'opposition *fribourgeoisiste* et *radicale* et une seconde fois ces dernières années par le parti conservateur unique. Il suivait avec assiduité les débats de notre assemblée législative, cette activité se manifestait utilement surtout dans



les questions pédagogiques, d'enseignement primaire et secondaire.

Il était doué d'une grande puissance de travail. Outre son mandat législatif il jouait encore dans la vie bulloise un rôle très actif. Il était entré au Conseil général de la ville de Bulle en 1897 ; il fit partie de ce corps jusqu'à son élection

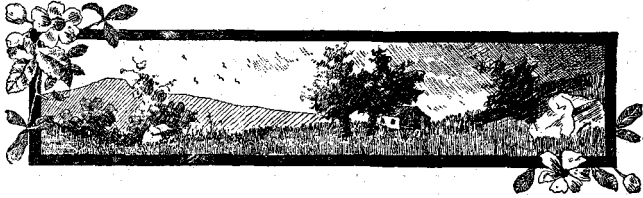
au Conseil communal, en 1907. Il était chargé des finances communales. Il faisait en outre, partie depuis nombre d'années de la commission scolaire de la ville. Depuis 1905 il appartenait au Conseil paroissial; il avait demandé à être remplacé lors des dernières élections. Enfin, il était délégué de la ville de Bulle au sein du conseil d'administration des Chemins de fer électriques gruyériens. Il fut aussi un collaborateur assidu du Bulletin pédagogique.

Grand travailleur, il menait de front ses multiples travaux.

Il laisse le souvenir d'un homme laborieux et consciencieux dans l'exercice des diverses fonctions qu'il a revêtues.

L. F.





LA TOUSSAINT

PAR

EUGÈNE DE BUDE

C'était le jour des morts. Au seuil des cimetières
On voyait affluer des familles entières,
Pères, Mères, Enfants, marchant à pas pressés,
Les mains pleines des fleurs qu'on offre aux trépassés.
Vers l'un de ces enclos erre, près de la porte,
Un tout jeune garçon. Hélas! sa mère est morte,
Dans le fossé profond fraîchement recouvert
Elle dort là, tout près, sous le terte désert...
L'enfant n'apporte rien, ni palme, ni couronne,
Pas une de ces fleurs que le plus pauvre donne
Aux morts. Mais tout d'un coup s'allume son regard...
Des fleurs! il en aura! d'un pied rapide il part :
Il a vu du château le splendide parterre!
On lui donnera là quelques fleurs pour sa mère!
La porte est close! soit! le mur n'est pas bien haut,
Il s'élançe et sans peine il le franchit d'un saut.
Au détour du sentier soudain il voit paraître
Un vieillard au front dur. Il tremble, c'est le maître!
« Pardonnez-moi, Monsieur, puis-je prendre une fleur? »
« Pour ma mère? — Vaurien, sors bien vite, voleur!... »
« — Monsieur, rien qu'une fleur, pour mettre sur sa tombe! »
L'homme appelle ses gens. La valetaille tombe,
Sans ménager ses coups sur le dos de l'enfant.
Et le dogue accouru le mort cruellement.
Il est jeté dehors, roule dans la poussière
Et lourdement sa tête heurte contre une pierre!
Il reste inanimé, sans secours jusqu'au soir.

Une sœur qui passait réussit à le voir.
Bientôt la sainte femme auprès de lui s'empresse,
Le saisit dans ses bras, l'emporte avec tendresse.
Quand il revint à lui, dans un lit d'hôpital,
Ce fut pour délirer ! A chaque heure son mal
Empirait — et les fleurs le poursuivaient sans trêve,
Au milieu des jardins il promenait son rêve...
De fleurs, de blanches fleurs, il formait des bouquets,
Murmurant : « c'est pour toi mère » entre deux hoquets.
Puis son front rayonnait... ! les célestes phalanges
Passaient devant ses yeux, le chœur lointain des anges
Lui parvenait déjà. Lorsque l'aube blanchit,
Un messenger divin vers l'enfant descendit,
Et déployant alors tous deux leurs blanches ailes,
Il montèrent ensemble aux voûtes éternelles.

Le riche aussi mourut, bourrelé de remords.
Et là-haut, plein d'angoisse, il errait aux abords
Du jardin dont l'enfant avait reçu la garde.
Celui-ci dit un jour à sa mère : « Regarde !
« Le maître du château, le voilà, c'est bien lui ! »
Aussitôt le vieillard tout tremblant s'est enfui.
Il cherche à se cacher, redoutant la lumière,
Avance quelques pas, puis retourne en arrière !
Il s'entend appeler par son nom plusieurs fois,
Mais il demeure sourd à cette douce voix.
L'enfant court le chercher, disant : « Dieu te pardonne,
« Entre ici : son jardin n'est fermé pour personne.
« Approche, ne crains plus ! Entre, je te le dis
« Et cueille à pleines mains les fleurs du Paradis ! »



Le café et ses surrogats, ses imitations, ses dérivés,

ont fait couler beaucoup d'encre ces derniers temps, et chaque jour apporte une innovation dans ce domaine.

Qu'il soit permis aussi à l'auteur de l'*Almanach* d'entretenir à son tour ses lecteurs et aimables lectrices de ce sujet d'actualité et de donner son opinion, persuadé que toute ménagère soucieuse du bien-être des siens lui en sera reconnaissante.

« J'exclurai toujours de ma table toute imitation de denrée alimentaire et surtout de café », me disais-je autrefois, « car rien n'est supérieur à une tasse de portorico ou de Rio authentique. » Survint la Faculté qui, impérativement commanda : « Arrêtez ! votre café est un poison qui, en peu de temps, désorganise les fonctions normales du cœur et tout le système nerveux sur lequel il agit de la façon la plus pernicieuse. »

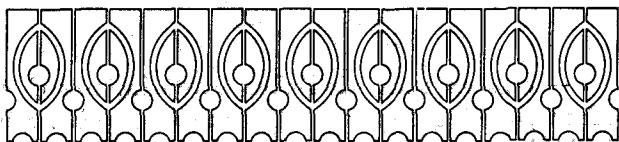
M'étant conformé à ces préceptes, ma santé s'améliora ; voilà pourquoi depuis des années j'ai abandonné l'usage du café colonial.

Je fis alors l'essai de divers surrogats de café, mais, horreur ! « café de santé », « café de glands », « café de figes » et autres produits incontrôlables, aucun ne pouvait me convenir.

Enfin, je découvris le « Café de Malt de Kneipp », et plus spécialement la marque « *Kathreiner-Kneipp* », qui me parut réunir tous les avantages cherchés et dont j'use exclusivement depuis plusieurs années. Je me suis si bien habitué au goût exquis de ce produit hygiénique, que ce n'est plus pour moi une privation de m'abstenir de café importé.

En dernier lieu, on a, dit-on, découvert le moyen d'extraire chimiquement du grain de café son principe nuisible, la « caféine ». Comme de tous les autres, je voulus aussi en faire l'essai.

Cette boisson n'est pas mauvaise, mais, vu son prix élevé, elle ne peut être considérée que comme boisson de luxe, les proportions nutritives du café étant nulles, tandis qu'au contraire elles sont assez grandes dans le café de malt ; celui-ci constitue en effet la boisson par excellence et continuera à faire bonne figure dans mon alimentation.



LA CLOCHE

par Jules Lemaître

(de l'Académie française.)

La petite paroisse de Lande-Fleurie avait une vieille cloche et un vieux curé.

La cloche était si fêlée, que sa sonnerie ressemblait à une toux de vieille femme, qui faisait mal à entendre et qui attristait les laboureurs et les bergers répandus dans les champs.

Le curé, l'abbé Corentin, était solide encore, malgré ses soixante-quinze ans. Il avait une figure d'enfant ridée, mais rose, encadrée de cheveux blancs pareils aux échevaux que filaient les bonnes femmes de Lande-Fleurie. Et il était adoré de ses ouailles à cause de sa bonhomie et de sa grande charité.

*

*

*

Comme l'époque approchait où l'abbé Corentin devait accomplir la cinquantième année de son sacerdoce, ses paroissiens résolurent de lui offrir un cadeau d'importance pour fêter cet anniversaire.

Les trois marguilliers firent secrètement la quête dans toutes les maisons, et, quand ils eurent réuni cent écus, ils les portèrent au curé, en le priant d'aller à la ville et d'y choisir lui-même une cloche neuve.

— Mes enfants, dit l'abbé Corentin, mes chers enfants, c'est évidemment le bon Dieu qui... pour ainsi dire... en quelque manière...

Et il n'en put dire plus long, tant il était ému. Il ne sut que murmurer :

Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace.

Dès le lendemain, l'abbé Corentin se mit en route pour acheter la cloche. Il devait faire à pied deux lieues de pays, jusqu'au bourg de Rosy-les-Roses, où passait la diligence qui menait à la bonne ville de Pont-l'Archevêque, chef-lieu de la province.

Il faisait beau. La vie des arbres, des oiseaux et des plantes utiles ou agréables bruissait sous le soleil des deux côtés du chemin.

Et le vieux curé, la tête déjà pleine des beaux carillons futurs, marchait allègrement, en louant Dieu, comme saint François, de la gaieté de la création.

Comme il approchait de Rosy-les-Roses, il vit, sur le bord de la route, une voiture de saltimbanques dételée. Non loin de cette voiture, un vieux cheval était couché sur le flanc, les quatre jambes allongées et raidies, les cerceaux des côtes et les os pointus de la croupe crevant la peau usée, du sang aux naseaux, la tête énorme et les yeux blancs.

Un vieil homme et une vieille femme vêtus de haillons bizarres et de maillots de coton rosâtre étoilés de reprises, étaient assis au bord du fossé et pleuraient sur leur vieux cheval mort.

Une fille de quinze ans surgit du fond du fossé et courut vers l'abbé en disant :

— La charité, Monsieur le curé ! la charité, s'il vous plaît !

La voix était rauque et douce à la fois, et modulait sa prière comme une chanson de zingara. L'enfant, dont la peau avait la couleur du cuir fraîchement tanné, n'était vêtue que d'une chemisette sale et d'un jupon rouge ; mais elle avait de très larges prunelles noires et veloutées et les lèvres comme des bigarreaux mûrs, ses bras jaunes étaient tatoués de fleurs bleues, et un cercle de cuivre retenait ses cheveux noirs, étalés en éventail de chaque côté de son visage maigre, comme cela se voit aux figures égyptiques.

L'abbé, ralentissant sa marche, avait tiré de son porte-monnaie une pièce de deux sous. Mais, ayant rencontré les yeux de l'enfant, il s'arrêta et se mit à l'interroger :

— Mon frère, expliqua-t-elle, est en prison, parce qu'on a dit qu'il avait volé une poule. C'est lui qui nous faisait vivre, et nous n'avons pas mangé depuis deux jours.

L'abbé remit les deux sous dans sa poche et en tira une pièce blanche.

— Moi, continua-t-elle, je sais jongler et ma mère dit la bonne aventure. Mais on ne nous permet plus de faire notre métier dans les villes et dans les villages, parce que nous sommes trop misérables. Et maintenant, voilà que notre cheval est mort. Qu'est-ce que nous allons devenir ?

— Mais, demanda l'abbé, ne pourriez-vous point chercher de l'ouvrage dans le pays ?

— Les gens ont peur de nous et nous jettent des pierres. Puis, nous n'avons pas appris à travailler ; nous ne savons faire que des tours. Si

nous avons un cheval et un peu d'argent pour nous habiller, nous pourrions encore vivre de notre état... Mais il ne nous reste plus qu'à mourir.

L'abbé remit la pièce blanche dans son porte-monnaie.

— Aimes-tu le bon Dieu ? demanda-t-il.

— Je l'aimerai s'il nous vient en aide, dit l'enfant.

L'abbé sentait à sa ceinture le poids du sac où étaient les cent écus de ses paroissiens.

La mendicante ne quittait point le saint prêtre des yeux, de ses yeux de tzigane que les prunelles emplissaient tout entiers.

Il questionna :

— Es-tu sage ?

— Sage ? fit la tzigane avec étonnement, car elle ne comprenait pas.

— Dis : Mon Dieu, je vous aime !

L'enfant se taisait, des larmes plein les yeux. L'abbé avait défait les boutons de sa soutane et ramenait le gros sac plein d'argent.

La tzigane attrapa le sac d'un geste de singe et dit :

— Monsieur le curé, je vous aime.

Et elle s'enfuit vers les deux vieux qui, sans bouger, pleuraient toujours sur le cheval mort.

*

*

*

L'abbé continua sa marche vers Rosy-les-Roses, songeant à la grande misère où il plaît à Dieu de tenir beaucoup de ses créatures, et le priant d'éclairer cette petite bohémienne qui, visiblement n'avait pas de religion, et qui, peut-être n'avait pas même reçu le saint baptême.

Mais, tout à coup, il s'avisa que ce n'était plus la peine d'aller à Pont l'Archevêque, puisqu'il n'avait plus l'argent de la cloche.

Et il revint sur ses pas.

Il avait peine à comprendre maintenant comment il avait pu donner à une mendicante inconnue, à une saltimbanque, une somme si énorme et qui ne lui appartenait point.

Il pressa le pas, espérant revoir la bohémienne. Mais il n'y avait plus, au bord du chemin, que le cheval mort et la roulotte dételée.

Il médita sur ce qu'il venait de faire. Il avait sans aucun doute, gravement péché : il avait abusé de la confiance de ses ouailles, détourné un dépôt, commis une espèce de vol.

Et il entrevoyait avec terreur les conséquences de sa faute. Comment la cacher ? Comment la réparer ? Où trouver cent autres écus ? Et en attendant, que répondre à ceux qui l'interrogeraient ? Quelle explication donner de sa conduite ?

Le ciel se couvrait. Les arbres étaient d'un vert blessant et cru sur l'horizon livide. De larges gouttes tombèrent. L'abbé Corentin fut frappé de la tristesse de la création.

Il put rentrer au presbytère sans être aperçu.

*
*
*

— C'est déjà vous, Monsieur le curé ? demanda sa servante, la vieille Scholastique. Vous n'êtes donc pas allé à Pont-l'Archevêque ?

L'abbé fit un mensonge.

— J'ai manqué la diligence de Rosy-les-Roses. Je retournerai un autre jour... Mais écoute, ne dis à personne que je suis déjà revenu.

Il ne dit point sa messe le lendemain. Il resta ~~enfermé dans sa chambre~~ et n'osa même se promener dans son verger.

Mais le jour suivant on vint le chercher pour porter l'extrême onction à un malade, au hameau de Clos-Moussu.

— M. le curé n'est pas rentré, dit la gouvernante.

— Scholastique se trompe ; me voici, dit l'abbé Corentin.

*

*

*

En revenant de Clos-Moussu, il rencontra un de ses plus vieux paroissiens.

— Eh bien ! Monsieur le curé, avez-vous fait bon voyage ?

L'abbé mentit pour la seconde fois.

— Excellent, mon ami, excellent.

— Et cette cloche ?

L'abbé fit un nouveau mensonge.

Hélas ! il n'en était déjà plus à les compter.

— Superbe, mon ami, superbe. On la dirait en argent fin. Et quel joli son ! Rien qu'en lui donnant une chiquenaude, elle tinte si longtemps que cela n'en finit plus.

— Et quand la verrons-nous ?

— Bientôt, mon cher enfant, bientôt. Mais il faut d'abord graver dans son métal son nom de baptême, ceux de ses parrain et marraine et quelques versets des Saintes Ecritures... Et, dame ! cela demande du temps.

*

*

*

— Scholastique, dit l'abbé en rentrant chez lui,

si l'on vendait le fauteuil, la pendule et l'armoire qui sont dans ma chambre, crois-tu qu'on en tirerait cent écus ?

— On n'en tirerait pas trois pistoles, Monsieur le curé. Car, sauf votre respect, tout votre mobilier ne vaut pas quatre sous.

— Scholastique, reprit l'abbé, je ne mangerai plus de viande. La viande me fait mal.

— Monsieur le curé, répondit la vieille servante, tout ça n'est pas naturel, et, pour sûr, vous avez quelque chose... C'est depuis le jour où vous êtes parti pour Pont-l'Archevêque. Que vous est-il donc arrivé ?

Elle le harcela si fort de questions, qu'il finit par tout lui raconter.

— Ah ! dit-elle, cela ne m'étonne point. C'est votre bon cœur qui vous perdra. Mais ne vous faites point de mauvais sang, Monsieur le curé. Je me charge d'expliquer la chose jusqu'à ce que vous ayez pu ramasser cent autres écus.

*

*

*

Et donc, Scholastique inventa des histoires qu'elle débitait à tout venant : « On avait fêlé la cloche neuve en l'emballant, et il fallait la refondre. La cloche refondue, M. le curé avait eu l'idée de l'envoyer dans la ville de Rome pour qu'elle fût bénie par Notre Saint-Père le Pape, et c'était là un long voyage... »

L'abbé la laissait dire, mais il était de plus en plus malheureux. Car, outre qu'il se reprochait ses propres mensonges, il se sentait coupable de ceux de Scholastique, et cela, joint au détournement de l'argent de ses paroissiens, for-

mait à la longue une masse effroyable de péchés. Il fléchissait sous le faix, et peu à peu une pâleur terreuse remplaçait, sur ses joues amaigries, les roses rouges de son innocente et robuste vieillesse.

*

*

*

Le jour fixé pour les noces d'or du curé et pour le baptême de la cloche était passé depuis longtemps. Les habitants de Lande-Fleurie s'étonnaient d'un tel retardement.

Un parti se formait contre le digne desservant. Quand il marchait dans la rue, il y avait des chapeaux qui restaient sur les têtes, et il entendait sur son passage des murmures hostiles.

Le pauvre saint homme était accablé de reproches. Il concevait toute l'étendue de sa faute. Il en éprouvait la plus douloureuse attrition ; et pourtant, il avait beau faire, il ne pourrait arriver à la contrition parfaite.

C'est qu'il sentait bien que cette aumône imprudente, cette aumône de l'argent d'autrui, il l'avait faite comme malgré lui et sans avoir même la liberté d'y réfléchir.

Il se disait aussi que cette charité déraisonnable avait pu être, pour l'âme ignorante de l'enfant des bohémiens, la meilleure révélation de Dieu et le commencement de l'illumination intérieure. Et toujours, il revoyait, si noirs, si doux et tout pleins de larmes, les yeux de la petite saltimbanque...

Cependant l'angoisse de sa conscience devenait intolérable. La faute grossissait rien qu'en durant. Un jour, après être resté longtemps en pri-

ère, il résolut de se décharger de son péché en le confessant publiquement à ses paroissiens.

*

* * *

Le dimanche suivant, il monta en chaire après l'Évangile, et, plus pâle et raidi d'un plus sublime effort que les martyrs dans l'arène, il commença :

— Mes chers frères, mes chers amis, mes chers enfants, j'ai une confession à vous faire...

A ce moment, une sonnerie claire, limpide, argentine, chanta dans le clocher et remplit la vieille église... Toutes les têtes se retournèrent, et un chuchotement émerveillé parcourut les bancs des fidèles :

— La cloche neuve ! La cloche neuve !

*

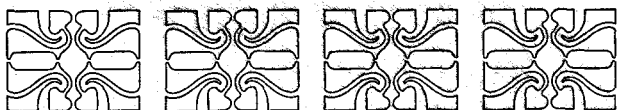
* * *

Était-ce un miracle ? Et Dieu avait-il fait apporter la nouvelle cloche par ses anges, afin de sauver l'honneur de son charitable ministre ?

Ou bien Scholastique était-elle allée confier l'embarras de son vieux maître à ces deux dames américaines, — vous savez ? — Suzie et Bettina Percival, qui habitaient un si beau château à trois lieues de Lande-Fleurie, et ces excellentes dames s'étaient-elles arrangées pour faire à l'abbé Corentin cette jolie surprise ?

A mon avis, la seconde explication souffrirait encore plus de difficultés que la première.

Quoi qu'il en soit les habitants de Lande-Fleurie ne surent jamais ce que l'abbé Corentin avait à leur confesser.



SON ALTESSE !

Fantaisie militaire

Le prince Charles Oscar avait été désigné pour la durée des grandes manœuvres d'automne, comme devant faire partie du très féodal régiment d'infanterie de Dingsda. Il fallait que ce haut seigneur prît une fois un service actif et enrichît encore son déjà riche bagage de connaissances.

Née prince, S. A. était naturellement née également soldat ; la preuve en était là. Ce n'était pas seulement pour suivre un antique usage, mais bien réellement parce qu'elle possédait de grandes et sérieuses connaissances militaires, que S. A. avait été promue lieutenant à l'âge tendre de dix ans seulement. Pour fêter ce grand événement, le prince avait, de suite après son incorporation dans l'armée, déjeuné au Casino avec les officiers de son régiment ; et comme la veille le médecin du corps avait examiné soigneusement le cœur, le foie, les reins et les poumons princiers, et constaté que cela ne pouvait nuire à l'organisme de S. A., celle-ci avait été autorisée à arroser son

¹⁾ Paru dans le *Journal de Genève*, n° 134, 1909.

repas de trois gouttes de champagne versées dans son verre d'eau de seltz. Et lorsqu'il eut goûté la « tisane », le prince se considéra comme un très authentique lieutenant.

Le temps passa et S. A. vieillit. C'est du reste l'habitude, lorsqu'on ne meurt pas entre temps. S. A. avait appris beaucoup de choses au cours des années, en particulier à boire du champagne sans eau de seltz. Ayant prouvé de cette manière, et d'autres encore, l'étendue et la profondeur de ses facultés intellectuelles, S. A. fut un jour nommée lieutenant en premier, et plus tard capitaine. Elle devait maintenant se mettre à la tête d'une compagnie, pour pouvoir ensuite recevoir le grade de major.

Lorsque le colonel eut été informé de l'arrivée imminente de S. A., il en eut presque une attaque. Une tuile de ce genre lui avait été épargnée jusqu'à ce jour. Dans son régiment il avait déjà suffisamment de lieutenants de haute naissance, qui, à son avis, étaient absolument incapables, — et maintenant, comme hors-d'œuvre de choix, on lui donnait un prince ! C'était plus que n'en pouvait supporter un homme de vigueur moyenne. S. A. ne devait entendre goutte au service, il était inutile de le demander. On ne pouvait même lui en faire aucun reproche. Ce n'était pas pendant son court temps de lieutenant, et par son trop rare service, purement théorique du reste, que S. A. avait pu se mettre au courant. Et maintenant le prince devait prendre le commandement de sa compagnie complètement seul, sans aucune aide étrangère. Le risque était grand. Les soldats de la compagnie inspiraient une réelle pitié

au colonel, et pour un peu, il les aurait tous assurés contre les accidents. Ce n'était guère possible, et il voyait l'avenir avec épouvante. La certitude même qu'il avait de recevoir, après les manœuvres, du père de S.A., un ordre recherché, ne suffisait pas à le consoler.

Le grand jour arriva et S.A. également. D'abord on vit apparaître le valet de chambre suivi du reste de la domesticité ; ensuite les chevaux et les voitures, l'appareil inodore à l'anglaise que S.A. avait coutume d'emmenner avec lui dans tous ses voyages ; — et enfin S.A. elle-même. C'était un rose jeune homme, aimable et sympathique, et dont la naïveté et l'ignorance de toutes choses de ce monde resplendissaient dans les clairs yeux bleus. A la tête du corps d'officiers, le colonel lui fit le discours de bien-venue ; il était heureux de penser que c'était à lui qu'incombait l'honneur de recevoir S.A. dans son régiment pendant les grandes manœuvres, et assurait ce dernier que son régiment n'oublierait jamais la distinction qu'il recevait. Il espérait même qu'une guerre prochaine lui permettrait de montrer qu'il n'était pas indigne du grand honneur dont il avait été l'objet.

Après ce discours, dont, à l'exception de S.A. qui en fut profondément touchée, personne ne crut le premier mot, le colonel poussa un triple hurrah en l'honneur du prince. Et ensuite, il se recommanda en silence mais avec d'autant plus de ferveur, lui, son régiment, et plus particulièrement la compagnie de S.A., à la miséricorde céleste. De S.A. même, il ne se préoccupa pas. Les princes, de par la grâce de Dieu, doivent

être évidemment particulièrement recommandés là-haut.

Le lendemain, S.A. prit le commandement de sa compagnie. Cela alla infiniment mieux qu'on n'eût pu le supposer. Il ne faisait, il est vrai, que les mouvements les plus simples. Pendant une heure sonnante, elle commandait : à droite, droite ; — à gauche ; — fixe, — demi-tour, — droite ; — et l'heure suivante : Posez arme ; — portez arme. — Elle allait ensuite avec sa troupe sur la place devant la caserne pour y faire les exercices de tir. — Il n'était pas mauvais que S.A. eût prévenu auparavant les hommes de ce qu'elle entendait faire ; sans cela elle ne les aurait peut-être pas tenu aussi bien en main. Mais de cette façon ils manœuvraient juste même quand les commandements étaient faux, et s'arrêtaient toujours là où ils devaient s'arrêter, S.A., bien qu'elle fût un prince, s'en réjouissait comme un simple mortel, et les hommes s'amusaient royalement.

Au bout de huit jours, tout le monde partit pour les manœuvres. S.A., si consciencieuse qu'elle fût dans son service, n'avait pas appris grand'chose pendant ce court laps de temps. Elle commençait pourtant à y voir un peu plus clair et, si les besognes qu'on lui confiait n'étaient pas trop compliquées, si, en outre, les hommes n'exécutaient pas les ordres qu'elle leur donnait, on pouvait espérer que les choses se passeraient d'une façon à peu près normale. C'est le raisonnement que le colonel finit par faire. Il avait pris l'habitude, ces derniers jours, de fermer hermétiquement les yeux quand il était en présence de la compagnie de S.A. ; et si ses collègues faisaient de

même, le prince pourrait finalement partir avec la conviction qu'il était un officier d'une rare capacité. Tout dépendait de la façon dont le général et le chef de la division penseraient sur ce point. Ils en parlèrent ensemble le premier jour des manœuvres, et tombèrent d'accord avec le colonel. Grands dieux ! Quel intérêt pouvait-il y avoir pour la patrie que S.A. sût ou non mener une compagnie ? Une guerre n'était pas à craindre pour le moment et, même en temps de guerre, S.A. serait confinée dans un quartier général et, qu'elle le voulût ou non, il lui serait impossible de faire un mal quelconque. Et pourquoi l'aurait-elle voulu ? Elle était beaucoup trop sympathique pour vouloir jamais faire intentionnellement du mal à qui que ce soit.

Au début des manœuvres, S.E. le commandant en chef parut. C'était un homme aimable et fin, le véritable homme de cour, et il se sentait pris d'affection pour S.A. en raison du seul fait que celle-ci était un prince. Cela ne l'empêcherait pas d'être juste et sévère s'il le fallait, dans ses critiques. Il le devait non seulement à S.M., mais il se le devait à lui-même comme aux autres officiers du corps d'armée et avant tout à S.A. elle-même. Il s'en ouvrit au prince et celui-ci lui en fut très reconnaissant.

— Je prie votre Excellence de ne m'épargner en aucune façon. Je ne suis pas ici comme prince, mais comme capitaine, et je tiens, si je commets des fautes, à ce que S.E. les relève et veuille bien m'en avertir.

— Certainement, Altesse, lui répondit l'Excellence. Et le combat commença.

L'ennemi paraissait déjà au premier plan. L'infanterie et l'artillerie commencèrent le feu. La cavalerie galopait à travers champs et s'efforçait d'avoir l'air particulièrement occupée.

Sur une hauteur, S. E. s'était placée en compagnie de son état-major. Elle déjeunait. Pas un déjeuner avec nombreux services, mais pourtant un déjeuner tout à fait passable, avec de confortables beurrées et des œufs cuits durs. Pourquoi S. E. n'aurait-elle pas déjeuné? Elle n'avait rien à faire et son travail ne commençait qu'avec la fin du combat.

— Donnez-moi s'il vous plaît, encore un cognac, dit-il, en se tournant vers son adjudant.

Mais avant d'avoir repris le verre, qui avait été prestement rempli jusqu'au bord, il regarda encore une fois avec sa longue vue dans la plaine et poussa subitement un épouvantable juron. Tout en bas, complètement isolée, une compagnie se démenait à travers champs. Elle avait dû s'égarer, il n'y avait plus d'ordre dans les rangs, les sections chevauchaient les unes sur les autres, et elle était abandonnée sans défense possible au plus fort du feu de l'ennemi.

Dans sa colère, S. E. renversa l'eau-de-vie. Elle se tourna vers son officier d'ordonnance.

Allez là-bas, dit-il, mais au galop, et voyez qui commande cette compagnie. S'il ne s'agit pas d'un officier, je dirais que ce doit être un fameux idiot. Prenez-moi son nom, que je puisse, ce soir, donner mon opinion à ce monsieur.

L'adjudant partit au galop. Il revint au galop; mais plus il se rapprochait de S. E., plus l'allure de son cheval se ralentissait, et il arriva finalement au pas.

— Eh bien quel est l'idiot ? demanda Son Excellence.

Mais l'officier ne répondit pas.

— Est-ce que vous n'avez pas pris son nom ? Je voudrais savoir qui a pu se rendre coupable de cette lourde bêtise.

L'officier se tut ; mais il jeta à S.E. un regard qui disait clairement : Je crois qu'il vaut mieux que tu ne m'en demande pas davantage.

L'œil de S.E. se détourna tout à coup, et un mouvement quelconque dans la plaine sembla accaparer subitement toutes ses facultés. Elle reprit sa longue-vue, examina le lieu du combat, vérifia la carte de l'état-major. Elle attira alors l'attention des officiers qui l'entouraient sur une compagnie qui marchait, isolée, à une assez grande distance du reste des troupes :

— Il est clair, messieurs, que cette compagnie a reçu des ordres spéciaux ; elle doit les exécuter d'une façon indépendante. Un coup d'œil sur la carte nous montre à quel point le terrain, là-bas, était impraticable, et nous pouvons admirer la persévérance du capitaine à continuer sa marche en avant. Voyez-vous maintenant de quelle façon la compagnie vient de se rassembler ; il ne semble pourtant pas qu'aucun ordre ait été donné. Ceci est tout à la louange du capitaine, qui a su merveilleusement diriger l'instruction. Ses hommes savent agir individuellement ; ils ne se laissent en aucune façon troubler par le feu ennemi, qui, du reste, à cette distance, est probablement inoffensif. Comme vous pouvez le voir, sur un signe du capitaine, ils entrent dans un champ labouré. Pour autant que je puis en juger à cette distance, et

d'après ces poteaux indicateurs, ce doit être un champ de betteraves. La chose est sévèrement interdite, mais encore doit-on savoir composer avec ces défenses, et ne pas risquer de nuire, en les observant trop exactement, à l'ensemble des opérations. Nous avons de l'argent pour remédier aux dommages inévitables. Il s'agit de savoir quels sont ceux que l'on peut qualifier ainsi, et ce dommage-là ne pouvait et ne devait pas être évité.

S. E. examina encore une paire de minutes la compagnie solitaire, et une ou deux fois on put l'entendre dire à demi-voix :

— Bravo ! Bravo !

Il se tourna ensuite vers son officier d'ordonnance :

— Allez un peu par là-bas, lui dit-il, mais au galop. Voyez par qui cette compagnie est commandée. Je veux pouvoir, ce soir après la critique, présenter à son capitaine mes plus chaudes félicitations.

Le jeune homme partit au galop et revint ventre à terre.

— Eh bien, quel est le nom de ce remarquable officier ? interrogea Son Excellence.

— S. A. le prince Charles Oscar.

S. E. se recueillit un instant, puis un sourire heureux détendit son visage ; et, calme, il laissa tomber sur l'état-major, impassible, qui l'entourait, ces paroles féales :

— C'est le prince Charles Oscar ! Je l'avais tout de suite pensé !

Baron de SCHLICHT

(Traduit de l'Allemand, par J. B.)



CATASTROPHE

Un élégant appartement rue de Courcelles. Boudoir de style anglais. Ça et là de ces sièges légers qui donnent l'impression de sauterelles d'acajou.

Madame va et vient, l'air agité ; elle fredonne un air plutôt gai. Paraît vingt-cinq ans, donc trente : de celles dont on dit : pas jolie, jolie, mais crânement gentille ! Nez amusant, bouche amusante, chevelure idem. Au demeurant, malgré son air frivole, une personne extrêmement pratique.

Monsieur rentre. Type de clubman. Correction parfaite, canne à béquille d'argent, monocle. Très nouveau jeu, au physique comme au moral.

Max. — Bonjour, toi !

Germaine. — ...jour. Je vais te dire une chose qui te fera de la peine.

Max. — Je parie que tu as couronné le poney.

Germaine. — Non, c'est beaucoup plus triste : l'oncle Aristide est mort !

Max. — L'oncle Aristide ? Tu peux te flatter de m'avoir fait une peur !... Ah ! le pauvre bonhomme, le pauvre bonhomme ?

Germaine. — Comme les malheurs arrivent ! Qu'est-ce qui nous aurait dit, il y a un quart d'heure ?...

Max. — Tu es sûre qu'il est claqué... tout à fait ?

Germaine. — Dame, c'est une chose qu'on ne fait généralement pas à demi.

Max. — Sans doute, mais on aurait pu t'apprendre qu'il était mourant, désespéré, sans pourtant...

Germaine. — Oh ! il n'y a pas de doute, vois la lettre : signée du notaire.

Elle lui passe la lettre et il lit :

M^e DESCAMPETTE

notaire

A BEAUME-LES-BELLES

« Connaissant la profonde affection qu'avait pour vous votre oncle, M. Aristide Machelard, j'ai le triste devoir de vous annoncer que ce digne vieillard vient de succomber aux suites d'une embolie.

« Je crois savoir que le défunt n'avait pas d'autres parents que vous au degré successible. Par suite, la fortune, évaluée à huit cent mille francs, vous revient en totalité.

« Je préciserai le chiffre après la levée des scellés.

« Recevez... » etc.

Max. — Ça y est, il n'y a pas d'erreur.

Germaine. — Huit cent mille francs !

Max. — Au bas mot ; il ne dépensait rien... C'est égal, cela me fera quelque chose de jouir de cette fortune.

Germaine. — Que veux-tu mon chéri, il faut se faire une raison. Ton pauvre oncle, après tout, ne pouvait pas l'emporter avec lui.

Max. — Oh ! s'il avait pu, il n'eût pas hésité, il tenait tant à sa galette !

Germaine. — Oui, il avait de l'ordre. Je l'ai peu connu, moi, mais je me sentais attirée, il avait une si bonne figure !

Max. — Excellente ! le caractère avait des angles, mais le cœur était d'une droiture !

Germaine. — Et dire que nous n'avons pu assister à ses derniers moments !

Max. — Lui adoucir sa fin.

Germaine. — Je ne me le pardonnerai jamais.

Max. — Que veux-tu ? Nous ne savions pas. Enfin, nous conserverons pieusement sa mémoire.

Germaine. — Nous porterons son deuil.

Max. — Oh ! un deuil très sérieux.

Germaine. — Je crois qu'il eût été content que nous portions un deuil très sérieux.

Max. — Oui, il était à cheval sur ces choses-là.

Germaine. — Compte sur moi.

Max. — Bonne chérie !

Germaine. — Peut-être pas de crêpe, ce serait excessif ; mais du voile, du drap. Avec les modes actuelles, on fait de jolies choses.

Max. — Simples, il faudra des choses simples.

Germaine. — Oui, pas de garniture, des jupes qui moulent les formes. C'est sévère ; on sent la femme qui a voulu se vêtir, rien de plus.

Max. — Tâche qu'on moule sans exagération.

Germaine. — Sois tranquille... Ah ! et puis des dessous de soie noire. J'ai toujours désiré des dessous noirs.

Max. — Tu crois cela nécessaire ?

Germaine. — Nécessaire, non, mais c'est beaucoup plus deuil.

Max. — Oh ! ce qui ne se voit pas...

Germaine, *d'un ton piqué*. — Le deuil est une affaire de cœur et non d'ostentation.

Max. — Sans doute, mais...

Germaine. — Ainsi je ne comprends pas ces femmes qui ont des jarretelles roses sous des toilettes de crêpe. Pour moi c'est ce que j'appelle

l'hypocrisie de la douleur. Mais après tout, cela te regarde, l'oncle Aristide était de ton côté.

Max. — Soit, ma chérie ! je respecte toutes tes délicatesses. Mets du linge de soie noire.

Germaine. — Cela me semblait convenable.

Max. — Sais-tu ce qui me plaît en toi ? C'est que tu as l'esprit de famille.

Germaine. — Oh ! c'est tout naturel. Et puis enfin, c'est triste à dire, mais mon budget de toilettes va se trouver forcément augmenté.

Max. — Certainement ! Il ne faudrait pourtant pas...

Germaine. — Quand on possède, on a le devoir de dépenser.

Max. — C'est vrai, mais il faut se garder...

Germaine. — Tu penses bien que je ne vais pas jeter l'argent par les fenêtres. Cependant si ton pauvre oncle a thésaurisé toute sa vie, ne devons-nous pas remettre un peu de cette fortune dans la circulation ? L'argent doit circuler et ne pas s'accumuler dans les mêmes mains. C'est cela qui fait les révolutions.

Max, *ahuri*. — Cela... et autre chose. Mais où diable as-tu pris ces idées ?

Germaine. — C'est dans une revue que j'ai lu cela, dans ta *Revue d'Economie sociale*.

Max. — Les journaux exagèrent.

Germaine. — Enfin, nous devons changer notre train de vie.

Max. — Un peu. J'achèterai un cheval de selle.

Germaine. — Et moi quelques bijoux.

Max. — Nous recevrons davantage.

Germaine. — J'aimerais une villa à Trouville.

Max. — Moi, une chasse.

Germaine. — Ma joie sera d'aller chez les grandes couturières. (*Elle hésite, puis, prenant son élan*). A propos, mon ami, j'avais toujours oublié de te dire... j'ai un petit compte chez la mienne.

Max. — S'il est petit, il n'y a que demi mal.

Germaine. — C'est que « petit » est une façon de parler, le compte est plutôt gros.

Max. — Diable, et combien ?

Germaine, *craintive*. — Cinq mille.

Max. — Fichtre ! il en faut des robes pour...

Germaine, *éclatant*. — Ah ! voilà bien les hommes ! Mais vous ne savez donc pas ce que coûte une toilette aujourd'hui !

Max. — Si fait. Mais cinq mille francs d'arriéré, tu avoueras...

Germaine. — C'est relativement peu. Si tu savais ce que la plupart des femmes... Seulement, il y en a qui cachent à leurs maris, qui s'arrangent.

Max. — Germaine, ne dis pas de ces choses-là.

Germaine, *câlme*. — Tu sais bien, vilain, que ta femme n'a pas de secrets pour toi.

Max. — Oui, mais pour en revenir à la somme.

Germaine. — *Est-ce qu'on n'a pas sonné*.

Max. — Tu crois ?

Germaine. — Oui, écoute.

La porte s'ouvre et le valet de chambre introduit Hubert des Taillis, type de gentilhomme campagnard.

Hubert. — Eh bien ! vous savez la nouvelle ?

Max, *prenant un air de circonstance*. — L'oncle Machelard !... Oui, mon ami, nous venons précieusement d'apprendre...

Hubert. — Cela ne m'a pas surpris.

Max. — Ah ! tu prévoyais ?

Hubert. — Nous savions tous à Beaume, qu'il finirait ainsi.

Germaine. — C'était une affection ancienne ?

Hubert. — Ah ! je crois bien. Mais il n'en parlait à personne.

Germaine. — On n'aime pas à parler de ces choses-là.

Hubert. — Parbleu !

Max. — Le pauvre oncle, c'est profondément triste !

Germaine. — Epouvantable !

Hubert. — Bast ! n'exagérons rien, ces histoires là arrivent tous les jours.

Max. — Je ne dis pas, mais cela n'en est pas moins pénible.

Hubert. — Sans doute, pour la famille. Mais que voulez-vous, il faut que vieillesse se passe...
(*Il rit*).

Max. — Voyons, Hubert, pas de plaisanteries, tu nous vois dans le chagrin et...

Hubert. — Je ne puis pourtant pas fondre en larmes parce que ton coquin d'oncle épouse sa cuisinière.

Max. — Que diable veux-tu dire ?

Hubert. — Mais je croyais que vous saviez ?

Max. — Ecoute Hubert, mon oncle est mort, et en admettant que, de son vivant, il ait eu des projets... ancillaires, après tout, c'était bien son droit.

Hubert. — Voyons, voyons, qu'est-ce que tu me racontes-là ? Mort, le tonton Machelard ? mais je l'ai quitté hier solide comme le Pont-Neuf.

Max. — Il est mort subitement. (*Lui tendant la lettre.*) Tiens, vois !

Hubert, *lit la lettre*. — Beaume-les-Belles, 1^{er} avril... Premier avril! ah! elle est bonne, elle est bien bonne! Je parie que c'est un tour de Gaston! Figure-toi qu'il me disait dernièrement: «Je suis bien en retard avec Max. Il faudra que je lui écrive, que je lui écrive le 1^{er} avril. Je lui ferai une farce...» Ah! c'est égal, elle est macabre.

Max. — Mais tu ne vois donc pas, c'est signé du notaire.

Hubert. — Descampette? Nous n'avons pas de notaire de ce nom-là. Celui de Beaume s'appelle Tripouille.

Max. — Alors, ça serait une blague?

Germaine. — L'oncle Machelard serait vivant?

Hubert. — Parbleu! Allons, ne pleurnichez plus. Il est vivant, si vivant que d'ici peu, il vous donnera des petits cousins... Mais riez donc!

Max. — Il y a bien de quoi quand mon sale oncle déshonore la famille, car c'est vrai, ce mariage, dis... bien vrai?

Hubert. — Officiel.

Max. — Et on le prévoyait là-bas?

Hubert. — Ils étaient... fiancés depuis dix ans.

Germaine. — Quelle horreur! mais cela ne m'étonne pas. Il avait une tête à cela. Vous savez, moi, je n'ai pas varié, il m'a toujours été antipathique.

Max. — Je comprends cela, un vieillard débauché.

Germaine. — Et avare!

Max. — D'une avarice sordide, car il est riche, très riche.

Germaine. — Dites-moi Monsieur Hubert, est-

ce qu'on peut laisser sa fortune à sa femme quand on épouse une cuisinière ?

Hubert. — Oui, chère Madame, la loi ne distingue pas.

Germaine, *éclatant en sanglots*. — Mais c'est abominable !

Hubert. — Voyons, Madame, ne pleurez donc pas, puisqu'on vous dit que votre oncle n'est pas mort.

Max. — Laissez-la ! cela la soulage. Elle n'avait pas encore pu pleurer.

CAROLUS BRIO

Les enfants d'aujourd'hui.

Dans un hameau, appartenant à la commune de la Roche, un passant fait la rencontre d'un vieux bonhomme paraissant profondément affligé :

— Hé bien ! Jean-Joseph, qu'est ce qu'il y a de nouveau, vous avez une mine d'enterrement aujourd'hui.

— Il y a que mon garçon m'a désobéi, il a une bien mauvaise tête.

— Et quel âge a-t-il votre garçon ? Ne pourriez-vous pas lui tirer une bonne fois les oreilles ?

— Hm ! ce serait pas tant commode ; il a maintenant 70 ans, il ne se laisserait peut-être pas faire.

— En effet, je crois que pour cette fois-ci il faut encore le laisser aller. Au jour d'aujourd'hui les enfants s'émancipent de plus en plus !

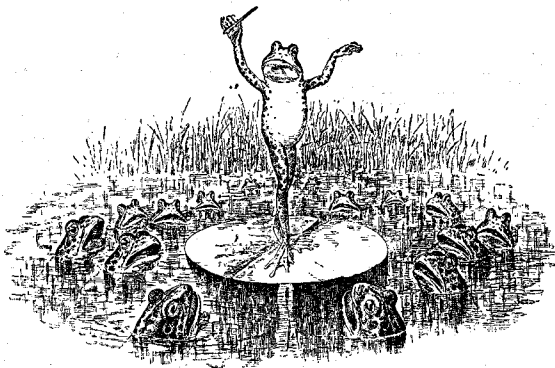
— Oh ! ça c'est bien vrai !

Une déveine.

Un juge d'instruction à un avocat, son copain :

— Juge un peu de ma déveine ! Après un travail insensé j'arrive enfin à si bien enferrer mon prévenu que son innocence apparaît claire comme de l'eau de roche.

Voilà-t-il pas que mon idiot se met à tout avouer !



LES FANTAISIES DU STYLE

Celle-ci nous vient d'outre-Rhin ; elle est d'une audace invraisemblable, la voici telle que nous la trouvons dans le journal des imprimeurs suisses :

Une maison d'édition de Leipzig annonce à sa clientèle qu'elle va publier un atlas. Et elle envoie des circulaires en allemand, en français et en anglais.

Voici un spécimen de celle qui passe pour la version française.

« A notre publication présenterant de communication.

« Cette compendera tout inscriptions indispensable que
« politique couleur, chemin de fer éventuell aussi chemins
« de fer importantes ; villes marchandes et commerçantes,
« chaînes de montagnes, un intact nouveau éloigner compter,
« comme est couverte un filet lines des pointes peut-être
« jamais cent lieues marines.

« Il est par là possible à calculer aucun de tout éloig-
« ner avec le bateau à vapeur rapidité.

« La carte est à indispensable chez la extension la tras-
« atlantique. »

Nous trouvons presque aussi fort dans un autre prospectus d'outre-Rhin avec lequel nous avons déjà fait connaissance dans le temps ; c'est le « Guide par le Musée de l'art plastique mécanique » de Jean Huyras, Landshut, imprim. J. F. Rietsch, 1879.

Parmi les numéros que renferme ce fameux : Musée de l'art plastique mécanique, nous trouvons :

L'empereur Ferdinand I de l'Autriche. — Philippine Welser.

« C'était une riche fille d'un patricien d'Augsbourg, « aussitôt riche que belle et vertueuse.

« Au jour de l'empire regardait-elle le duc Ferdinand « dès-lors de dixneuf ans, le second fils de l'empereur « Ferdinand I de l'Autriche, et s'amourachait d'elle. Malgré « beaucoup des obstacles, il se mariait paisible en année « mil cent cinquante, et lorsque était connu cet mariage « malveillance avec la bourgeoisie, l'empereur Ferdinand con- « cassait son fils. Il vécut cependant très heureux avec « son épouse, mais malgré elle était estimée et honorée « partout, troublait donc leur tranquille bonheur de la fa- « mille, la colère inexorable. Mais enfin, après huit ans, « Philippine partageait avec ses deux garçons au cour de « l'empereur, lui se jettant aux pieds, lui tramait sa situa- « tion et lui priait pour son assistance.

« L'empereur Ferdinand agilé de l'apparition aimable, « aussitôt de ses demandes lui promait sa secours au beau- « père impassible. Lorsqu'elle lui nommait le nom de son « époux et celui de son fils il effroyait sur la promesse « donnée en criant : « tu est Philippine ! » Mais son ama- « bilité et son mot déjà donné désarmaient son colère et « il conférait à leur mariage la bénédiction manquée si long- « temps.

« Philippine partageait joyeux à les siennes, pour ap- « portre à son époux chéri, le pardon désiré si longtemps, « qu'elle avait interposée par sa générosité. »

Finissons en avec un dernier échantillon ci-après :

« *La femme des bois Affandy* est très-intéressante par « son physionomie anormal et son organisation du corps ; « la race des hommes des bois vivants en dedans de l'Af- « rrique est au bout de se dépeupler, et ils sont sur le « tailler plus inférieur de la cultur. Ils n'ont que des « voix frémissantes pour leurs explication et vivents entre des « buissons, qu'ils mêtent ensemble pour se défendre de chaque « parieur, et ce ne que la plus grande faim, qu'ils chasse « de chercher leur nourriture. Leurs particularités est « le claquer, où ils portent leurs enfants et des fardeaux. »

Nous revenons maintenant à la littérature in- digène, sous forme d'une lettre d'un débiteur de la Caisse hypothécaire du canton de Fribourg. Nous remplaçons les noms propres par des initiales et reproduisons tout le reste textuellement.

C. St. O., le 1. Novembre 1883.

« Monsieur le dirreteur de la querce un pautiquer pour « l'intérèr de Madelaine P... nés A... qui a été eclus « le 10 Mais passé, Jires vous paiyer le jour de la « foir de la Sinmartien nous sommes un peux an retar « a quaussez que nous savons ut un grandrerangement dant « la méson accose que mafemment madeleine et mort sa nous « sa cosséz bien du Retar Anmartin darles vous payez le « jour de la foirs.

« Recevaiz mes salutation

« Isiordre P. »

Ensuite nous avons un rapport à la Préfecture de X.

P..... 27, février.

« Monsieur le sous-préfet,

« Je prends la respectueuse liberté de vous transmettre « le présent rapport.

« Un chat nous est disparu le 26 écoulé, les soupçons
« était déjà sur eux, avec un flair sérieux nous avons pu nous
« fondé.

« Le chat a été mangé le 31 janvier par Isidore NC...
« et Romain B... et Cie à P...

« Sur cela, après avoir mangé le chat Isidore NC... porta
« plainte contre ma femme.

« Comme ce chat était d'une grande valeur soit par
« son poids ces caresses qu'ils viennent puni soit d'une
« indemnité ou d'une amende.

« Dans l'espoir Monsieur le Préfet que vous donnerez
« suite à ce rapport, veuillez agréer mes sincères salu-
« tations.

« V... L... »

Les gâtés de l'annonce.

On demande

une collaboratrice aisée pour écrire à deux un roman
inédit. (Ecrire A. U..., rue de Lausanne 25) 17669

Chambre cherchée

pour demoiselle du pays, très sérieuse, simple, mais
chauffable, bon air et vue. Prix très modéré. (Offres
avec prix sous Vue, poste restante.) 16738

A partager

une chambre meublée pour ouvrier honnête et tran-
quille. (S'adresser chez Mme S..., place du Tunnel 7
au 1er.) 8624

Laveuse

On cherche une personne sachant un peu l'allemand,
pour laver du linge soigné. (S'adr. boulevard Grancy 31,
au 1er.) 39049

On demande

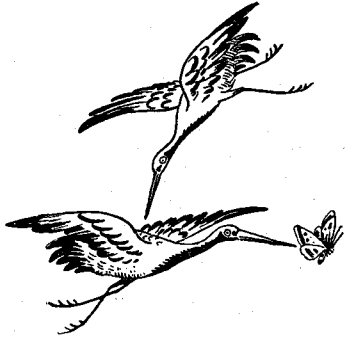
un homme sachant bien battre du tambour, pour chas-
ser les rats. (S'adresser à la gare de Fribourg.)

Demande place

Une jeune fille honnête cherche de suite place comme sommelière dans bon restaurant ou petit hôtel, de préférence dans le canton de Vaud, si possible près d'une caserne. On désire place à l'année et vie de famille. (S'adresser à M^{lle} Mathilde G..., hôtel du Cheval blanc à Colombier.) 55527

On demande

de suite, pour voyage, une demoiselle pesant 40 kilos, sachant jouer un peu de piano. (Ecrire R..., Kursaal Lausanne.) 94519



Fâcheux équivoque.

Il est arrivé à une honorable famille de la Chaux-de-Fonds une bien désagréable mésaventure. Un parent de cette famille était décédé dans la Suisse allemande; on donna l'ordre par dépêche, à un magasin de la ville où l'ensevelissement avait lieu, de fournir une couronne mortuaire. Le ruban devait porter, imprimés en lettres dorées, les mots: *Repose en paix!*

Au dernier moment, la famille désirant compléter cette inscription, télégraphia encore: au ciel!, et crut devoir ajouter, pour le cas où cette adjonction présentait des difficultés, les mots: *s'il y a place.*

Malheureusement, le fournisseur de la couronne, peu au courant de la langue française et trop pressé pour demander des explications, imprima sur le ruban le texte intégral de la dépêche.

De sorte qu'à l'enterrement on put voir une magnifique couronne, portant en lettres majestueuses, les ultimes désirs de la famille, rédigés comme suit:

Repose en paix, au ciel, s'il y a de la place!

N'insistons pas sur ce qui se passa parmi la foule éplorée, à la lecture de l'horrible inscription.

Consultation médicale à la campagne.

Le patient et l'Esculape ont été à l'école primaire ensemble. Quarante ans plus tard, tous les deux établis dans le même village, se rencontrent l'un faisant appel à la science de l'autre et voici le dialogue qui s'engage:

Le client. — Acuta Bénéoit! té faut pas me rébailli dé hau granets quemin le déri cou, crèyou que n'è pas chin que mé faut.

Le docteur. — Hé bin! té bailléri dau puthet!

Traduction: Ecoute Benoit, il ne faudra plus me donner des petits grains comme la dernière fois, je crois que ce n'est pas ce qu'il me faut.

— Hé bien je te donnerai des poudrettes.

Le flair postal.

Pendant la construction du Tunnel de Thusy-Hauterive, pour le canal d'aménée de l'eau de la Sarine à Hauterive, un Italien, occupé à ces travaux, reçut une missive d'Italie portant simplement comme adresse ces mots en italien :

A mon frère, dans le tunnel en Suisse

La lettre a trouvé son destinataire à Pont-la-ville. L'enveloppe était couverte de timbres postaux.

Petite cause, grand effet !

Il y avait grand émoi un jour à Hildesheim.

Un journal de la localité rapportait que lors d'un festival donné par une société d'anciens militaires, un socialiste avait enthousiasmé l'auditoire par ces excellentes productions. Les tenants et aboutissants des vieux défenseurs de la patrie n'arrivèrent à calmer leur excitation qu'en lisant dans le numéro suivant du dit journal :

Une faute d'impression nous a fait dire avant'hier qu'un socialiste avait enchanté notre brave société militaire. C'est un *soliste* que nous voulions dire. Ça n'est pas tout-à-fait la même chose !

Dans une auberge de campagne.

Un client. — Qu'est ce que c'est que ce jeune gaillard menotté qui est assis là bas à la table des habitués ?

— C'est un caissier qui a levé le pied et que le *policist* a pincé, il y a une récompense de 500 marks pour la capture.

— C'est bien bizarre ; pourquoi ne l'enferme-t-il pas dans le bâtiment des pompes ?

— Ça n'est pas assez sûr, et il ne veut pas le perdre de vue jusqu'à ce qu'on l'ait interrogé et enfermé dans la prison de district, c'est pour cela qu'il le trimballe avec lui dans toute sa tournée de pintes.

(*Fliegende Blätter*)

Un touriste égaré sur les pentes boisées de la Berra demande son chemin à un indigène :

— Il vous faut aller jusqu'au bout de ce pâturage, à la place où il y avait autrefois un poirier, ensuite vous prenez à gauche dans la forêt et vous apercevrez un sentier que vous n'aurez qu'à suivre.

— Merci du renseignement ; avec ça pas moyen de se tromper.

C'est pourtant un avantage.

Lui. — On peut rencontrer le vieux notaire où l'on veut, toujours on l'entend murmurer et grommeler.

Elle. — Oui, autrefois il se disputait avec sa femme, maintenant qu'il est divorcé il gronde avec lui-même, il n'a pas beaucoup gagné au change.

Lui. — Cependant ! il peut au moins cesser quand il veut.

Enigme

J'ai quatre lettres et te présente

Un petit mot à triple entente.

Ecoute-moi ; veux-tu d'abord

Me connaître sous un rapport ?

De peur que ton esprit ne batte la campagne

Je te préviens que j'habite en Champagne.

Sous un autre rapport faut-il m'offrir à toi ?

Dans une église, à l'autel, cherche-moi,

Tu m'y verras, je t'en fais la promesse,

Quand le curé chantera la grand' messe.

Enfin, en dernier lieu, si tu veux me trouver

A la pointe du jour tu n'as qu'à te lever.

Charade

Dans les forêts croît mon premier ;

Il sert à faire mon dernier,

Ainsi que mon entier.

Rébus

A cher \times 2 Laure $\frac{\text{ore}}{\text{l'é} + \text{O}}$ 50000 fr. É

Mot en losange

Consonne, se décline, manteau, prophète, cérémonie, solennelle, dans les airs, consonne.

Devinette

Mettre les consonnes qui manquent :

.e. .i. .e.o. .i.e. .e. .è.e. .a.e. .a..ou. .a..e .a..ou.

Solution des problèmes de 1909

Le mot de la charade est *poisson*.

Le mot carré est

BULLE
UNION
LIENT
LONGE
ENTES

Le mot chiffré est Californie.

1234567849

Le mot de la fantaisie anagrammatique est *cas* avec lequel on obtient les mots suivants :

Isaac, macis, pancreas, racines, intacts, malices, écrasant, réclames, irascibles, encrasse, fiacres, relâches, actes, garances, narcisse, intercostal, esclave, rosaces, escarpe.

La phrase de la devinette est : « *Les bords de la libre Sarine inspirent le républicain.* » Celle du rébus est : « *Fais ce que dois, advienne que pourra.* »



TABLE DES PRINCIPALES MATIÈRES

contenues dans ce volume.

Première partie.

	PAGES
Autorités fédérales.....	XXIX
Autorités législatives	XXX
Autorité exécutive et admin., Conseil d'Etat	XXXIII
I. Direction de l'Instruction publique...	XXXIV-XXXV
II. » de la Justice et des Cultes ..	XXXXV-XXXXIX
III. » des Finances.....	L-LII
IV. » de l'Intérieur	LIV-LVII
V. » des Travaux publics.....	LVII-LIX
VI. » de la Police.....	LIX-LXI
VII. » de la Guerre	LXII
Syndics	LXIII-LXIX
Pouvoir judiciaire, Tribunaux, Just. de paix	LXX-LXXXI
Commune de Fribourg.....	LXXXI-LXXXVI
Etablissements de crédit public.....	LXXXVII-LXXXIX
Officiers d'état civil	LXXXIX-LXXXX
Postes et télégraphes.....	LXXXXI-LXXXXIII

Seconde partie.

	PAGES
Le mouvement de l'état civil à Fribourg en 1908 (M. J.-G. SPETH)	1
Le Casino-Théâtre à Fribourg (M. ET. FRAGNIÈRE)	7
Le tunnel de l'Œlberg (M. LAUR. FRAGNIÈRE) ..	18
Un souvenir aux héros du devoir (M. ANT. COLLAUD)	25
Philibert Berthelier (MM. le prof. D' A. BUCHI et LAUR. FRAGNIÈRE)	26
Le Suisse de la rue aux Ours (M. HENRI FLAMANS)	38
Les deux prairies (M ^{lre} DE JUNDZILL)	44

Grasbourg et sa seigneurie (M. FR. REICHLÉN) . . .	51
Le tremblement de terre et la destruction de Mes- sine du 8 décembre 1908 (M ^{lle} ALOYSIA ESSEIVA)	59
Histoire nationale (M. ANTOINE COLLAUD)	70
Nécrologies :	
M. Romain Perrin (M. A. M.)	75
M. Louis Ody	77
M. l'abbé Joseph Berset (M. LAUR. FRAGNIÈRE)	80
M. Louis Grand »	83
Baron Théodore Griset de Forell »	86
M. Jean Wæber	89
M. Jean-Joseph Burdel (M. K.)	90
M. Maurice Progin (M. LAUR. FRAGNIÈRE) . . .	94
La Toussaint (M. EUGÈNE DE BUDÉ)	98
La cloche (M. JULES LEMAITRE)	102
Son altesse (BARON DE SCHLICHT)	110
Catastrophe (M. CAROLUS BRIO)	118
Les fantaisies du style	126
Enigme, charade, rébus, etc.	133



44 ans de succès.

Dans toutes les
pharmacies.



Extraits de Malt au Dr. Wandaer

Véritable Extrait de Malt pur, „Dr. Wandaer“. Excellent remède émollient et fortifiant contre la toux, les affections du larynx, de la gorge et de la poitrine. Le petit bocal fr. 1.40. Le grand bocal fr. 3.25.

Extrait de malt à l'iodure de fer, „Dr. Wandaer“. 44 ans de succès comme dépuratif contre les affections scorbutiques, dartres, eczémas, etc., incomparable remplaçant de l'huile de foie de morue. Le petit bocal fr. 1.50. Le grand bocal fr. 4.25.

Extrait de malt au phosphate de chaux, „Dr. Wandaer“. Brillant succès contre les maladies des os, suppurations prolongées. Excellente nourriture pour enfants rachitiques et débiles. Le petit bocal fr. 1.50. Le grand bocal fr. 4.25.

Extrait de malt ferrugineux, „Dr. Wandaer“. Excellent remède contre l'anémie et ses suites. Très recommandé dans la convalescence après des couches laborieuses, maladies affaiblissantes, etc. Le petit bocal fr. 1.50. Le grand bocal fr. 4.25.

Extrait de malt créosoté, „Dr. Wandaer“. Employé avec le plus grand succès contre la phthisie pulmonaire. Augmentation rapide du poids du corps. Diminution de la toux. Le petit bocal fr. 2.—. Le grand bocal fr. 5.—.

Extrait de malt aux glycérophosphates, „Dr. Wandaer“. Le meilleur tonique du système nerveux. Indiqué aux névrosés et surmenés. Le petit bocal fr. 2.—. Le grand bocal fr. 5.—.

Le **seul véritable**
MAGGI



est **l'Arome**
Maggi

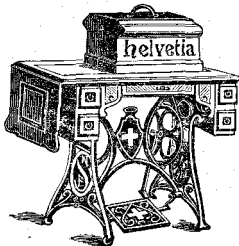
Marque „Croix-Etoile”!



*Aussi, en faisant remplir son flacon l'acheteur a-t-il intérêt d'exiger l'Arome **Maggi**.*

FABRIQUE SUISSE de Machines à coudre, LUCERNE

simples, solides, pratiques,
bon marché.



Machines vibrantes,
Machines centrales,
cousant en avant et en arrière
EXCELLENTS CERTIFICATS

Premiers prix de nomb. expos.

GENÈVE, Corraterie, 4.

BALE, Kohlenberg, 7.

BERNE, Amthausgasse, 20.

LUCERNE, Kramgasse, 20.

WINTERTHOUR, Metzgasse, 3.

ZURICH, Pelikanstrasse, 4.

☸ On cherche partout des représentants. ☸

Moustache

„Harasin“

développe
étonnamment
la
croissance
des
cheveux et de
la **barbe.**



Absolument

réel !

Efficacité
médicalement

reconnue

Marque
déposée

Où il n'existe que de petits poils, apparaît bientôt un duvet exubérant, ce **qu'attestent** des milliers de lettres de remerciements.

Récompenses *Marseille. Médaille d'or.*

obtenues: *Rome. Grand prix d'honneur.*

PRIX : Force I fr. 2.50 Force II fr. 4 Force III fr 5.

GARANTIE:

En cas d'insuccès, on rend l'argent.

„Harasin“ **spécialité unique**, analysée par des **personnes compétentes**, des **chimistes officiels**, etc., peut donc être recommandé de préférence à d'autres produits annoncés à grand bruit.

Vente et Expédition uniquement par la Maison

Ferdinand Kögler, Zürich.

M. Th. à E. écrit: Mon ami ayant employé pendant 3 semaines votre «Harasin», porte déjà une magnifique moustache et je vous prie de bien vouloir me faire parvenir contre remboursement de r. 4.- une boîte force II

Imprimerie et Photogravure

Fragnière Frères

Grand'Rue, 6 **FRIBOURG (Suisse)**

IMPRESSIONS

en tous genres

Fabrications de clichés en zincographie

et similigravure

TÉLÉPHONE



Dépuratif Golliez

ou

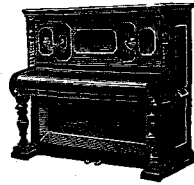
Sirop de brou de noix ferrugineux

Succès assuré contre *scrofules, humeurs, dartres, rachitisme, éruptions de la peau, glandes, clous*. Bien plus actif et plus agréable à prendre que l'Huile de foie de morue. 36 ans de succès. En vente dans les pharmacies en flacons de **3 fr.** et **5 fr.50**.

Exigez la marque des 2 palmiers.

Demandez à la pharmacie Golliez à Morat, la brochure gratuite : Hygiène et premiers secours aux malades.

Le plus grand choix
de musique



INSTRUMENTS DE MUSIQUE
et accessoires

de n'importe quels genres

Pianos et Harmoniums

de toutes les meilleures marques

se trouvent chez

Foëtisch frères S. A.

à LAUSANNE

Succursales à Vevey et Neuchâtel

Maison de confiance fondée en 1804

Grand abonnement à la lecture musicale

A des prix modérés

A des prix modérés

CAISSE HYPOTHÉCAIRE

DU

CANTON DE FRIBOURG

Société anonyme

instituée par la loi du 3 décembre 1853
et administrée avec le concours
et sous la surveillance de l'Etat

Capital social: Fr. 8,000,000 entièrement versés

Réserve au 1^{er} janvier 1909

Fr. 720,000. —

Prêts hypothécaires dans le canton de Fribourg seulement par obligations remboursables par amortissement annuel du $\frac{1}{2}$ % au moins et du 10 % au plus, ou par obligations sans amortissement à terme de cinq ans.

Emission de cédules de fr. 200 au moins à terme de trois ou de cinq ans non dénonçables pendant la première période et de cédules de fr. 500 ou de fr. 1000 à longs termes, aux conditions les plus favorables.

Les coupons des obligations foncières à longs termes sont payables sans frais à Fribourg, Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich.

En vertu de l'art. 80 de la loi du 3 décembre 1853 sur l'établissement de la Caisse hypothécaire du Canton de Fribourg, les tuteurs, curateurs et, en général, toutes les personnes morales, soumises à la surveillance de l'Etat, peuvent placer, sans autorisation spéciale, les capitaux, dont ils ont la gérance, en actions et en cédules de la Caisse hypothécaire.

Disposant de caveaux, la Caisse Hypothécaire se charge de la garde de titres et de tout objet précieux ainsi que de la gérance de valeurs à des conditions très favorables.

LA DIRECTION.

LOTÉRIE
DU
CASINO-THÉÂTRE
de la ville de Fribourg

Le billet : UN franc

Gros lot: **50,000 FR.**

en espèces et nombreux autres lots formant la somme totale de **Fr. 75,000.—**

11 billets pour 10 francs

Envoi contre remboursement ou adresser mandat-poste au Bureau de la Loterie du Casino, rue du Tir, 6, Fribourg.

A LA BELLE JARDINIÈRE

J. WEILLER

FRIBOURG

2, Rue de Romont

Square des Places

Vêtements confectionnés des plus modestes aux plus riches pour messieurs, dames et enfants. Coupe élégante et soignée.

Draperies françaises et anglaises pour vêtements sur mesure. Haute nouveauté exclusive. — *Spécialité de vêtements de fourrures, de Collèges et Pensionnats.*

Tout client reçoit des coupons pour réparations.

MAISON DE CONFIANCE



SIMON CRAUSAZ

INGÉNIEUR ET COMMISSAIRE - GÉOMÈTRE
FRIBOURG ET BULLE

ÉTUDES DE

Distributions d'eau, canalisations,
Assainissements,

Utilisation de forces motrices,

*Plans, rapports, devis, direction des travaux, etc.,
pour communes et particuliers,*

Opérations géodésiques et cadastrales,
Remaniements parcellaires

CONSULTATIONS. EXPERTISES

Médaille d'or Genève 1896

Médaille de vermeil Fribourg 1892
La plus haute récompense

**RHUMATISME, LUMBAGO, DOULEURS, ARTICULAIRES, GOUTTE, SCIA-
TIQUE, DOULEURS A L'ESTOMAC, DOULEURS A LA TÊTE,
MAUX DE DENTS.**

Demandez « AMOL » dans toutes les pharmacies et drogueries de la Suisse.
Prix: Petit fl. fr. 1.50; grand fl. fr. 4.—; Ouate Amol fr. 1.— à 1.50. La brochure
élaborée scientifiquement par le Dr. méd. Hey est envoyée gratis par

AMOL-DISTILLERIE, HAMBOURG, 39

Fournisseur de S. S. le Pape et des Saints Palais épiscopaux.

„L'Amol n'est pas un remède secret, et la vente en Suisse est autorisée par les Autorités cantonales.“

SOUFFREZ-VOUS DE CES DOULEURS?

Eh bien employez

L'Essence de Menthe
ou Essence
des
Carmélites

AMOL

Prix: fl. fr. 1.50. Grand fl. pour usage de famille fr. 4.—

AMOL vous délivre de vos douleurs!

**AMOL guérit, où d'autres moyens étaient
sans efficacité!**

**AMOL guérit les douleurs et les maux
anciens.**

Indiquez-moi d'après un des nombres où vos
douleurs siègent afin que je puisse vous recom-
mander l'AMOL, la OUATE-AMOL ou le PRE-
SERVATEUR DU CŒUR, des ARTICULA-
TIONS DES GENOUX et des BRAS. Une carte
postale avec adresse Amol, Hambourg, 39, suffit.

Lisez les attestations suivantes:

Wenigmünchen, 21 mars 1907.

J'ai souffert pendant 13 mois de rhumatisme et de goutte et depuis 8 semaines seu-
lement il m'est possible de marcher. Par simple curiosité, j'ai essayé de votre „AMOL“
— la première fois de ma vie sans prescription médicale — car je suis tout à fait
septique et ennemi de tous les remèdes qui ne sont pas recommandés par les méde-
cins. Cependant cette fois, je fus désarmé de tous mes préjugés. L'„AMOL“ avait agi
rapidement et tout avait disparu du jour au lendemain, et cela signifie quelque chose
pour des douleurs de 25 années. Jusqu'à présent, j'avais employé de la poudre de
camphre avec de l'hydrate de chloral, mais par la chaleur du lit, cela me produisait
de terribles picotements. L'„AMOL“ au contraire agi doucement, a une odeur agré-
able et guérit, ce qui est l'essentiel. Je souhaite que l'„AMOL“ se répande de plus en
plus. Avec mes remerciements, recevez mes amicales salutations.

François Joseph LETTENBAUER, prêtre catholique.

A la Distillerie „AMOL“, Hambourg, 39.

Rome, 25 octobre 1907.

J'ai employé à titre d'essai votre „AMOL“ dans différents cas de douleurs muscu-
laires rhumatismales et l'effet s'est brillamment confirmé. Après usage, les douleurs
cessèrent très rapidement. L'efficacité en a été surprenante pour les douleurs ner-
veuses de la tête et des orbites. Les accessoires „OUATE-AMOL“ et appareil de
massage „AMOL“ que vous avez bien voulu m'adresser avec l'„AMOL“ ont été em-
ployés et reconnus extrêmement utiles.

Professeur Dr Giuseppe PETACCI,
méd. ord. de S. S. le Pape Pie X.

Amol guérit du jour au lendemain. ◯ Amol non seulement soulage et
éloigne la douleur, mais guérit directement la cause du mal. ◯ Que l'on
ait toujours à la maison de l'Amol, comme on a le pain indispensable.

AMOL, HAMBOURG, 39



BANQUE
 DE
L'ÉTAT
 DE
FRIBOURG
 (SUISSE)
Place de
Notre-Dame

Capital entièrement
 versé: 21 MILLIONS.

Réserves: 2 666 511.62

De plus:
GARANTIE de L'ÉTAT

- | | | |
|--|----|---|
| Escompte, aux meilleurs taux, | <> | Procure ou réalise tous genres |
| les effets de commerce, | <> | de titres; |
| billets de change, billets à | <> | Reçoit dépôts d'arg. en comptes |
| ordre, etc.; | <> | courants ou à terme et |
| Délivre chèques, mandats sur | <> | dépôts en carnets d'épargne; |
| toutes places de la Suisse | <> | Accepte dans ses Sâtes , ou |
| et de l'étranger; | <> | chambres blindées les dé- |
| Accorde des avances par billets | <> | pôts de titres et objets pré- |
| ou comptes courants sur | <> | cieux; |
| gage de titres; | <> | Met en location des comparti- |
| Prête sur signatures solvables; | <> | ments pour y remiser des |
| Rembourse toutes obligations | <> | valeurs et documents (tarif |
| échues; | <> | modéré, discrétion absolue); |
| Paie tous coupons; | <> | Gère l'Agence de la Banque |
| Exécute les ordres de bourse; | <> | Nationale Suisse. |

S'adresser à la DIRECTION, à Fribourg.

Agences: à Bulle, Romont, Châtel, Estavayer, Cousset,
----- Morat, Tavel. -----

LA SUPÉRIORITÉ

du Café de Malt Kneipp de Kathreiner

est universellement reconnue comme boisson quotidienne de la famille.

D'une grande ressemblance de goût avec le café d'importation, il ne contient pas les principes si nuisibles de la caféine. Possédant les hautes qualités nutritives du malt, il est en tous points recommandable. Depuis tantôt vingtans qu'il fait brillamment ses preuves, le **Café de Malt Kneipp de Kathreiner** est consommé journellement par des millions de personnes.

Véritable, seulement en paquets portant sur l'enveloppe l'image et la signature du pasteur **Kneipp** et la raison commerciale:

Fabriques de Café de Malt Kneipp de Kathreiner.